

ÉCOUTEZ ET REGARDEZ



QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,874

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

gâteaux Vachon



LA METEO
Nouveaux avec périodes ensoleillées et
possibilité d'une averse dans l'après-midi.
Minimum et maximum, 40 et 60. De-
main: Beau et frais. Autres détails en
page 17
...un goûter de bon goût!

Jeudi, 11 septembre 1969

Danse des millions de dollars

Une ruée vers le pétrole en Alaska

ANCHORAGE, Alaska (PA) — Alors que les six premières bandes de territoire à l'encan ont suscité des offres se chiffrant, au total par \$97,100,000, les autorités de l'Alaska ont espoir d'encaisser, mercredi, \$1,000,000,000, au cours de leur encaissement de baux de location pour les territoires pétroliers de la région de North Slope.

Dans la journée, le gouvernement a ouvert des offres pour 179 bandes de territoire, dont chacune contient 2,560 acres de terrain pétrolier sur la côte de l'Arctique. Le prix minimum est de \$1 de l'acre et, en 1965, quand les mêmes terrains furent offerts, il n'y avait pas eu preneur. Cette fois, après les découvertes de la Baie de Prudhoe, 1,105 offres ont été déposées.

Chaque bail s'étend sur une période de 10 ans et exige que les compagnies versent une royauté de 12 1/2 pour cent.

EXCLUSIF

Nos lecteurs sont invités à lire tous les détails concernant les transactions qui se sont effectuées hier à Anchorage, en Alaska. C'est un document EXCLUSIF à L'ACTION publié en page 9.

Comme les compagnies doivent déposer 20 pour cent du montant de leur offre, le gouvernement avait nolié un avion qui attendait que l'adjudication soit terminée pour transporter immédiatement tous les chèques accompagnant les offres acceptées aux banques newyorkaises.

PREPARATIFS DE TAILLE

Les préparatifs et la séance d'ouverture des offres avaient des à-côtés d'opérette.

D'abord il y avait le secret dont s'entouraient plusieurs des grandes compagnies. Deux d'entre elles, la Continental Oil Co. et Ashland Oil avaient loué au Canadien National, à raison de \$10,000 par jour, un train qui, pendant cinq jours a fait la navette entre Edmonton et Calgary sans que personne, pas même les porteurs, n'ait le droit de descendre ou de monter.

Au cours de la séance ici, un des soumissionnaires est arrivé paré d'une fausse barbe et des plus beaux atours de bédouin qu'on puisse trouver, posant au cheik oriental. Pour faire patienter les anxieux, on leur a lu un poème intitulé "L'or noir", œuvre inédite d'un lettré local.

Pour communiquer avec les bureaux du siège social de leurs diverses compagnies, les magnats du pétrole avaient loué toute une série de lignes téléphoniques et 50 opératrices additionnelles furent dépêchées sur les lieux pour répondre à la demande accrue.

Le gouverneur de l'Etat, M. Keith Miller, affirme qu'à la suite de cette vente aux enchères, "l'Alaska sera complètement transformée".

On a évalué les réserves pétrolières de la région de North Slope à plus de 100,000,000,000 de barils.

La vente de mercredi ne couvre qu'un tiers des territoires disponibles en Alaska. Le reste sera mis à l'encan plus tard.

J. Paul Getty et H.L. Hunt, deux des hommes les plus riches au monde, se sont associés avec la compagnie Amerada - Hess Oil pour présenter, mercredi, une offre de \$72,200,000 pour une des 179 bandes de territoire pétrolier, soit 2,560 acres de terrain. C'était évidemment, l'offre record de la journée.

Cela plaçait le prix de location à \$28,233 l'acre, soit le prix le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire des Etats-Unis, dépassant ainsi le prix record que détenait auparavant la Louisiane, avec un montant de \$27,401 l'acre.

OBJECTIFS

Malgré certaines offres très élevées, le montant total n'a pas atteint le milliard de dollars, se chiffrant seulement à \$900,220,590, soit \$99,779,410 de moins que la somme prévue par les autorités de l'Alaska, qui ont grandement besoin de ces revenus pour améliorer la situation économique, les conditions de vie et les moyens d'éducation de la population de l'Etat.

Les autorités avaient espéré recevoir \$2,220 l'acre pour les 179 bandes de territoire de 2,560 acres chacune offertes à l'encan mais, après avoir atteint une moyenne de \$3,476 l'acre vers le milieu de la séance, les prix ont commencé à redescendre et, à la fin, la moyenne était de \$1,965 l'acre.

Pour sa part, le groupe Phillips Petroleum, Mobile et Standard of California, a fait une offre de \$41,230,000 pour une autre bande de 2,560 acres.

Au début de la session des enchères, une offre conjointe de BP et Gulf se chiffrait par \$97,100,000 pour six bandes de territoire.

Lemieux triomphe de l'interdiction de la police

La manifestation de la LIS tourne à la violence

Le maire de St-Léonard décrète la loi de l'émeute

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — (De notre envoyé spécial) — Malgré la présence de plus de 600 policiers, la Ligue d'intégration scolaire (LIS) ayant à sa tête le président du mouvement, l'architecte-contestataire, Raymond Lemieux, a réussi à marcher dans les rues de St-Léonard. Plus de 3,000 manifestants ont pris part au défilé qui se soldait ce matin par un bilan de 40 blessés dont une dizaine de policiers, une soixantaine d'arrestations, une centaine de vitrines brisées et des dommages matériels évalués à plus de \$30,000.

Environ 90 minutes après le début de la marche, le maire de St-Léonard, M. Léo Ouellet, qui s'était rendu à l'intersection des rues Lacordaire et Jean-Talon en voiture de police a annoncé qu'il proclamait la loi de l'émeute permettant ainsi aux policiers d'arrêter quiconque n'obéissait pas à leurs ordres.

La manifestation avait atteint à ce moment des proportions

telles que les policiers semblaient, du moins pendant l'espace d'une quinzaine de minutes, avoir complètement perdu le contrôle de la situation.

Des Canadiens français se battaient en pleine rue contre des Italiens poursuivant ces derniers à coups de bâtons après avoir cependant été attaqués les premiers par de petits groupes qui les attendaient de pied ferme avec des pierres et

des gourdins. Au même moment, deux cocktails molotovs éclataient en flammes au beau milieu de la foule et la police répliquait à l'aide de grenades lacrymogènes tandis que les projectiles pleuvaient de toutes parts.

A l'issue du défilé, le chef de la LIS, M. Raymond Lemieux a déclaré qu'il était satisfait de la manifestation. "C'est très prometteur pour l'avenir des Canadiens français", dit-il. M. Lemieux, dont l'avenir est pour le moment incertain en raison de sa participation à une manifestation qui avait été formellement interdite par le chef de la police de St-Léonard, M. Sylvio Langlois.

LE DEPART

Les quelques milliers de manifestants s'étaient réunis au Centre d'achats Boulevard à l'intersection du Boulevard Pie IX et de la rue Jean-Talon dès 7h15 p.m.

Ce n'est cependant que vers 7h40 p.m. que M. Raymond Lemieux, la tête protégée par un casque anti-émeute, monta sur une voiture équipée d'un haut-parleur et harangua la foule avant le départ du défilé.

"Quebecois, si nous sommes assemblés ce soir, ce n'est pas pour se battre contre des individus mais pour un principe, celui d'assurer l'avenir du français au Québec. C'est également pour ne pas céder au chantage de quelques fauteurs de troubles qui voudraient empêcher les citoyens de s'exprimer. Nous voulons non pas un déploiement de force brutale mais un déploiement de force de nombre. Il est temps que l'on cesse de traiter notre peuple de peureux et de masochistes. Nous représentons une peuple qui marche vers sa libération. Si le ralliement de ce soir doit avoir un sens, qu'on marche dans la dignité de façon à ce qu'on ne dise pas que

nous sommes les agresseurs mais que l'on sache que nous pouvons nous défendre".

EN BRANLE

"Lemieux patriote" ont crié les manifestants après ces mots de M. Lemieux et le groupe s'est mis en branle se dirigeant vers la sortie du terrain de stationnement du centre d'achats, vers la rue Jean-Talon. Une dizaine de jeunes motards ouvraient la marche et ils furent spontanément bloqués par une peloton de policiers qui surgit au moment même où les manifestants posaient le pied dans la rue. Les manifestants s'avancèrent à quelques pas du cordon de police et l'un des officiers, l'assistant-chef de la police de St-Léonard leur déclara qu'ils n'avaient pas le droit de manifester et qu'il leur était donc interdit de poursuivre leur route.

STRATEGIE

Déconcertés pendant quelques minutes, les manifestants ne bougèrent pas mais l'arrivée de leur chef et des leaders du mouvement démontra qu'une stratégie venait d'être élaborée.

A partir de ce moment, les manifestants lorsqu'ils furent bloqués dans la rue obliquèrent toujours vers la gauche, empruntant champs, terrains de stationnement et rues transversales pour se regrouper finalement derrière les cordons de policiers de la Sûreté du Québec.

A mesure que les manifestants continuaient d'avancer, les policiers arrivaient au pas de courses pour leur bloquer la voie mais rien n'y faisait. Les forces de l'ordre effectuèrent quatre principales tentatives pour empêcher les membres de la LIS et leurs supporters de se rendre jusqu'à l'école Jérôme-LeRoyer mais les manifestants réussirent à se frayer un passage à chaque fois. Lors des deux premières tentatives, les manifestants se contentèrent de quitter la rue Jean-Talon momentanément en évitant ainsi facilement les policiers mais lors de la troisième reprise, ils se retrouvèrent face à face avec un groupe imposant d'Italiens lançant des pierres et brandissant des bâtons en scandant des injures. A ce moment, les policiers avaient semblé momentanément disparaître des lieux et les combats s'engagèrent de toutes parts. Les coups pleuvaient et nombreux furent ceux qui prirent la fuite après avoir écopé de coups.

COCKTAILS MOLOTOV

Soudainement deux bouteilles d'essence furent projetées dans le no man's land ce qui provoqua un recul des Italiens, mais le retour des forces de l'ordre qui chargèrent la foule alors que des bombes lacrymogènes tombaient du ciel au beau milieu de la rue. Deux hélicoptères de la police patrouillaient en effet constamment au-dessus des manifestants. Lorsque les premières bombes rependirent leur gaz les manifestants déchainés s'attaquèrent aux vitrines de tous les établissements qui se trouvaient sur leur passage tant Canadiens français qu'Italiens. A partir de cet endroit aucune vitrine ne fut pratiquement épargnée jusqu'à la rue Lacordaire où s'arrêta le gros du défilé pour revenir l'école LeRoyer protégée par 200 agents.

Toutes les rues transversales le long de Jean-Talon furent le théâtre de violentes bagarres opposant Canadiens français et Italiens mais ces derniers n'eurent pas la partie belle et se virent dans l'obligation de prendre la fuite.

DOMMAGES

Au plus fort de l'émeute, la plus importante sans doute depuis la fête de la St-Jean Baptiste en 1968, des dizaines d'automobiles dont au moins cinq de la police furent endommagées. L'une des voitures de police de St-Léonard fut si généreusement aspergée de projectiles de toutes sortes que le conducteur pris de panique s'élança à toute vitesse au risque de renverser des dizaines de manifestants qui se jetèrent de tous côtés afin d'éviter le bolide.

Deux voitures entre autres, celles de citoyens en visite dans ces parages ont subi de lourds dommages et les propriétaires des véhicules complètement éberlués ont vidé les lieux sans attendre leur reste. Il s'agissait d'une automobile portant licence de la Nouvelle-Ecosse et une autre du New Jersey.

BRUTALITE

La plupart des observateurs ont été d'accord pour souligner le travail des policiers qui se sont vus une fois de plus aux prises avec les manifestants. Cette fois-ci cependant, les policiers n'ont pratiquement pas réagi aux slogans "gestapo" et autres que leur lançaient les marcheurs. Aucun acte de brutalité n'a été signalé et les agents de la Sûreté du Québec n'ont fait montre d'aucun zèle excessif se satisfaisant d'obéir aux ordres qui leur avaient été donnés. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils laissent passer les manifestants au-delà des cordons qu'ils avaient dressés, se satisfaisant de les empêcher de passer outre dans la rue mais ne bloquant aucunement les trottoirs. Les policiers ont été chargés à quelques reprises mais au moment où ils étaient de fait véritablement menacés et où des projectiles pleuvaient sur eux de toutes parts.

LOI DE L'EMEUTE

Plusieurs manifestants et curieux ont cependant été fouillés et interrogés par les policiers qui se prévalaient alors de l'acte d'émeute lu par le maire Léo Ouellet. Le mot d'ordre n'a pas tardé à être lancé à l'effet que les policiers pouvaient arrêter qui ils voulaient pour n'importe lequel motif. Ce fut d'ailleurs le signal de l'arrêt de la manifestation.

M. Raymond Lemieux réussit à rassembler les manifestants non loin de l'école LeRoyer et leur adressa la parole pendant quelques minutes avant que les milliers de manifestants se remettent en marche, cette fois sur le boulevard Lacordaire jusqu'aux limites de St-Léonard où la plupart des participants se dispersèrent.

Différents groupes de quelques centaines de manifestants continuèrent cependant à sillonner les rues du secteur causant des dommages et engageant le combat avec des Italiens. Au moment où le calme semblait être revenu, un groupe de manifestants revenus au point de départ se lancèrent à l'assaut de quatre ou cinq grands magasins et firent voler toutes les vitrines en éclats, provoquant l'intervention immédiate des policiers de St-Léonard. Des arrestations furent effectuées sur-le-champ.

On rapportait d'autre part au même moment qu'une biloute-rie était pillée. D'autres magasins furent aussi partiellement pillés tant par des voyous canadiens-français, qu'italiens et anglosaxons.

Vers 1h a.m., alors que le calme était complètement rétabli, les sonneries d'alarme des magasins continuaient de retentir. Des éclats de verre jonchaient la rue Jean-Talon de même que des débris de toutes sortes.

On apprit à ce moment que le maire de St-Léonard venait de lever la loi de l'émeute. On sait que la promulgation de cette loi a pour effet de faire traduire les individus arrêtés sous le code criminel au lieu du code municipal.

Les peines, dans ces cas, peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité.

ASSEMBLEE

Pendant que la violence régnait dans la rue, une trentaine de contribuables participant le plus paisiblement du monde à une assemblée régulière de la Commission scolaire de St-Léonard. Ils étaient venus pour féliciter les commissaires de leur prise de position. Les deux commissaires italiens dissidents n'étaient pas de la réunion.

Enfin, 200 policiers de la ville de Montréal ont fait leur apparition en fin de soirée pour protéger les limites de la ville à l'intersection de Pie IX et Jean-Talon mais leur intervention n'a pas été nécessaire.



Le président de la LIS, Raymond Lemieux, sur son automobile, s'adresse aux manifestants... L'un d'entre eux (on voit son poing) incite Lemieux à donner le feu vert à la violence... ce qui devait se produire quelques instants après. (Photo Marcel Laforce)



Les manifestants affrontent les policiers. (Photo Marcel Laforce)

Activités de la journée

- M. Roch Bolvin, ministre d'État à la Santé, assiste à l'inauguration de l'hôpital Pierre-Jolivet à Hull. M. Raymond Johnston, ministre du Revenu, est présent.
- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, est l'invité d'honneur au congrès annuel des Chambres de Commerce de Baie-Comeau.
- La Corporation des Enseignants du Québec donne une conférence de presse à 14.30 heures, au 2336, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy.
- Le congrès annuel des Chambres de Commerce du Québec se tient à Baie-Comeau, jusqu'au 13 septembre.
- L'exposition annuelle régionale de la Jeune Chambre de Commerce a lieu jusqu'au 14 septembre, à l'Arena de Valleyfield.
- Le Conservatoire d'Art cinématographique de l'Université Sir George-Williams ouvre sa saison 1969-1970 avec un festival Marx Brothers jusqu'au 14 septembre.
- L'Atelier de Montréal présente la comédie italienne "Cavaliere ou les tantes", à compter d'aujourd'hui, au Centre Immaculée-Conception.
- Une fête intime en l'honneur de Fernand Lacombe qui quitte Rothman's pour devenir directeur de la promotion au poste de radio CIRT à Trois-Rivières, a lieu à 21 heures, au Club Cherrier, 847, rue Cherrier, à Montréal.
- Le Carnaval de Québec tient son tournoi annuel aujourd'hui, au Lac Beauport.
- Une joute de football américain entre les Giants de New York et les Steelers de Pittsburgh a lieu ce soir au Parc Jarry, à 20 heures.
- Près de 150 golfeurs participent à l'Open du Club de Golf Chantrel.
- Les Canadiens de l'instructeur Claude Ruel et les Voyageurs de l'instructeur Al McNeil ouvrent leur camp d'entraînement sur la glace du Forum aujourd'hui.

Prochaine construction d'un foyer pour personnes âgées à Ste-Croix, Lotbinière

Le futur foyer d'hébergement pour personnes âgées construit à Ste-Croix de Lotbinière prendra l'appellation de "Centre d'Accueil Ste-Croix".

Depuis bientôt deux ans, les membres de la Corporation travaillent à la réalisation de ce projet.

Le Centre d'Accueil Ste-Croix sera situé à proximité de l'église paroissiale sur un terrain acheté de M. François Legendre, et comprendra 36 chambres simples et six chambres doubles avec tous les services nécessaires, la direction en a été confiée à la congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie avec l'aide de la laïc.

Le coût de la construction sera d'environ \$350,000.00, prêt qui sera consenti par la Société d'habitation du Québec, et le montant souscrit par la population a été de \$31,000.00.

La Corporation demandera très bientôt des souscriptions d'après les plans préparés par les architectes Caouette et Vachon de Thetford-Mines.

la ville de québec

avis/offres/demandes

le 2 septembre 1969

ROLE POUR TAXES D'AFFAIRES, PERSONNELLES, ETC.

1969-70

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de taxes personnelles et de taxes d'affaires, pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du mardi 2 septembre au mardi 23 septembre 1969 inclusivement (les dimanches exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

Depuis 10 hres a.m. jusqu'à 4.30 hres p.m. (heure avancée de l'est), les samedis jusqu'à midi.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le bureau de Révision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner avis intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 23 septembre 1969, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

L'assistant-trésorier de la Ville
François GAGNON, c.a.

Hausse des taxes municipales à Lauzon

Par Michel BELLEAU

LAUZON — Le citoyen de Lauzon devra payer plus cette année en taxes municipales. En effet, les prévisions budgétaires pour 1969-70 portent la taxe foncière de \$0.70 du cent dollars d'évaluation qu'elle était à \$0.75. La taxe d'eau pour les résidences est aussi augmentée de \$35 à \$45.

Le maire de cette localité, M. Robert Guay, a déclaré, en commentaires à ces prévisions budgétaires, que le conseil avait fait tout en son pouvoir pour réduire le plus possible les dépenses, mais que cette légère hausse des taxes était nécessaire.

M. Guay a attribué ces augmentations à certains besoins qui se sont fait sentir lors de la dernière année. "A la section aqueduc, a-t-il précisé, la ville a dû effectuer des travaux urgents à l'usine de filtration. Il a aussi été nécessaire, a-t-il poursuivi, de changer certaines parties de notre vieux système d'égout et d'aqueduc".

Par ailleurs, la ville de Lauzon a dû déplorer, nous a expliqué M. Guay, une perte de revenus du côté de la fourniture d'eau aux entreprises industrielles par suite de la fermeture du chantier de la George T. Davie. La ville doit trouver ailleurs ces argent, a précisé le maire.

D'une façon générale, la hausse de taxe est aussi due à l'augmentation normale

des salaires des employés de la municipalité. M. Guay nous a expliqué que la ville ne peut s'y opposer en aucune manière puisque ces hausses de traitement sont prévues par les conventions collectives en vigueur.

En somme, a conclu le maire, il s'agit d'une hausse de taxe minime et qui est normale dans le contexte actuel. Il fallait que la ville trouve des revenus supplémentaires pour balancer le budget, a-t-il précisé.

Les détails

La ville de Lauzon dépensera, dans la section générale, pour la prochaine année fiscale, une somme de \$852,380.25 qu'elle doit aller chercher en taxes et revenus de toutes sortes. Les trois items principaux sont d'abord les taxes foncières (\$223,584.82), la dette obligatoire renouvelable, \$211,546.25 et la taxe de vente (\$273,480.00).

Dans la section aqueduc, la dépense totale sera de \$244,705.00. Les principaux revenus viennent de la taxe d'eau aux résidences (\$153,610) et de la taxe d'eau industrielle (\$75,200).

Dans la section générale, chacun des services suivants dépense \$388,040.95 (finances), \$171,905.92 (Protection publique), \$223,558.70 (Vieillesse), \$30,300.00 (Service amusement), \$6,774.68 (unité sanitaire), \$31,800.00 (service éclairage) pour un grand total de \$852,380.25.



NOUVEAU SYSTEME D'ALARME

● Bell Canada vient d'installer un nouveau système d'alarme au poste de police et des pompiers de la cité de Charlesbourg. En cas de feu, ce système permettra de rejoindre immédiatement et simultanément tous les pompiers chez eux, en déclenchant le bouton "appel général". Une console téléphonique installée au poste d'incendie est reliée aux téléphones de résidence de tous les pompiers de Charlesbourg. La simple pression du signal "appel d'urgence" actionne la sonnerie de chaque téléphone de résidence des sapeurs. Dès qu'un pompier décroche le combiné de son téléphone, le bouton poussoir de la console relié au téléphone de résidence demeurera allumé toute la durée de la conversation. Ceci permet une identification facile du nombre de pompiers à l'écoute. Une fois le nombre de pompiers requis atteints, le préposé aux appels pourra transmettre les directives appropriées. La conversation peut être engagée dans les deux sens. Ce service est une amélioration appréciable, éliminant une perte de temps précieux, si l'on considère que dans le passé, le préposé aux appels devait rejoindre les pompiers un à un, afin de leur transmettre les directives. Sur la photo, de gauche à droite : M. Maurice Dorion, échevin de la cité de Charlesbourg; M. Jean-Paul Charron, directeur commercial de Bell Canada; M. Jean-Baptiste Dubé, chef de police de la cité de Charlesbourg; M. Jean-Claude Thibault, suppléant du maire de la cité de Charlesbourg; M. Vilmont Verreault, échevin ainsi que M. Serge Daigle, chef adjoint - service de prévention des incendies; MM. Jean-Marie Drolet et Armand Desrosiers, échevins n'apparaissent pas sur la photo.

Le SFPQ expédie à tous les députés un mémoire portant sur le bill 23

par Michel RIOUX

QUEBEC — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a fait parvenir hier à tous les députés de l'Assemblée nationale un mémoire comprenant des notes explicatives sur les représentations syndicales en regard du bill 23.

Le 21 août dernier, le SFPQ et plusieurs autres syndicats ont présenté au ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul Breuleux, un mémoire explicatif sur les représentations syndicales en regard du bill 23.

Le 21 août dernier, le SFPQ et plusieurs autres syndicats ont présenté au ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul Breuleux, un mémoire explicatif sur les représentations syndicales en regard du bill 23.

But — Le but de ces notes explicatives est d'étayer le mémoire

présenté par le front commun syndical en août dernier. A l'aide d'exemples, les notes explicatives approfondissent les points de loi sur lesquels les syndicats avaient manifesté leur désaccord.

Responsabilité

Dans les notes explicatives préparées par le SFPQ, qui était mandaté par les autres syndicats, l'un des principaux points sur lesquels on met de l'importance concerne la responsabilité du futur ministère de la Fonction publique.

Il est logique, peut-on dire, que ce soit celui qui négocie une convention collective qui ait la responsabilité de l'interpréter. Selon le SFPQ, celui qui négocie est plus apte à donner aux diverses clauses de cette convention l'orientation qui leur a été donnée lors des négociations avec la partie syn-

dical. Le syndicat souligne de plus qu'en laissant aux divers ministères de loisir d'interpréter une convention, il est possible qu'on en arrive à une multitude de points de vue, et même des contradictions.

Pour prouver cette assertion, le SFPQ amène l'exemple de l'arrêté-en-conseil 1002, concernant les frais de voyages et de repas des employés itinérants. "Nous nous sommes alors trouvés devant une gamme d'interprétations variant d'un ministre à l'autre", Ailleurs on peut lire: "Il peut même arriver dans certains cas qu'un haut fonctionnaire émette une interprétation qui aille en contradiction avec celle que peuvent donner les membres du conseil des ministres".

Pour pallier à ces inconvénients découlant de l'étendue des centres de décision et d'interprétation, le SFPQ croit nécessaire qu'il soit clairement

stipulé dans le texte de loi qu'il revient au ministre de la Fonction publique d'émettre des directives concernant l'interprétation et l'application des différentes conventions collectives et d'en imposer l'exécution.

Ainsi, dans le but d'uniformiser les conditions de travail au sein de la Fonction publique, le syndicat demande-t-il que seul le ministre, à titre de représentant de l'employeur, pourra établir les conditions de travail des employés qui ne sont pas soumis à des conventions collectives.

Discretion

En ce qui a trait au serment de discretion dont doivent faire preuve les fonctionnaires à l'emploi du gouvernement, le SFPQ propose qu'il y soit ajouté que tout fonctionnaire, "en cas de présomption de fraude, d'injustice grave ou toute autre situation contraire à l'ordre public", puisse être démis de son serment ou affirmation de discretion.

Si par exemple, un tel serment devait interdire à un employé de dénoncer son patron qui a fraudé la population, "ce serait aller contre toute justice et toute logique".

Le mémoire ajoute: "nous n'osons croire que le gouvernement voudrait se servir d'un tel serment comme bouclier ou parapet".

Rencontre

C'est ainsi que, sur bien des points, le SFPQ fournit des notes explicatives aux recommandations contenues dans le mémoire présenté au Comité parlementaire en août.

Pour sa part, le président général du SFPQ, M. Jean-Paul Breuleux, nous confiait en fin de semaine dernière qu'il espérait une rencontre dans la semaine du 15 septembre avec le ministre d'État délégué à la Fonction publique.

Avis divers

APPAREILS ELECTRIQUES

- DU CHOIX
- DE LA QUALITÉ
- DES PRIX

G.J. Lemieux

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821

Conditions faciles de paiement

AMEUBLEMENT

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service :

ROBERT BRETON

54, Boul. de l'Entente

LAUZON - LEVIS

Tél. : 837-1922

Autos à vendre

RINFRET

AUTOS INC.

Depotaire

VOLKSWAGEN

50 RUE DELISLE

ROND-POINT

LEVIS

Tél. 831-2133

1425 3-9 (1. mer. v. au p. 1)

A. V. C.L.

Horlogers — Bijoutiers

REPARATIONS

MONTRES - HORLOGES

CHRONOMETRES-BIJOUX etc.

SERVICE PAR LA POSTE

ACCPTPE

Omer Rousseau

802 est. rue St-Joseph, Québec

coin Mgr Gauvreau. Tél. : 524-1372

13799 (16-20-23-27-30-8)

(4-8-11-15-9) 21 C.L.

Les arpenteurs-géomètres soumettent 23 recommandations

par Normand Lassonde

QUEBEC — Dans un mémoire soumis, hier après-midi, à la Commission d'étude des problèmes juridiques de l'eau, la Corporation des arpenteurs-géomètres du Québec recommande vingt-trois suggestions qui ont pour but de clarifier la situation dans ce domaine complexe.

La Corporation suggère à la Commission de ne pas diminuer le droit d'usage des cours

d'eau par les riverains; en outre, que tout détournement d'un cours d'eau sur la propriété privée soit légalisée par des actes de rectification avec dédommagement aux personnes lésées s'il y a lieu.

Toutefois pour mieux protéger les riverains, les arpenteurs-géomètres prient le gouvernement de consacrer dans un texte de loi, le droit d'accès et de sortie des riverains aux cours d'eau; il s'agirait de droits pri-

ritaires sur l'utilisation des rives.

Sous peine de démolition, la Corporation insiste pour qu'aucun ouvrage susceptible de modifier le rive, quand il s'agit, bien sûr, de cours d'eau dont le lit appartient au Québec, ne soit entrepris sans l'autorisation gouvernementale; de la même façon, le gouvernement devrait refuser les empiètements sur les cours d'eau.

Dans un autre chapitre, celui de la "codification" des données, la Corporation souligne l'importance d'avoir des renseignements exacts. Pour fin de cadastre, elle suggère, par exemple, que des études soient faites sur les plus hautes élévations de la mer au cours de l'année et que la limite de la haute mer puisse être établie sur le terrain à partir d'une élévation géodésique.

Enfin, côté documentation, la Corporation espère qu'un répertoire des cours d'eau navigables soit dressé, que ceux sur lesquels l'Etat prétend avoir des droits y soient spécifiés; elle souhaite aussi que le ministère des Richesses naturelles dresse une liste complète et remise à jour périodiquement des nouveaux et anciens ouvrages de rétention construits sur les cours d'eau; le Ministère pourrait aussi exiger que les municipalités fournissent une liste de ces ouvrages compris dans leur territoire.

Un choix pour l'enseignant : la rétroactivité ou la grève

SAINT-FOY — Dans l'intention avouée d'empêcher les grèves dans le domaine scolaire, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec fait savoir que les enseignants qui se mettront en grève prochainement perdront la rétroactivité de leurs salaires.

L'organisme laisse entendre qu'un article de l'offre patronale prévoit que tout enseignant, qui était au travail dans une commission scolaire en 1968-69 et qui l'est demeuré en 1969-70, recevra un premier versement en rétroactivité le 20 septembre et un deuxième avant le 15 janvier 1970. Une condition est

toutefois attachée à cette offre: que l'instituteur donne un enseignement continu entre le 2 septembre et le 15 janvier.

Jusqu'à maintenant, six associations d'enseignants ont fait parvenir des avis de grèves au ministère du Travail du Québec. Il s'agit des associations d'enseignants de la Mauricie, de la Côte Nord, de la région de Meville, de Salaberry, du Golfe et de la région de Nicolet. Ces avis de grèves prévoient que les arrêts de travail auront lieu le 15 septembre, sauf dans le cas de l'association de la région de Nicolet où la date prévue est fixée au 18 septembre.

A l'échelle nationale, les compagnies d'assurance-vie compaient à la fin de 1968 des investissements au Canada de \$19,658 millions cependant que leurs engagements envers leurs titulaires de polices s'élevaient à \$12,526 millions. Quant à l'excédent, il est constitué pour une large part, de placements faits au nom de titulaires de polices d'autres pays que le Canada.

Placements de \$5,645 millions au Québec

Le total des investissements des compagnies d'assurance-vie dans la province de Québec à la fin de 1968 était l'équivalent de 1.6 fois les obligations de ces compagnies envers leurs titulaires de police, à ce que rapporte l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Les statistiques publiées par l'Association démontrent, en effet, que le total de l'actif investi dans la province de Québec est de \$5,465 millions, alors que les engagements des compagnies d'assurance-vie envers leurs assurés de cette province sont de \$3,448 millions.

Dans la province de l'Ontario, cite-t-on, pour fins de comparaisons, le rapport est de 1.3 à 1, à la fin de la même année.

"Nos placements sous formes d'hypothèques et de valeurs immobilières contribuent à fournir le logement à la population du Québec. De même, nos placements en obligations municipales et gouvernementales aident nos concitoyens des services essentiels comme à l'école ou les routes. Enfin, nos investissements dans l'entreprise privée sont une participation à son expansion et à la création de nouveaux emplois dans la province.

"Nous sommes fiers d'être en mesure de participer de façon aussi significative au progrès du Québec grâce aux investissements rendus possibles par nos titulaires de polices d'assurance".

La Plume Rouge : un objectif d'un million

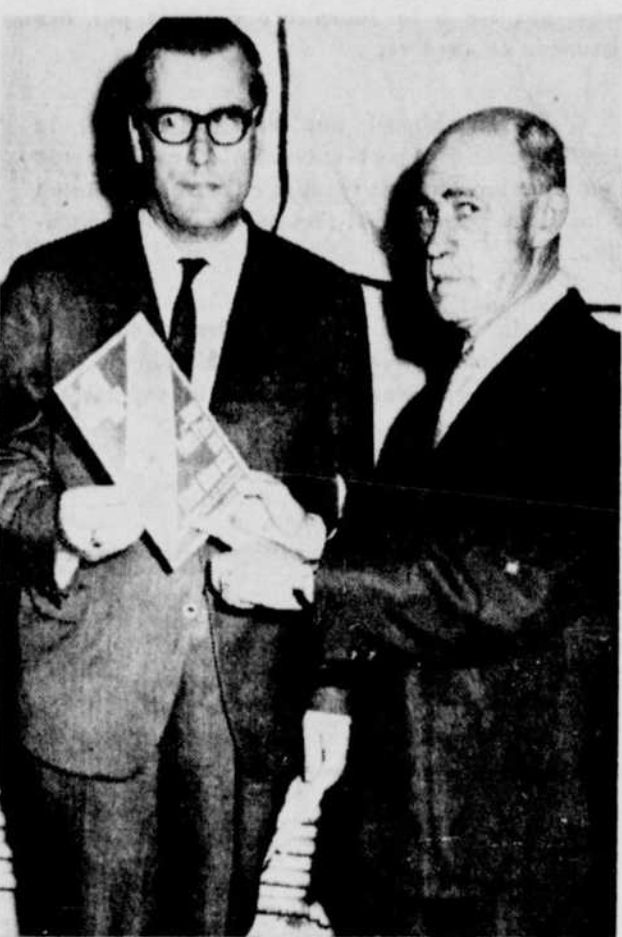
par NORMAND LASSONDE

QUEBEC — Le président de la campagne de la Plume Rouge du COBEC '69, a révélé hier, à l'occasion du lancement de la campagne qui a eu lieu dans une entreprise dirigée par des ex-détenus, "Le Gentilhomme rembourneur Enr.", que l'objectif '69 de cette campagne est de un million de dollars.

"Compte tenu des résultats des quelques dernières années, nous ne sommes pas sans savoir que cet objectif demandera un effort d'équipe considérable et que la réputation et la compétence des personnes dont je suis seconde entretiennent en moi l'optimisme avec lequel je me suis résolu à m'attaquer à ce travail", a dit M. Roméo Fillion.

D'ailleurs, jusqu'ici, la campagne s'annonce assez bien puisque même avant son annonce officielle hier, déjà \$75,000 sont entrés en caisse.

Cette année, les organisateurs sont divisés en sept comités. Pour sa part, le dernier n. le comité féminin a suscité deux manifestations importantes. Le 19 août dernier, une dégradation en plein air, tenue dans les jardins de la résidence des étudiants à l'Université Laval.



● M. Laurent Caron, président de COBEC et M. Roméo Fillion, président de la 24e campagne de la Plume Rouge, lors du lancement de cette campagne hier après-midi. (Photo Marcel Laforce)

a permis de recueillir \$1,500. Récemment, un concert-terrasse fut présenté à Lévis et il semble que les recettes aient été encourageantes.

L'autre comité s'occupe plus particulièrement du secteur de la fonction publique du Canada et du Québec. Un nouveau système a été mis sur pied afin de faciliter les souscriptions. En effet, à la demande d'employés, elles seront déduites à la source. A noter également que six administrateurs visitent, s'occupent des commerces et industries.

D'autres organisateurs s'intéressent aux paroisses. La sollicitation aura lieu le 11 octobre dans toutes les paroisses du diocèse.

Elle sera appuyée par une publicité soutenue à la télévision dans la soirée.

Enfin, d'autres personnes iront chercher de l'argent dans le secteur scolaire, universitaire, religieux, professionnel et municipal.

Soulignant que le bénévolat se fait de plus en plus rare, M. Fillion a lancé un appel à tous ceux qui veulent collaborer à cette campagne annuelle.

Crépeault candidat à la mairie d'Anjou

MONTREAL (PC) — Le maire Ernest Crépeault a annoncé officiellement qu'il briguera à nouveau les suffrages à la mairie de Ville d'Anjou et que tous les membres de son conseil feront de même, lors des élections municipales qui auront lieu le 3 novembre prochain dans cette ville de la banlieue de Montréal.

Un autre mouvement politique a décidé de faire la lutte à l'administration Crépeault à Anjou. Il s'agit du mouvement pour l'affranchissement d'Anjou, dont plusieurs membres ont déjà, dans les années 1960-61, marqué leur opposition aux partisans du maire Crépeault.

Le mouvement exige la démission du maire et des conseillers actuels de Ville d'Anjou. Il présentera également un successeur au maire, M. Jacques Pagé, mais la candidature officielle serait annoncée ce soir

au cours d'une assemblée de ce groupe.

Un des porte-parole du mouvement a déclaré que ce groupe entend faire des pressions à Québec en vue d'empêcher par procédure légale le maire Crépeault de briguer à nouveau les suffrages.

Un autre groupement politique présentera des candidats aux élections municipales dans cette ville, soit le Réveil d'Anjou, dont le candidat à la mairie sera M. Alain Brabant.

Le maire Crépeault étant également président de la commission scolaire d'Anjou et l'ex-gérant de la ville, M. Jean-Paul Pilon, secrétaire-trésorier de la commission scolaire, M. Brabant a demandé à ceux-ci de ne plus mêler les affaires de la commission scolaire à celles de la ville, et a déclaré que son équipe préconise la séparation des deux administrations.

Selon Yu Chi Hsueh

Le Canada devrait pouvoir encore faire marche arrière

STEE-FOY (par U. P.) — L'ambassadeur de la République de Chine à Ottawa, M. Yu Chi Hsueh a déclaré hier lors d'une conférence au Club Richelieu de Ste-Foy qu'il est peut-être tard, mais encore temps pour le Canada de revenir sur ses intentions de reconnaître la Chine rouge.

Cette reconsidération s'avère nécessaire dit-il parce que c'est le vœu de 700 millions de Chinois qui s'opposent, selon lui, au régime "dictatorial" de Mao Tsé Tse.

Nous voulons laisser au peuple chinois la liberté de choisir démocratiquement le régime dans lequel ils veulent vivre et ce n'est pas possible avec la soif de pouvoir de Mao, explique-t-il. M. Hsueh, mais la patience légendaire du peuple Chinois diminue, lançait-il en guise d'avertissement - et ce serait en ce sens que le Canada nuirait à la paix en Asie en re-

connaissant le gouvernement communiste de Pékin.

Il déclarait en outre que les trois conditions de reconnaissance diplomatique demandées par Pékin tendent à faire que le Canada contribue au pouvoir et au prestige du régime maoïste.

Les trois conditions posées par le régime de Pékin se résument à ceci: casser les relations avec le régime de Formose; supporter par vote l'admission de la Chine rouge aux Nations unies et reconnaître la demande de juridiction de Pékin sur Formose.

Pour l'ambassadeur, la reconnaissance par le Canada de la Chine rouge équivaut à l'approbation du régime politique communiste. En somme pour M. Hsueh, reconnaître la Chine rouge veut dire propagation du communisme et imposition d'un régime dictatorial à 700 millions de Chinois qui s'y opposent.

Le CSE estime que l'enseignement professionnel court des dangers

QUEBEC (C.M.) — Les membres du Conseil supérieur de l'éducation s'inquiètent de l'avenir de l'enseignement professionnel au Québec car ils estiment que le rapport maître-élèves 1/17 négocié provincielement au secondaire pourrait freiner le développement de cet enseignement.

C'est après avoir observé et étudié pendant une année l'intégration des écoles de métiers aux commissions scolaires régionales que le Conseil supérieur de l'éducation a remis récemment différentes recommandations au ministre Jean-Guy Cardinal.

Or, les membres voient un autre danger à part le freinage de l'enseignement professionnel au niveau secondaire si le ministère oblige les commissions scolaires à respecter intégralement la norme d'un professeur par 17 élèves. C'est que les commissions scolaires pourraient privilégier l'enseignement professionnel au détriment du secteur académique ou encore retrancher certaines options professionnelles.

Signalant que le rapport maître-élèves en 1968-1969 a été de 1/11,64 (1,429.9 professeurs pour 16,672 élèves), le Conseil recommande qu'une étude complète soit faite sur les différentes normes applicables au niveau secondaire; cette étude pouvant permettre d'établir, en toute connaissance de cause, si l'enseignement professionnel dispensé ne devrait pas être traité spécialement du point de vue financier pour quelques années encore ou peut-être même de façon permanente.

LES STRUCTURES

Le Comité chargé d'étudier les implications de l'intégration des écoles de métiers aux commissions scolaires régionales s'est aussi penché sur le problème des structures dans l'enseignement professionnel.

On recommande ainsi la création d'un poste de responsable de l'enseignement professionnel au niveau de chaque école secondaire polyvalente, au niveau des cadres administratifs de la régionale, au niveau des régions économiques et aux différents paliers du ministère de l'Éducation.

On suggère également que soient créées des sections dans les structures pédagogiques des commissions scolaires afin d'assurer, au niveau de la matière et des méthodes d'enseignement, un progrès constant.

Les membres insistent pour que la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire rende public, pour l'année scolaire en cours, son projet sur la normalisation des coûts du matériel de cours nécessaire à l'enseignement professionnel afin que les commissions scolaires puissent préparer leur budget d'opération conformément aux nouvelles responsabilités qui leur sont dévolues.

Concernant le classement et l'orientation des élèves, le Conseil recommande que l'on organise une campagne d'information sur les options professionnelles et sur les carrières sur lesquelles débouche ce secteur. On demande, de plus, que des mécanismes appropriés permettent le passage d'un élève du niveau secondaire professionnel au niveau collégial.

Le Comité spécial en est venu à la conclusion que l'organisation professionnelle soit envisagée dans une perspective régionale et provinciale et qu'elle soit assez souple pour faciliter le recyclage, non seulement des travailleurs non spécialisés, mais aussi des travailleurs déjà spécialisés.

Giffard est à l'avant-garde dans les loisirs (A. Bérubé)

par MICHEL BELLEAU

GIFFARD — Le maire de Giffard, M. Alexis Bérubé, a inauguré, hier, la programmation 1969-70 du service des loisirs de cette municipalité en affirmant que Giffard était à l'avant-garde dans ce secteur d'activités.

Il a déclaré que sa municipalité avait formé un service municipal des loisirs d'une rare compétence ayant à sa tête un

directeur vraiment dynamique en la personne de M. Max D'Amours.

M. Bérubé a aussi souligné la précieuse collaboration de tous les bénévoles qui secondent le service des loisirs dans son action. "Ce qui fait la force d'une telle organisation, a précisé le maire, c'est non seulement l'apport matériel de la municipalité mais aussi la participation du plus grand nombre de bénévoles possible."

Selon lui, le Service des loisirs de Giffard met depuis quelques années l'accent sur des loisirs non pas seulement divertissants pour les jeunes mais aussi éducatifs.

Le directeur des loisirs de Giffard, M. Max D'Amours, a pour sa part exhorté les gens de sa municipalité à se servir de ses ressources tant humaines que techniques qui sont mises à leur disposition.

"On ne peut pas toujours détecter d'une façon précise les besoins des gens dans un domaine où les goûts et les modes changent d'une façon si rapide, a souligné M. D'Amours.

C'est pourquoi je demande aux gens de nous faire parvenir leurs suggestions pour des activités où il y aurait un véritable besoin."

Voici la liste des activités la prochaine saison: dans le domaine sportif, on a prévu du badminton, du ballon-balle, du ballon-panier, du ballon-volant, de la natation, du hockey, du football, des excursions de ski, du patinage et un club de casting. Du côté des activités sociales, d'abord du cinéma, également des danses folkloriques, un théâtre de marionnettes et des soirées récréatives.

Le Service des loisirs offrira aussi des cours de danse, gymnastique, judo, natation, photographie, sculpture de bois et yoga. On offre également aux gens l'opportunité de s'inscrire au cours d'éducation populaire offerts par la Régionale Orléans.

Les citoyens de Giffard, jeunes comme adultes, qui veulent s'inscrire à ces diverses activités de loisirs, mises sur pied par le service de loisirs de cette localité, peuvent le faire en communiquant avec le secrétariat de cet organisme au numéro de téléphone suivant: 663-7804. Rappelons que ceux qui s'inscrivent avant la date limite, soit le 19 septembre, peuvent obtenir une réduction sur le montant qu'ils auront à débours.



● Le corps d'une inconnue a été repêché du fleuve Saint-Laurent près du quai de la Traversée, le 9 septembre 1969. A date, étant dans l'impossibilité d'identifier cette personne, la Sûreté municipale de Québec publie la photographie de celle-ci ainsi que les détails suivants: Il s'agit d'une personne de 5'1" pesant 110 livres, cheveux bruns teints et courts, âgée d'environ 35 ans, sourcils bruns épais, yeux bruns, lèvres supérieures très velues et avait également un dentier à la mâchoire supérieure. Celle-ci portait un imperméable trois quarts de couleur beige pâle, un gilet blanc à col roulé ainsi qu'une jupe en laine quadrillée orange et brun. Cette personne n'aurait séjourné à l'eau qu'environ quatre heures. Tout renseignement susceptible d'aider la police à identifier ce corps doit être transmis à la Sûreté municipale de Québec, au numéro de téléphone 522-7041, poste 438.



● Mme Jean Marchand, secrétaire-administrative de l'enseignement paramédical à l'Université Laval, prononçait hier une conférence devant les membres de l'Association des femmes de carrières de la ville de Québec. Nous la voyons à droite de la photo, en compagnie de Mlle Françoise Trempe, présidente de cette Association.

L'économie moderne a besoin du travail de la femme (Mme Marchand)

par Thérèse Dallaire

"Si par hypothèse, les femmes, massivement, cessaient du jour au lendemain de travailler, l'économie s'effondrerait tout comme un édifice duquel on supprimerait un pilier central". C'est l'opinion qu'émettait hier, devant les membres de l'Association des Femmes de Carrières de Québec, Mme Jean Marchand (Georgette Guertin), secrétaire administrative de l'enseignement paramédical à l'Université Laval.

L'épouse du ministre fédéral explique de plusieurs façons le développement du travail féminin. "Il y a sans doute à la base, dit-elle, ce désir d'émancipation et d'égalité qui est exprimé dans les grandes chartes des Droits de l'homme, mais il y a, d'abord et avant tout, les besoins économiques de la société qui ne peuvent plus être satisfaits sans l'apport du travail féminin".

Tout en déroulant le film de la femme au travail à partir de sa sortie des études, Mme Marchand a souligné le courage de toutes ces femmes devenues "chefs de famille" qui doivent travailler 8 heures par jour hors du foyer pour assurer le minimum vital à leur famille et qui doivent consacrer un autre huit heures à l'entretien de la maison.

Georgette Marchand a défini une autre catégorie de femmes au travail. Celle des femmes dites de carrière, qui sans rai-

son économique apparente, travaillent hors de leur foyer, soit à temps complet, soit à temps partiel; femme de médecin ou d'industriel, femme d'avocat ou de ministre et qui deviennent le sujet de discussions et de blâmes non dénués de fondement. "Il semble intéressant de réfléchir sur cet aspect du travail féminin, affirme Mme Marchand, d'abord, il faut bien le dire, dans bien des cas, l'aisance matérielle n'est qu'apparente. Parfois, le travail de la femme aide à défrayer certaines obligations familiales qu'elle a contractées: assurer le confort de vieux parents ou de frères ou sœurs dans le besoin. Sait-on vraiment ce qui se passe chez le voisin?"

questionne Mme Marchand. La femme qui retourne au travail, quand les enfants ont atteint l'âge scolaire, en retire-t-elle des avantages? "... Epuisée-elle des difficultés imprévues? ... Son mari, sa famille en souffrent-ils? Aux trois questions, la conférencière répond oui. Oui, il y a un certain dépaysement au moment de sa rentrée au travail. Oui le mari et les enfants en souffrent durant les premiers temps. Mais après quelques mois, le mari s'est vite habitué et sait bien s'accommoder de ce nouveau genre de vie. Pour les enfants la maman devient vite une "maman extraordinaire". Ils sont fiers d'elle et dans bien des cas, elle deviendra pour eux un exemple. Et pour la femme au

travail, la reprise de contact avec la profession et les collègues, la satisfaction de se savoir utile à la société et d'apporter une contribution si modeste soit-elle au monde du travail, sont une réelle source de joie.

Mme Jean Marchand conclut cette partie de sa conférence en affirmant que le travail féminin n'est non seulement un bien mais une nécessité sur le plan de l'économie en général, et une nécessité au point de vue de l'épanouissement de la femme. "On ne peut qu'inciter très fortement les jeunes filles à préparer une carrière" dit-elle. Puis elle continue: "Il faut nous les femmes, nous acharner de toutes nos forces à convaincre les hommes que la préparation de l'avenir de leurs filles a autant d'importance que la préparation de l'avenir de leurs fils."

Comme un post-scriptum apposé au bas d'une lettre, Mme Marchand rend hommage aux pionnières qui, depuis plusieurs générations, ont oeuvré contre le courant pour que les femmes aient droit de cité dans notre "monde homme". Elle souligne principalement la participation de Menie Grégoire dont elle cite une réflexion: "Une place de femme, dans un monde d'hommes, si on la méritait, si on acceptait de la réinventer et de la bien remplir, ce serait une grande et belle chose".

Malaise et confusion au sein de la profession de "puéricultrice"

(par Thérèse Dallaire)

Il règne présentement un climat de malaise et d'incertitude pour les puéricultrices et les garde-bébés de la province de Québec et cela depuis juillet dernier. Selon les informations fournies par les dirigeantes de l'Association professionnelle des

puéricultrices, il semble que le ministère de la Santé voudrait assimiler cette profession à l'auxiliaire en nursing.

LA SITUATION

En juillet dernier, le ministère de la Santé demandait aux hôpitaux de la Province d'af-

firmer une circulaire signée par Mlle Rita Milord, i.l., et M. Jean-Paul Marcoux, c.a., invitant les puéricultrices à un cours de recyclage d'environ 3 mois, en vue d'une formation d'auxiliaire en nursing. Ainsi les puéricultrices deviendraient des auxiliaires aux tâches polyvalentes et travailleraient chez les adultes ou les enfants selon les besoins quotidiens. Par ailleurs, on ne demande pas (pas encore du moins) aux auxiliaires de se recycler en vue de servir dans les pédiatries et les pouponnières. Ce qui a pour effet de pousser chez la plupart des puéricultrices, une réaction de contestation.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Deux associations professionnelles se partagent le domaine des soins aux enfants: l'Association des puéricultrices qui comprend près de 3,000 membres qui ont reçu leur formation professionnelle dans des écoles et l'Association des garde-bébés (2,000 membres) qui ont reçu la leur dans les hôpitaux. Ces associations professionnelles sont régies par une charte provinciale qu'on ne peut supprimer. Aussi, les dirigeantes de ces associations ont-elles fait part aux ministres de la Santé et de l'Éducation, M. Jean-Paul Cloutier et Jean-Guy Cardinal, de la volonté de leurs membres de conserver leur statut professionnel, puisque leurs services sont requis dans les maisons institutionnelles, les garderies et les pouponnières. Depuis la fondation de la première école de puériculture en 1925, la puéricultrice est devenue une spécialiste auprès des enfants; elle contribue à donner à la société des enfants sains et vigoureux et partant, à réduire le taux de mortalité infantile. C'est pourquoi, à l'heure des spécialités de toutes sortes dans le domaine du bien-être, on comprend mal ce geste du ministère de la Santé de vouloir faire des puéricultrices des auxiliaires en nursing.

UNE ENTENTE SOUS PEAU

Mlle Gabrielle Landry, présidente de l'Association des puéricultrices, rejoint à son bureau de Montréal, nous informe que dans la réponse à sa lettre, le ministre de la Santé laisse entendre qu'une étude de la situation est en cours et qu'on peut prévoir, pour d'ici quelques semaines, de bons résultats.

Le Carnaval de Québec

On demande des candidates pour vivre un conte de fée

QUEBEC (G.B.) — Une importante phase dans l'organisation du Carnaval 1970 qui se déroulera du 28 janvier au 10 février a été franchie hier matin lorsque le président du Carnaval, M. Roger Bernier, a procédé au lancement officiel du concours pour le choix des duchesses du prochain carnaval.

M. Bernier a profité de l'occasion pour inviter toutes les jeunes filles qui rencontrent les conditions d'admission à faire parvenir leur candidature dans le plus bref délai et à l'avance la population du Québec métropolitain à inciter les jeunes filles de leur entourage à participer à ce concours en vue du choix des Duchesses.

M. René DesRoches, ex-président du duché de Laval, assumera cette année la responsabilité de l'organisation de ce concours.

Toutes les jeunes filles nées entre le 1er octobre '46 et le 30 septembre 1961 et mesurant entre 5'3" et 5'6" pieds sans souliers sont éligibles.

Des formulaires d'inscription sont disponibles en s'adressant au bureau du Carnaval, 290 rue Joly; les candidates ont jusqu'au 3 octobre pour s'inscrire.

M. DesRoches a beaucoup insisté sur l'anonymat des candidates, l'identité de celles-ci étant inconnues des membres

du jury et le nom des finalistes n'étant dévoilé que lors du choix.

Encore cette année, les candidates seront appelées à se présenter individuellement devant le jury qui sera présidé par M. Jean Bellemare. Cette audition privée se déroulera entre le 6 et le 24 octobre et chacune des candidates sera avisée du jour, de l'heure et du lieu de cette entrevue.

Le jury préliminaire fixera son choix sur trois candidates dans chaque duché et celles-ci seront invitées à participer à la finale qui se déroulera le ou vers le 31 octobre. A l'occasion de ce choix des Duchesses, un grand gala réunissant toutes les candidates et leurs amis sera présenté. C'est dans la joie et l'atmosphère du Carnaval que seront connues les sept duchesses du Carnaval '70.

Une fois choisies, il ne faut aucun doute que ces élues auront l'occasion de vivre un conte de fée en devenant le point de mire de tout le Québec métropolitain. Elles auront l'occasion de poursuivre des cours de perfectionnement féminin au studio 437 et seront vêtues encore cette année par la maison Du Pont du Canada et la Cie Dominion Corset Ltee. En période du Carnaval, leur transport sera assuré par Ford du Canada.

Des préparatifs de guerre



l'éditorial de
Roger
BRUNEAU

Les médias d'information font chaque jour la relation de nouveaux engagements entre Israël et ses voisins arabes. Malgré l'intervention des Nations Unies et les consultations entre les grandes puissances, la situation ne cesse de s'aggraver au Moyen-Orient. Nous assistons présentement à une véritable escalade des événements. Il ne faudra pas se surprendre si un beau matin, nous apprenons que ces engagements sporadiques ont dégénéré en un conflit global et ouvert entre les deux groupes. Il ne nous restera plus qu'à souhaiter que cette guerre n'amène pas d'autres nations à se battre.

Les spécialistes des questions du Moyen-Orient ne discutent plus beaucoup de la fin éventuelle de cet état de conflit entre Israéliens et Arabes. Ils ont depuis longtemps abandonné cette pensée utopique que l'on pourrait, par des

déclarations de bonnes intentions, par des appels à la paix, par des ordres de cessez-le-feu, ramener la paix dans cette partie du monde. Les deux parties ont posé des conditions spécifiques pour négocier la paix, mais chacune rejette les conditions de l'autre. Et plus la situation s'envenime, plus il sera difficile de trouver un terrain commun d'entente. Les engagements qui se produisent maintenant presque tous les jours entre les deux camps, ne font qu'aviver les haines, les rancunes, les désirs de représailles et de vengeance.

Chacun cherche à gagner l'opinion publique, à montrer sa supériorité sur l'autre. Après un engagement, les communiqués se contredisent sur les pertes de matériel, de soldats, de terrain. Si l'on acceptait tout ce qui se dit dans ces circonstances, l'on pourrait présumer que les deux camps sont invincibles. En tout cas, une victoire est bien éphémère et l'armée qui a eu l'avantage de la situation dans un combat hier se retrouve aujourd'hui dans une situation renversée lors d'un nouvel engagement.

L'on se prépare virtuellement à la guerre dans les deux camps, si l'on ne doit pas encore appeler du nom de guerre le conflit qui persiste au Moyen-

Orient. En attendant, l'on profite de tous les prétextes pour faire l'expérience des armées, du matériel, de l'aviation, etc.

Et les quatre grandes puissances mondiales, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Russie, font hypocritement le double jeu de pacificateurs infatigables et de fournisseurs d'armes convaincus. Pendant qu'ils tentent, sur le premier plan et devant l'opinion mondiale, de trouver des moyens pour solutionner la crise du Moyen-Orient et éviter qu'elle ne dégénère en un conflit ouvert où plus d'une nation serait entraînée, l'on accepte sur le second plan de vendre des armes et des munitions dans les deux camps.

Après les perspectives, si vagues soient-elles, de la fin de la guerre du Vietnam, les grandes puissances cherchent-elles à profiter de la situation du Moyen-Orient pour se prouver réciproquement qu'elles ne permettront jamais une fusion des deux blocs? Israéliens et Arabes profitent-ils de "ces bonnes dispositions" des grandes puissances pour régler, avec leur aide et appuyés sur leur prestige, un problème qui traîne depuis tant d'années? Toutes les hypothèses sont admissibles et, en tout cas, il s'en trouve plus d'un pour soutenir que la

paix serait rapidement instaurée au Moyen-Orient si les grandes puissances décidaient sincèrement d'intervenir tant par des moyens diplomatiques que par des gestes positifs. Mais les grandes puissances n'y sont pas intéressées plus qu'il ne faut, puisqu'elles y trouvent leur profit pour le moment.

L'on n'aurait, par exemple, qu'à respecter une interdiction commune d'armer les belligérants et déjà, les adversaires en cause s'épuiseraient rapidement et seraient plus empressés à s'asseoir sérieusement à une table de négociation pour régler leur problème. C'est une solution à laquelle l'on ne peut songer, de moins tant que l'on ne mettra pas fin à la fourniture d'armes par des puissances étrangères.

C'est un objectif que devrait se fixer le Conseil de sécurité des Nations Unies, avant même de songer à envoyer des troupes et des observateurs sur les lieux pour voir si l'on maintient le cessez-le-feu.

Au rythme où se précipitent les événements, le Moyen-Orient deviendra bientôt le point le plus chaud du globe, enlevant en cela la vedette au Sud-Est asiatique.

bloc-note

Québec-Louisiane :

Des gestes dont il y a lieu de se réjouir

La Louisiane... Pour les nôtres, un nom bien évocateur. Certes la Louisiane d'aujourd'hui n'est pas celle des siècles passés, de l'époque où son territoire, possession française, couvrait une large part de celui-là même des Etats-Unis. Mais l'Etat américain de la Louisiane, dont la population est approximativement de 3.500.000 âmes compte quelque 500.000 francophones. La situation est de celles dont il faut tenir compte. Effectivement, les législateurs louisianais en sont conscients, prennent — on doit leur en savoir gré — "un train de mesures de revalorisation du français". Le Québec, pour sa part, n'entend pas demeurer étranger à ces gestes, et il agira de manière à secondar les efforts du gouvernement de là-bas.

Les mots entre guillemets sont tirés du communiqué conjoint que l'on vient de publier, à la suite d'entretiens, à Québec même du gouverneur de la Louisiane, M. John McKeithen, avec le premier ministre québécois, M. Jean-Jacques Bertrand. Rencontres dont les deux intéressés se disent fort satisfaits et à la suite desquelles l'on intensifiera les échanges, tant sur le plan culturel que dans le domaine de la technologie. Sans compter un particulier accent sur le tourisme, les visites de Louisianais

aux Québécois et des Québécois en cette terre lointaine d'Amérique du Nord.

Déjà, à la suite de mesures gouvernementales adoptées en Louisiane, en 1968, il y a eu, dans les deux sens, va-et-vient de missions. Le communiqué dont l'on parlait plus haut, explique que la Louisiane "s'est tournée tout naturellement vers le Québec, qui est le foyer et le principal point d'appui des francophones nord-américains". Par ailleurs, il y a également un an, un ministre québécois, M. Marcel Masse, a pris part au Festival international acadien, tenu en Louisiane. Tout cela n'est point resté sans écho. Le gouvernement du Québec annoncera prochainement la nomination d'un représentant permanent à la-bas. Il y aura aussi mise sur pied d'un comité de liaison québécois-louisianais, dont la tâche consistera, entre autres attributions, à suivre de près le développement des échanges.

Comment ne pas se réjouir de ces rapports, de ces initiatives? Il s'agit là de premiers pas qui, espérons-le, seront suivis d'autres pas dans le même sens, sur la même voie. Louisianais comme Québécois ont à y gagner, et cela, à maints points de vues.

Vive la collaboration entre le Québec et la Louisiane — un nom cher à nos cœurs!

O.A.



Depuis 1867, il y a eu dans le Québec plus de trois cents élections partielles provinciales, la circonscription électorale de Trois-Rivières semblant se placer au premier rang avec neuf dont la dernière fut tenue le 15 décembre 1921. Les élections partielles furent plus nombreuses dans le passé qu'aujourd'hui pour la raison que voici.

Elections partielles disparues

A Québec, jusqu'en 1927 et, à Ottawa, jusqu'en 1931, les élections partielles se multipliaient par suite d'une exigence de la loi qui remontait au règne de la reine Anne, au début du dix-huitième siècle, alors que la Couronne et la Chambre des Communes étaient souvent en conflit. Pour que les députés ne soient pas attirés par des promesses de postes de ministres et les emoluments qu'ils comportaient, la loi les obligeait à retourner dans une circonscription pour s'y faire réélire en tant que ministres. Les législatures des colonies imitèrent la métropole. C'est dire que lorsqu'on était nommé ministre avec traitement, il fallait aller devant le peuple. Lorsque, après des élections générales, il y avait changement d'administration, ce sont tous les nouveaux ministres qui devaient se faire réélire et courir par conséquent le risque d'être défaits. C'est ainsi d'ailleurs que Wilfrid Laurier devint député de Québec-Est. En 1877, étant entré dans le cabinet de Mackenzie, il se présenta dans sa circonscription de Drummond-Arthurs et fut défait. Quelque temps plus tard, il réussissait à se faire élire dans Québec-Est qu'il représenta jusqu'à sa mort en 1919. L'exigence de la réélection fut abolie en Angleterre en 1926, à Québec en 1927, et, à Ottawa, en 1931. On peut se demander si elle n'aurait pas dû demeurer pour quelqu'un qui entre dans le cabinet non au lendemain des élections, mais au milieu d'un règne et si elle ne devrait pas être créée pour celui qui, officiellement, passe du parti politique pour lequel il a été élu à un autre parti politique. Enfin, pour autant qu'on conserve le parlementarisme de type britannique, on peut souhaiter que celui qui entre dans un cabinet soit obligé de se faire élire dans un délai établi par la loi et non en vertu d'une convention constitutionnelle toujours imprécise.

L'opinion publique

On peut souhaiter la multiplication des élections partielles parce qu'en théorie elles permettent de tâter l'opinion publique. Toutefois, en général, elles n'offrent pas les garanties d'un véritable échantillonnage parce que leur date

derrière les faits

les institutions

Elections partielles dans le Québec

par
Jean-Charles
BONENFANT

est choisie par le gouvernement, parce qu'elles sont précédées d'une campagne électorale intense et parce que dans la plupart des circonscriptions les électeurs sont portés à voter pour le parti au pouvoir.

Un bon système électoral ne doit pas seulement reposer sur des élections générales démocratiques et régulières, mais il doit aussi témoigner de la mobilité de l'opinion publique en tout temps et même surtout lorsqu'elle s'oppose au gouvernement. Or, par simple instinct de conservation, celui-ci ne sera pas tenté de choisir pour une élection partielle une époque où il se croit en défaveur. Il faut donc souhaiter que la date des élections partielles soit fixée par la loi, comme ce fut le cas dans le Québec pendant quelques années.

On peut aussi souhaiter que lorsque cela est possible, les élections partielles soient groupées pour représenter des régions et des intérêts variés. Enfin, des listes électorales permanentes permettraient de poursuivre une campagne brève qui éviterait au gouvernement la tentation du favoritisme administratif. Il faudrait

même étudier la possibilité de réduire à son minimum l'administration dans une circonscription où se tient une élection partielle, ce qui serait possible dans une campagne d'au plus trois semaines.

La plupart des éléments de faiblesse des élections partiel-

les disparaîtraient si la date de leur tenue était édictée par la loi, si elles étaient précédées d'une campagne électorale très brève pendant laquelle on s'efforcerait de rendre difficile certaines manœuvres électorales. Mais tout cela peut être de l'angélisme, et

les élections partielles continueraient sans doute à poser aux partis politiques surtout lorsqu'ils sont dans l'opposition des problèmes de stratégie non pas tant à cause de leur importance réelle, mais à cause de l'importance que la tradition leur donne.

LA PAROLE est aux lecteurs

Saint-Jean-Port-Joli et l'artisanat

En parcourant l'Action de samedi, 6 sept. page 23, je fus vivement intéressée par la lecture de deux paragraphes publiés dans un article de M. Roger Lacasse. Cher monsieur Lacasse, vous ne vous étiez réservé que deux à trois heures de plus pour une visite touristique depuis Beaumont jusqu'à Matane. Pas surprenant de vous savoir déçu : vous n'avez fait que passer...

Mais, revenez monsieur Lacasse. Oui revenez, car il vous faut connaître ces artisans sculpteurs que vous qualifiez de "pseudo". Et, cette fois, demeurez un peu plus longtemps. De quel droit vous vient ce

jugement si sévère? Et je cite vos propos : "Je ne croyais pas que tant de pseudo-sculpteurs puissent réussir à vendre autant de naïveté". Du même coup, vous élaborez et les fabricants et les acheteurs. Tous les acheteurs d'artisanats seraient-ils naïfs? Non monsieur, ils sont aussi sympathiques que le sont l'ensemble de nos artisans, puisqu'ils reviennent année après année, toujours plus nombreux. "On ne peut rien acheter de valable à moins d'y mettre entre \$150.00 et \$400.00". C'est trop fort comme jugement, je préfère me taire. Savez-vous monsieur Lacasse que votre article nous fait de la publicité? Bien oui, des ama-

teurs et des connaisseurs viendront vérifier sur place de tels énoncés. Et ils repartiront avec une pièce sortie de la main de nos artisans. Pièce, qui n'est autre chose que l'expression d'une génération qui a su conserver bien vivantes les valeurs d'un passé. Valeurs si nobles, si riches, que les artisans d'aujourd'hui, tout comme ceux d'hier et de ceux de demain, continueront à fixer dans le beau noyer canadien. Oui, revenez monsieur Lacasse, et nous vous en feront voir des choses.

Angéline Saint-Pierre,
Sculpteur,
Saint-Jean, Port-Joli,
P.Q.

La Ligue antituberculeuse

Il était question que le ministère québécois de la Santé absorbât le dispensaire et les deux cliniques de la Ligue antituberculeuse de Québec. Selon le projet en cause, les unités sanitaires seraient vu confier le dépistage et le traitement des tuberculeux à l'extérieur de la ville même de Québec. La Ligue continuerait de vivre, mais ses activités se concentreraient du côté de la campagne du Timbre de Noël et d'une vaste opération éducative auprès du public. L'idée n'est pas encore passée dans la réalité; le sera-t-elle un jour? Quoi qu'il en soit, la Ligue antituberculeuse poursuit inlassablement son méritoire labeur — dont un rapport pour 1968 vient de nous parvenir.

Dans son "mot du président", M. le juge Thomas Tremblay signale notamment qu'au cours de l'année en question, l'on a découvert 155 cas de tuberculose active. L'année précédente, en 1967, le chiffre était de 157. C'est donc dire que la situation demeure d'actualité et invite à des précautions, à la prudence. Aussi bien, la Ligue, explique le juge Tremblay, "s'occupe de plus en plus vers l'éducation du public et le regroupement de toutes les ligues de notre région. Nous ajouterons à la lutte contre la tuberculose la recherche des autres maladies respiratoires. Celles-ci se font de plus en plus nombreuses".

L'infatigable juge Tremblay dit qu'un authentique succès est venu couronner les efforts et le dévouement des organisateurs et organisatrices de la campagne dirigée par notre confrère, M. Guy Lemieux. Il a rendu hommage à la collaboration précieuse de feu M. Edouard Laurin et de feu M. Arthur Drolet qui "faisaient partie de notre Ligue depuis un grand nombre d'années". Le président de l'organisme a tenu également à remercier et à féliciter tout le personnel de la Ligue, dont le directeur médical, le Dr Camille Lessard, présente aussi un rapport.

Dans quelles catégories d'âges a-t-on décelé le plus de nouveaux cas actifs (155) et inactifs (478) de tuberculose? Un peu dans toutes. Encore que, chez les hommes, les cas actifs furent au nombre de 10 et de 15 dans les classes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans; il y en eut respectivement 18 et 30 chez ceux dont l'âge variait entre 40 et 49 ans, et entre 50 ans et plus. Chez les femmes, on repéra, entre autres, neuf cas actifs (25 à 29 ans); 15 (40 à 49 ans) et 12 (50 ans et plus).

Ces chiffres, redisons-le, invitent à faire attention. Il y a telle chose que le dépistage, dont la Ligue fait grand cas et au sujet duquel elle nous ouvre ses services. Ne négligeons point de les mettre à profit!

O.A.



• La loi, c'est la loi mon ami, comme dirait Claude Wagner...

D'ici une génération ou deux

"Le Canada passera au système républicain" (Pelletier)

Par Harold MORRISON

LONDRES (P.C.) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a laissé entendre au cours d'une réunion avec la presse que, d'ici une génération ou deux, le Canada passera au système républicain dans la perspective d'une évolution normale des tendances actuelles.

Parlant ensuite du Parti Libéral provincial, il a exprimé l'opinion que deux factions pourraient s'y manifester, pour des raisons de stratégie politique. Soulignant, au cours du déjeuner offert à la presse à l'hôtel Savoy, l'importance qu'il attache aux relations culturelles canado-britanniques, surtout dans le domaine du cinéma, M. Pelletier s'est dit confiant de voir bientôt une entente de coopération cinématographique ratifiée, bien que, pour le moment, le gouvernement britannique entretienne certaines difficultés dans ce domaine.

"Je puis vous assurer que les Canadiens accordent une grande valeur à cet accord et j'espère que les Britanniques verront la chose du même oeil", a-t-il dit.

Fédéralisme et austerité. Interrogé sur l'avenir politique de M. Marchand, ministre de l'Expansion régionale, M. Pelletier a souligné que la décision d'entrer dans l'ère provinciale relevait de M. Marchand seul, mais il a tenu à souligner l'importance du portefeuille que détient son collègue au cabinet fédéral.

Toujours sur le sujet du Parti Libéral provincial, le secrétaire d'Etat a laissé entendre qu'il entrevoyait la possibilité d'une division de nature stratégique, alors que l'une des deux factions prônerait une attitude favorisant le nationalisme et le séparatisme pendant que l'autre groupe se déclarerait en faveur d'un fédéralisme consolidé. De l'avis du ministre, il faudrait offrir aux électeurs québécois une "option fédérale" clairement établie.

M. Pelletier a aussi laissé entendre qu'au cours des deux ou trois prochaines années, le programme d'austerité ralentirait peut-être quelque peu l'épanouissement culturel. Alors qu'un journaliste lui demandait si l'austerité canadienne était comparable à celle qui frappe la Grande-Bretagne, M. Pelletier a répondu par la négative, mais il a toutefois souligné que les Canadiens, eux, trouvaient quand même que c'était "l'austerité".

Appui au mécontent. M. Pelletier a aussi traité du retrait des troupes canadiennes de l'OTAN, des relations canado-américaines et du Nigeria.

D'un océan à l'autre

Journée canadienne à Strasbourg

STRASBOURG, (AFP) — M. Paul Beaulieu, ambassadeur du Canada à Paris, a présidé mercredi les manifestations de la "Journée du Canada" à la foire européenne de Strasbourg.

L'ambassadeur a été accueilli au Parc des Expositions du Wacken par MM. Jean Verdier, préfet de la région Alsace, Paul Wach, président de la foire européenne, et de nombreux élus et personnalités du monde économique, aux accents des hymnes nationaux exécutés par la fanfare des Forces Armées Canadiennes qui participaient également à cette journée.

Dans son allocution de bienvenue, M. Paul Wach s'est félicité de la tenue, pour la première fois à Strasbourg, d'une journée officielle du Canada et a présenté à ses hôtes la foire européenne qui groupe plus de 4.000 exposants dont 1.000 étrangers de plus de trente pays. Il a souligné que les échanges de l'Alsace, à l'image de ceux de la France en général, avec le Canada ont suivi une courbe ascendante, les exportations de l'Alsace vers le Canada concernant notamment des textiles, des articles d'habillement, des cuirs et des denrées alimentaires, et ses importations, des métaux non ferreux et des produits chimiques. M. Wach s'est déclaré persuadé que la présence canadienne à la foire européenne permettra de resserrer les liens entre les deux pays et de favoriser leurs échanges économiques.

De son côté, M. Paul Beaulieu a rappelé que le Canada voudrait "pousser plus avant

ses échanges commerciaux, scientifiques et culturels avec la France" et s'intéresse au marché français. Il déplorerait évidemment que s'équilibre favorable à la France et que le chiffre des échanges augmente, a-t-il ajouté, et pour notre part, nous mettrons tout en œuvre pour encourager les industriels de nos deux pays et agir en ce sens. L'ambassadeur a cité à ce sujet l'exemple d'une société d'Etat canadienne, la "Polymer Corporation" qui a implanté en 1962, à la Wantzenau, près de Strasbourg, une usine de production de caoutchouc synthétique.

L'ambassadeur a ensuite fait les honneurs du stand du Canada à ses hôtes strasbourgeois. Intitulé "connaissance du Canada", cet ensemble de 65 m² situé dans le nouveau hall des représentations étrangères, est plus particulièrement axé sur les aspects de la vie canadienne dans la perspective des possibilités d'émigration et d'emploi.

Après un déjeuner offert par les autorités de la foire européenne au cours duquel l'ambassadeur a de nouveau souligné la multiplicité des liens qui unissent la France à son pays, M. Paul Beaulieu s'est rendu à l'usine Polymer qu'il a visitée sous la conduite de M. Robert S. Dudley, président du Conseil d'administration.

Au cours de son séjour à Strasbourg, M. Paul Beaulieu a également été reçu par M. Pierre Pflimlin, ancien président du Conseil municipal de la ville, et a signé le livre d'or de la ville de Strasbourg.

L'enseignement du français compromis ?

WINNIPEG (P.C.) — Larry Desjardins, le député libéral-démocrate de St-Boniface, a déclaré mercredi qu'un rapport préliminaire de la Commission sur les divisions scolaires compromettrait l'instruction en langue française.

Les recommandations du rapport "ne seront jamais acceptées par les Canadiens français de ces régions-là", a affirmé M. Desjardins.

La Commission, qui avait été formée par l'ancien gouvernement conservateur, a recommandé que le nombre des districts scolaires de la province soit réduit de 32 à 19, et que les nouvelles répartitions tiennent compte de l'importance numérique de la population étudiante et de la possibilité d'un secteur donné de financer les institutions qui s'y trouvent.

Selon M. Desjardins, les cinq districts qui sont entièrement de langue française disparaîtraient dans la réforme.

"Heureusement, il ne s'agit que d'un rapport préliminaire et non pas d'une législation. Il y aura des protestations."

\$23 millions en salaires perdus

SUDBURY, (P.C.) — Les employés en grève de la compagnie International Nickel ont perdu plus de \$23.000.000 en salaires, a annoncé hier un porte-parole de l'entreprise.

Selon M. Jack Pigott, gérant général du secteur ontarien de Inco, la grève a coûté en moyenne à chaque employé plus de \$1.300 de salaire.

L'arrêt de travail a commencé le 10 juillet, quand 18.000 membres de l'unité 6500 des Métallurgistes unis d'Amérique ont débarré à Sudbury et à Port Colborne.

La grève, a ajouté M. Pigott, a "égale-

ment nui à l'industrie du nickel, à ses clients et fournisseurs, à l'économie nationale et au commerce local".

Le Syndicat demande des augmentations de \$2 de l'heure chez Inco alors qu'il signe

Des avocats s'en prennent aux propos de Munro

REGINA, (P.C.) — Le président de la Saskatchewan Law Society s'en est pris au ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être, M. John Munro, lui-même avocat, après que celui-ci eut déclaré que certains avocats tirent profit de la misère humaine.

M. A. W. Embury, de Regina, a affirmé que les avocats étaient guidés par leurs principes et par un code d'éthique qui ne justi-

fient nullement "les reproches insensés" du ministre et ses allégations "mal fondées et injustifiées".

M. Munro avait déclaré devant une réunion de membres du Barreau d'Hamilton qu'il était de plus en plus évident que la loi qui s'applique pour les riches n'est pas la même que celle qui touche les pauvres.

Aux termes de l'ancien contrat, le salaire moyen à Inco était de \$3.06 l'heure.

Stan Little est réélu président du Syndicat

TORONTO, (P.C.) — Stan Little a été réélu mercredi président du Syndicat canadien de la Fonction publique fort de 130.000 membres.

Président du SCSFP depuis sa fondation, en 1963 et vice-président du Congrès canadien du travail, M. Little, âgé de 58 ans, a été réélu pour un autre terme de deux ans.

Il a reçu 459 votes contre 148 pour son plus proche adversaire, Wally Higgins, prési-

dent du local 79 de Toronto et 21 votes pour Don Roach, président du local 767 de Toronto.

M. Little compte plus de 30 années d'expérience dans le syndicalisme, ayant déjà été président de l'Alliance de la fonction publique.

Le syndicat que préside M. Little est le deuxième plus important au Canada et est en voie de dépasser les 140.000 membres des Métallurgistes unis d'Amérique.

Joe Smallwood fait certaines confidences

HALIFAX (P.C.) — M. Joseph Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve, a déclaré hier dans une interview qu'il aurait renoncé à la direction du gouvernement et à celle du parti libéral provincial si M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports, était entré dans la course.

M. Smallwood mène actuellement une campagne afin de conserver la direction du gouvernement qu'il détient depuis l'adhésion de la province à la Confédération, il y a 20 ans. Un congrès pour l'élection d'un nouveau chef du parti libéral provincial doit se tenir à St-Jean, N.N., le 31 octobre et 1er novembre.

Une récolte de pommes est détruite

HALIFAX (P.C.) — La récolte de pommes dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, a été partiellement perdue par suite du passage de l'ouragan Gerda qui a fait des ravages dans l'ouest des Maritimes mardi soir et mercredi.

Selon M. A. E. Calkin, administrateur de Scotian Gold Cooperative à Kentville, la récolte a été perdue à 10 ou 15 pour cent, ce qui représente une somme de \$300.000 à \$450.000 pour les producteurs.

L'ouragan, qui venait de la mer à 140 milles à l'heure, a diminué d'intensité en abordant la terre ferme. Il a pénétré jusqu'au

Nouveau-Brunswick, dans l'est du Québec et au Labrador.

Gerda a causé des pertes de courant à Halifax, Kentville, Yarmouth et Bridgewater, en Nouvelle-Ecosse. Plusieurs centaines de personnes ont été privées des services du téléphone.

Au Nouveau-Brunswick, la route 103 entre Hartland et Floreneeville a été inondée et sera fermée pour plusieurs jours. Les voyageurs qui font la navette entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Ecosse et entre le Nouveau-Brunswick ont interrompu leur service.

\$10 millions en plus au déficit budgétaire

OTTAWA (P.C.) — Le déficit budgétaire du gouvernement fédéral, pour l'exercice final se terminant le 31 mars dernier, s'élevait à \$576.112.843, soit \$10.000.000 de plus que n'avait prévu le ministre des Finances, M. Edgar Benson, il y a trois mois.

Faisant rapport, mercredi, sur les derniers chiffres des revenus et dépenses pour l'année 1968-69, le ministre des Finances a annoncé que le déficit, selon le système des comptes économiques nationaux, s'établissait à \$77 millions et non à \$67 millions comme le montraient des chiffres préliminaires.

Les comptes budgétaires sont ceux qui servent directement au Parlement, mais les comptes économiques nationaux sont plus généraux et comprennent le calcul de l'impact des politiques financières gouvernementales

Prêt pour financer une vente au Pérou

OTTAWA, (P.C.) — Un accord relatif à un prêt de \$2,8 millions vient d'être signé pour financer une vente au Pérou de matériel et de services destinés au transport et à la manutention des minerais concentrés.

C'est le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pélissier, qui a fait part de cette entente, hier, à Ottawa. Il a expliqué que ce prêt a été accordé par la Société d'assurance des crédits à l'exportation à la suite

d'un accord commercial survenu entre l'administration générale du transport maritime, organisme du ministère péruvien des Transports et Communications, et Hawker Industries Ltd. de Toronto.

L'argent servira à financer la fabrication d'un navire pour transporter des trains sur la lac Titicaca, ainsi que des installations pour la manutention du minerai en vrac dans le port de Matarani.

La chasse à l'homme a échoué

Les ravisseurs de la jeune Torontoise toujours en fuite

Par KORKY KOROLUK

TORONTO (P.C.) — Une des chasses à l'homme les plus élaborées de l'histoire de l'Ontario a échoué, mercredi, et la police est toujours à la recherche des ravisseurs de la jolie jeune femme, fille d'un millionnaire torontois, qui est rentrée chez elle saine et sauve, moyennant une rançon de \$200.000.

Les recherches s'étendaient jusqu'à Québec alors qu'on tente de retrouver les quatre individus qui, dimanche dernier, ont enlevé Mary Davis Nelles, une jeune femme de 26 ans.

C'est dans la région de Muskoka, à une centaine de milles au nord de Toronto, que les recherches ont été le plus intenses car c'est là que la rançon, d'abord établie à \$850.000 puis ramenée à \$200.000 a été remise, en billets de banque de \$20, \$50 et \$100, dans deux serviettes de cuir noir déposées près des ruines d'une vieille église, à Footes Bay.

La police recherche deux véhicules occupés chacun par deux hommes.

DESCRIPTIONS

Le premier est une familiale station-wagon mauve, de modèle récent et les deux hommes qu'il s'y trouvaient avaient entre 30 et 35 ans et mesuraient environ six pieds; tous

deux avaient le teint sombre et les cheveux noirs. L'un d'eux a un bras amputé au-dessus du coude.

Le second véhicule est une Oldsmobile Cutlass beige de l'année et les deux occupants seraient dans la vingtaine.

Les numéros de série des billets de banque ont été communiqués aux corps policiers de tout le Canada.

M. Nelles, qui est âgé de 29 ans, a trouvé sa femme dans un bois; elle était ballonnée et ligotée, mais elle n'avait pas été alitée.

Les instructions transmises par les ravisseurs étaient trans-

misses étape par étape et M. Nelles ne connaissait l'étape suivante qu'après avoir atteint la boîte téléphonique désignée où on lui communiquait les instructions pour poursuivre sa route.

La police avait espéré démentir en contact avec la voiture de M. Nelles grâce à un appareil émetteur de signaux radio attaché à la voiture que conduisait ce dernier, mais le microphone a fait défaut et le vaste dispositif de police déployé dans la région, tant sur terre que dans les airs, s'est avéré inutile.

"Notre principal souci était de protéger cette femme", a

déclaré le directeur adjoint de la police métropolitaine de Toronto, M. B. Simmonds.

SURVEILLANCE

Les ravisseurs avaient averti M. Nelles qu'il serait constamment surveillé et que toute tentative pour avertir la police coûterait la vie à sa femme.

C'est par l'entremise du voisin de l'oncle de Mme Nelles, M. Sam Shefsky, que la police a été mise au courant du rapt. En tant qu'ami et associé de M. Nelson Davis, directeur de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, M. Shefsky pouvait agir comme agent de liaison entre les policiers et la famille Davis-Nelles.

Dans un effort pour retrouver les coupables, la police provinciale de l'Ontario avait établi un vaste dispositif de contrôle sur plusieurs routes de la province, retardant la circulation de près de quatre heures à certains endroits, entre autres sur la route 400, alors que toutes les voitures étaient arrêtées et fouillées.

On craint que les ravisseurs ne se soient réfugiés dans la région de Footes Bay, centre de villégiature très populaire dont la plupart des résidences d'été ont été fermées pour l'hiver, ce qui offrirait un refuge propice pour les malfaiteurs.

La Cosa Nostra au Canada

EDMONTON (P.C.) — La Cosa Nostra a des ramifications au Canada et elle coexiste avec d'autres types de crime organisé, a déclaré hier le chef de la police de Toronto, M. James Mackey, devant l'Association canadienne des chefs de police.

Au cours du congrès annuel de l'Association, M. Mackey a précisé que de grosses sommes d'argent affluaient au Canada par l'entremise du crime organisé qui acquiert des entreprises.

La police sait que certains hommes d'affaires canadiens ont été forcés de vendre à des criminels et les petites entreprises elles-mêmes ont reçu des sollicitations insinuantes, a affirmé le chef de la police torontois.

"L'argent dont se sert le crime organisé pour s'infiltrer dans les affaires ne vient pas seulement du jeu, des narcotiques et d'autres activités criminelles, il provient aussi des prêts usuraires... à des taux d'intérêt allant parfois jusqu'à 150 pour cent par semaine", a ajouté le chef Mackey.

Nouvel éclat

21 mars au 20 avril (Bélier) — Abordez cette journée avec confiance et tout ira pour le mieux. L'influence des planètes aura des effets variés sur les natiés de ce signe.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous differez une décision de quelques heures pour voir plus clair en vous-même. Soyez plus attentif aux problèmes domestiques. Journée aussi intéressante dans l'ensemble que dans le détail.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Pour ne pas vous enliser dans la routine, organisez-vous des distractions et ne calculez pas les initiatives. Un contretemps au cours de la soirée.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous surmenez en aucune façon, votre résistance nerveuse en serait diminuée. Ne soyez pas la personne d'une seule idée, élargissez vos horizons.

24 juillet au 23 août (Lion) — Montrez-vous aussi aimable que possible, ce sera la meilleure façon de cimenter la bonne entente dans votre milieu.

24 août au 23 septembre (Vierge) — On n'acceptera pas vos idées d'emblée. Vous avez de la veine sur le plan financier. Une journée qui ne répond pas à vos prévisions.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Tact et modération, deux mots-clé pour les natiés de ce signe, au cours de la présente période. Ne perdez pas contacts avec vos vieux amis.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne faites pas fi de l'expérience des autres, au contraire, cherchez à vous en

Horoscope

VENREDI 12 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Abordez cette journée avec confiance et tout ira pour le mieux. L'influence des planètes aura des effets variés sur les natiés de ce signe.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous differez une décision de quelques heures pour voir plus clair en vous-même. Soyez plus attentif aux problèmes domestiques. Journée aussi intéressante dans l'ensemble que dans le détail.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Pour ne pas vous enliser dans la routine, organisez-vous des distractions et ne calculez pas les initiatives. Un contretemps au cours de la soirée.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous surmenez en aucune façon, votre résistance nerveuse en serait diminuée. Ne soyez pas la personne d'une seule idée, élargissez vos horizons.

24 juillet au 23 août (Lion) — Montrez-vous aussi aimable que possible, ce sera la meilleure façon de cimenter la bonne entente dans votre milieu.

24 août au 23 septembre (Vierge) — On n'acceptera pas vos idées d'emblée. Vous avez de la veine sur le plan financier. Une journée qui ne répond pas à vos prévisions.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Tact et modération, deux mots-clé pour les natiés de ce signe, au cours de la présente période. Ne perdez pas contacts avec vos vieux amis.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne faites pas fi de l'expérience des autres, au contraire, cherchez à vous en

enrichir. Accordez le bénéfice du doute aux enfants.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous rêverez d'évasion, d'aventures et de changements. Il sera difficile de vous garder en contact avec la réalité, aujourd'hui. Influences planétaires très mixtes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Il ne sera pas facile de venir à bout de votre entêtement aujourd'hui. Vous recevrez un cadeau inattendu et des plus conformes à vos goûts.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous soustrayez pas à vos obligations pour satisfaire des caprices. La fin de la journée sera plus conforme à vos goûts que le début.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous ne sauriez être trop prudent. On vous cherche noise pour des peccadilles. Une de vos prévisions se réalise. Votre santé exige des attentions.

SI VOUS ETES NE

UN 12 SEPTEMBRE

Energie et force caractérisent les natiés de ce signe. Si vous savez joindre l'amabilité à ces deux grandes caractéristiques, vous donnerez plus de rayonnement à votre activité. Il importe que vous évitiez les abus gastronomiques et vous vous absteniez de tout excès dans l'intérêt de votre santé.

Galerie Le Mardié

Cours de CERAMIQUE

ET POTERIE

JOUR ET SOIR

8275, Côte de la Montagne

Tél. : 692-1614

HOLT RENFREW

en collaboration avec

La Ligue Catholique Féminine

présente sa collection d'automne comprenant des exclusivités européennes par les plus grands couturiers de

France, Italie, Suisse

Le mercredi 17 septembre 1969

à 8 heures 30 du soir

A LA BASTOGNE

(Salle St-Laurent)

Sous la présidence d'honneur de

Madame Gilles Lamontagne

\$4.00 par personne Prix de présence

Billets en vente chez Holt Renfrew

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville et Place Ste-Foy



CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT

BALLET

par : Académie des Grands Ballets Canadiens

INSCRIPTION :

vendredi 12 septembre 1969, 7.00 à 9.00 hres p.m.

Information : 681-7809

COURS DE:

HAUTE-COUTURE - COUPE - COUTURE CHAPEAU

Ainsi que:

LA BEAUTE A TOUS LES PALIERS:
LA DEMARCHE - LE MAINTIEN - L'ELEGANCE
EDUCATION PHYSIQUE - L'ART DE SE MAQUILLER
COIFFURE - CULTURE GENERALE - ETIQUETTE

Ecole de Haute-Couture et de Charme

Emp.

John A. Kelly

990, Salaberry, Québec. Tél.: 524-9474

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles privées de la Province.

Six sous-groupes pour appuyer le "task-force" constitué par Beaulieu

par Claude ST-LAURENT

QUEBEC — Faisant suite à la formation, la semaine dernière d'un groupe de travail de 18 personnes dont la mission sera d'assister et de conseiller le ministre des Finances dans ses fonctions, M. Mario Beaulieu a annoncé hier la création de six sous-groupes permanents formés de membres du premier groupe de travail et de spécialistes des secteurs financiers et économiques de l'entreprise privée et du gouvernement.

Ces experts auront pour fonction d'établir, dans les plus courts délais possibles les urgences et les priorités du gouvernement au niveau économique. Ils travailleront également à la préparation des budgets, à la politique fiscale, à la révision des lois fiscales, au financement et à la politique administrative.

On se rappellera que M. Beaulieu avait annoncé la semaine dernière la création d'un groupe de travail principal for-

mé de ministres, de spécialistes de l'entreprise privée et de hauts-fonctionnaires. Ce groupe, de même que les sous-groupes, agiront de façon permanente de façon à conseiller le ministre tant sur les politiques à long terme qu'à court terme mais M. Beaulieu a tenu à souligner que ce groupe de travail n'aurait pas de longs rapports à soumettre mais que son action se devait d'être rapide et efficace.

Priorités économiques

M. Arthur Tremblay, président de l'Office de planification et de développement du Québec, présidera conjointement avec M. Michel Bélanger, conseiller économique du gouvernement, le sous-groupe des priorités économiques.

Ce groupe de travail aura pour mandat de proposer, à partir de l'état actuel de l'économie et des prévisions de la conjoncture de l'an prochain, les choix prioritaires qui devraient motiver la ligne d'action du gouvernement dans la préparation du budget et la législation. Le sous-groupe doit

également suggérer des mesures positives permettant d'intégrer la croissance de l'emploi au contexte plus immédiat de la lutte contre l'inflation.

Les spécialistes devront aussi établir des priorités portant sur des programmes à moyen terme de 4 à 5 ans. Au besoin son travail s'intégrera à celui du groupe de politique budgétaire.

Préparation de budgets

M. Michel Bélanger présidera également le sous-groupe chargé de la préparation des budgets, comité auquel participent entre autres trois ministres: M. Jean-Paul Beaudry, M. Jean-Paul Cloutier et M. Armand Russell.

Le mandat de ce sous-groupe est de préparer des recommandations pour les directives que le ministre des Finances doit émettre aux ministères. Il devra également suivre tout le processus d'analyse des demandes de crédits budgétaires y compris les demandes pour des budgets supplémentaires.

En coopération avec le sous-groupe des priorités économi-

ques il devra évaluer les priorités à accorder aux nouveaux programmes.

Politique fiscale

Le sous-groupe de la politique fiscale sera dirigé par M. Marcel Bélanger et trois ministres y participeront également, soit MM. Marcel Masse, Jean-Guy Cardinal et Robert Lussier.

Le comité comprend également Mme Otto Thur, M. Marcel Faribault, M. Robert Després, M. André Bisson et M. Bernard Bonin.

Guy Cardinal, Louis-Philippe Bouchard, André Gauvin, Claude Masse, Jean-Paul Cloutier et M. Armand Russell.

Le sous-groupe devra examiner l'ensemble du problème de la fiscalité et principalement tout secteur ou toute mesure qui paraît prioritaire aux membres du groupe. Il examinera en particulier la répartition du fardeau fiscal sur les divers groupes sociaux et l'effet de la fiscalité sur la croissance économique du Québec.

Lois fiscales

Me Julien Chouinard, secrétaire général du Conseil exécutif du gouvernement du Québec depuis octobre 1968 de Prieur, Marcel Faribault, Robert Després et John Lynch Staunton.

Le mandat de ce sous-groupe est d'examiner les projets de révision des lois fiscales et donner un avis technique à ce sujet.

Politique administrative

En partant des études en cours dans ce domaine ce sous-groupe devra recommander les décisions administratives ou propositions législatives qui devraient être adoptées de façon plus urgente.

Le comité présidé par M. Roch Bolduc est formé de MM. Armand Russell, Gilles Guérin, Rolland Giroux, Robert De Coster, Robert Després, Richard Mineau et André Bisson.

Financement

Le sixième sous-groupe, celui du financement aura comme

mandat de coordonner les programmes d'emprunts publics et para-publics. Il devra également

établir et réviser des prévisions sur les possibilités du marché financier. Il étudiera

enfin toute forme de financement qui pourra s'avérer praticable.

Contre le trésor public

Un ex-candidat de l'UN est accusé d'une fraude

QUEBEC (C. St-L.) Un ex-candidat de l'Union nationale dans le comté de Témiscamingue, lors des élections de 1966, M. Arcade Plante, comparaitra aujourd'hui vraisemblablement à Rouyn-Noranda en Cour des Sessions de la Paix pour répondre à une accusation de fraude contre le trésor public au montant de \$13,000.

C'est le ministre de la Justice, M. Rémi Paul qui a annoncé que l'individu serait traduit devant les tribunaux ayant été mis en demeure de le faire, par voie de sommation.

Le candidat avait recueilli 2,196 voix lors des élections de 1966 alors que le candidat libéral Gilbert Thériault gagnait le comté avec 4,413 voix.

M. Rémi Paul, en faisant part de la nouvelle a déclaré qu'il concevait la Justice comme étant égale pour tous et qu'il ne devait y avoir aucune discrimination ou passe-droit. M. Paul n'a pas cherché à éviter les questions des journalistes, précisant toutefois qu'il ne pouvait en dire plus long sur l'acte d'accusation. "Mon rôle n'est pas celui de procureur de la Couronne dans cette affaire, de dire Me Rémi Paul.

Interrogé à savoir si d'autres politiciens pourraient faire l'objet de poursuites devant les tribunaux, Me Paul a laissé entendre qu'à sa connaissance, il n'y aurait pas d'autres poursuites pour le moment.

On sait que le député du Saguenay, Me Pierre Maltais doit lui aussi répondre à une accusation de fraude tandis que le sous-ministre adjoint du Bien-être social, M. Bergeron et son adjoint, M. Claude Morissette ont été traduits devant les tribunaux en rapport avec une vaste enquête entreprise par la Sûreté du Québec concernant des fraudes au niveau des chèques d'assistance. Une seule accusation de quelques centaines de dollars pèse sur M. Bergeron et Morissette.

Me Rémi Paul a révélé d'autre part qu'il ne croyait pas que l'accusation portée contre M. Arcade Plante soit relative au Bien-être social.

L'évolution du droit français pose un problème (J.-J. Bertrand)

QUEBEC (P.C.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré, hier, que l'évolution du droit français, nécessaire pour sa survie, pose le problème suivant: comment adapter notre droit français aux réalités nouvelles, sans du même coup, le vider de sa substance, de sa richesse et de son génie propre.

Portant la parole au dîner offert par le Conseil exécutif de la province aux participants

du congrès de l'Institut international de Droit d'expression française, M. Bertrand a ajouté que les rencontres et les discussions inaugurées il y a cinq ans par l'IDEF nous aideront à résoudre cette difficile équation.

Le dîner avait lieu au Café du Parlement et était rehaussé par la présence du ministre français de la Justice, M. René Pélivan. Les agapes n'étaient pas ouvertes à la presse.

Dans un texte remis d'avance aux journaux, le premier ministre québécois, en souhaitant la bienvenue aux distingués visiteurs a signifié que les discussions entre juristes de langue française... sont une autre manifestation tangible de l'unité et de la solidarité qui unissent les peuples francophones du monde.

L'IDEF tient son congrès au Canada du 7 au 14 septembre.

REVISION

La "messe rouge" remplacée par un service multiconfessionnel

MONTREAL (P.C.) — La traditionnelle "messe rouge" qui marque chaque année la rentrée des tribunaux, à Montréal, a été remplacée mercredi par un service multiconfessionnel, célébré dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville.

Les participants à ce service étaient l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Giguère, le Très Révérend R.K. Maguire, évêque anglican de Montréal, et le rabbin Abraham Rubin, qui ont successivement commenté des extraits de la Bible.

Après la cérémonie religieuse a eu lieu, au Vieux Palais de Justice, celle de la rentrée proprement dite des tribunaux, point culminant de ce qu'on a maintenant convenu d'appeler la "journée du Barreau".

Selon la coutume établie, on avait invité à cet événement de distingués représentants de la France et de l'Angleterre, soit le bâtonnier du Barreau de Paris, Me Claude Lussan, et le lord-chancelier britannique, Lord R.H. Gardiner.

LES INVITES

Parmi les sommités présentes se trouvaient également le ministre de la Justice du Canada, Me John Turner, le solliciteur du Québec, Me Armand Maltais; le bâtonnier du Barreau de Montréal, Me Philip Vineberg, le bâtonnier général, Me Claude Gagnon, les juges en chef André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, Alan Gold, de la Cour provinciale, Jean-Paul Lavalée, de la Cour du Bien-être social et Paul Champagne, de la Cour municipale; les doyens des facultés de Droit de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, Mes Jean Beetz et John Durnford; sans oublier cet autre distingué membre du Barreau, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Dans le rapport qu'il a fait des activités de la Cour supérieure du district de Montréal, le juge-en-chef adjoint George S. Chailles a souligné que le nombre de juges disponibles

pour siéger aux causes contestées était "tout-à-fait insuffisant".

Le juge Chailles a noté qu'à la fin de juin 1969, il y avait quelque 14,241 causes d'inscrites aux rôles de la Cour supérieure, mais non encore entendues.

DELAIS

Il a précisé que le délai entre l'inscription et l'audition d'une cause, l'an dernier, allait de quatre mois dans le cas des causes "entendues par préférence" et jusqu'à 39 mois dans celui de causes dites "ordinaires". Dans le cas des séparations de corps, il pouvait y avoir jusqu'à 28 mois de délai avant l'audition de la cause. Et ces délais, d'ajouter le juge Chailles, "ont augmenté légèrement depuis l'an dernier".

Toutefois, de nouvelles nominations de juges depuis le mois de mai "devraient nous permettre de commencer à réduire les délais", a dit le juge en chef adjoint.

"La tenue au Canada du quatrième congrès de votre institut, a poursuivi M. Bertrand, va nous encourager à poursuivre avec un élan nouveau et des lumières nouvelles la revision en profondeur de nos principales institutions juridiques.

"Depuis quelques années déjà, nous avons entrepris de repenser notre droit civil en fonction des besoins particuliers de notre temps et de notre milieu, a dit encore le premier ministre.

"De plus, une commission d'enquête sur l'administration de la Justice en matière pénale et criminelle est à compléter son rapport final après deux années d'études et de consultations."

M. Bertrand a souligné que les Québécois ont toujours considéré le droit français comme l'un des éléments les plus précieux de leur héritage culturel. "Il est, avec la langue, a-t-il poursuivi, l'un des traits essentiels de notre personnalité collective et nous ne saurions y renoncer sans cesser d'être nous-mêmes."

Le chef du gouvernement québécois a souhaité aux délégués le plus rentable succès dans leurs travaux qui doivent prendre fin dimanche.



Problèmes d'eau chaude?

Arrangez-vous donc pour "cascader" chez vous...

Voici pourquoi!

Fait 1: Vous pouvez acheter un chauffe-eau électrique Cascade, taille familiale, à un prix très modique.

Fait 2: Une famille de quatre personnes utilise en moyenne 40 gallons d'eau chaude par jour. (Pourquoi paieriez-vous pour une surdisponibilité de 2000 gallons par jour?)

Fait 3: Si votre famille compte plus de quatre (4) personnes et que vos besoins en eau chaude sont très grands aux heures de pointe, un CASCADE (contenance de 60 gallons) suffit amplement à vos besoins.

Exemple: supposons que vous faites une grosse lessive, baignez deux enfants et utilisez 10 autres gallons à d'autres fins, tout cela en une heure. En bousculant tout, peut-être pourrez-vous aussi prendre un bain... et laisser couler un peu le robinet! Tout cela dans la même heure. Combien d'eau chaude pensez-vous avoir utilisée?

Le croirez-vous?

une grosse lessive — 28 gal.
3 baigns — 30 gal.
Autres fins — 10 gal.

Total: 68 gal. (Pas plus!)

Notre CASCADE 60 aurait pu vous fournir 73 gallons de bonne eau chaude durant cette heure-là.

Fait 4: A la vérité, le CASCADE 40 (d'une contenance de 40 gallons) satisfait pleinement les besoins en eau chaude de la plupart des consommateurs.

Faits 5-6-7-8: Le CASCADE est très économique, étant conçu pour alimenter une famille, non une "buanderette" ou un bain public!

Le CASCADE est très pratique. Nul besoin d'une caserne pour l'installer, il prend si peu de place.

Le CASCADE est d'une sécurité absolue, il fonctionne sans flamme, s'installe n'importe où, pas besoin de cheminée.

Le CASCADE est propre. Sans odeur. Aucun dépôt. Aucune impureté.

Sous tous les rapports, le CASCADE est la solution chauffe-eau la plus logique, économique, efficace qui soit.

Consultez votre fournisseur local ou le service des ventes de l'Hydro-Québec (il y a un Cascade qui convient à tous vos besoins).

L'électricité, le confort total à la portée de tous.

Hydro-Québec



SPECTACLE POUR LES JEUNES

En vedette:

STEPHANE

Dimanche prochain, à 5 heures
Admission: \$0.75 - Pour réservation: 663-3303

CLUB LE VIEUX BARDEAU

HOTEL-MOTEL HELEN'S — BEAUPORT

C. ROBITAILLE inc

Avec un personnel au coeur jeune et dynamique, C. Robitaille est toujours sur la bonne note.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Wild in the streets
SKAD 6284
Angels from hell
ST6295

Jim Hendrix Experience
RS-6281
Robert Charlebois
GS-120

Rég. 5.29
Spécial

4.25



200 est, rue St-Joseph — Tél. 529-2141

ACTION JEUNESSE

Cette page a été préparée en collaboration avec Louise Thibault, de

CFLS

1240 à votre cadran

Bonjour les amis...

Je sais que la plupart d'entre vous ont repris le chemin de l'école, certains avec plaisir, et d'autres quelque peu de reculons... S'il est difficile de se remettre à étudier après avoir connu la belle vie durant 2 mois, il ne faut pas que tu oublies que tes études sont plus importantes que tu ne le penses... De nos jours... on demande de plus en plus des personnes spécialisées et compétentes... sur le marché du travail... Même s'il est tentant de tout lâcher afin de travailler immédiatement et se payer certaines fantaisies tu risques de le regretter plus tard... Alors, ne lâche pas... continues, fais-toi un but... et suis-le... Te rappelles-tu qu'il y a deux semaines j'avais demandé de m'écrire et de me dire le nom de ton chanteur, chanteuse ou groupe préféré, tout en me donnant la raison de cette préférence... Plusieurs m'ont répondu et la meilleure lettre est celle de Mlle Louise Gélinas, 72, rue Martin, St-Pie de Bagot, qui recevra d'ici peu un long-jeu... Merci à tous ceux et celles qui m'ont écrit et félicitations à Louise Gélinas.



Le Beatle JOHN LENNON vient de faire l'acquisition d'un chalet et d'un terrain de 25 hectares à Tittenhurst Park, à proximité de Windsor. Il avoue avoir payé près de \$400,000. — pour ce petit royaume.



Avec HONKY TONK WOMEN, les ROLLING STONES ont repris leur popularité d'il y a trois ans. Au Québec seulement, cette chanson s'est déjà vendue à plus de 35,000 copies et on prévoit chez London que les ventes atteindront facilement les 50,000.

As-tu remarqué la ressemblance frappante dans les voix de GILLES DREU et de JULIEN CLERC, un nouveau venu interprétant "Laissez entrer le soleil". C'est à s'y méprendre.



ENGELBERT HUMPERDINCK jouit au Québec d'une vogue sans précédent pour un artiste anglais. Ainsi, THE WAY IT USE TO BE vient d'atteindre les 90,000 copies si l'on compte les ventes du 45 tours et celle d'un microsilicon ainsi intitulé. Il devait revenir à l'automne mais on en doute à cause d'une série télévisée qu'il animera d'ici quelques semaines.

Si tu es un admirateur de CHRISTYNE CHARTRAND et même si tu la connais très bien, tu ne sais peut-être pas que son véritable prénom est CHRISTIANE. Tu es maintenant au courant.



Quand il parle de sa maison des Laurentides, PIERRE LALONDE affirme que tous ses rêves de jeunesse sont dans cette maison... et les environs. Car non seulement la maison appartient-elle à Pierre mais tout le terrain et la montagne qui s'y trouve. Il possède en tout, un million de pieds carrés. Ce rêve de jeunesse lui aura coûté très cher mais il n'est vraiment heureux que lorsqu'il se trouve dans les Laurentides. Et si par hasard l'idée vous prend de trouver son domicile "gare aux chiens"...



JOSE FELICIANO — Depuis quelques années, le nom de JOSE FELICIANO est célèbre de par le monde. A 10 ans, le jeune prodige de la chanson en arrive à son 7e microsilicon. Il a de plus joué dans quelques films. JOSE fait lui-même les arrangements vocaux et s'accompagne à la guitare quand il chante. Dans ses chansons on retrouve des cuivres et de nombreux efforts musicaux dus au fameux Al Capps. A retenu AMOR JIBARO à cause de son rythme, ainsi que SHE'S A WOMAN, quelques notes tristes de guitare pour chanter les femmes qu'il ne voit pas. La pochette de fort belle tenue, est en braille. Un disque fort bien réalisé aux studios RCA's Music Center of the World, à Hollywood. FELICIANO se fait tour à tour doux, tendre, révolté. Sa guitare trouve des accents mélodieux.

NOUVEAUTES

cette semaine
"DISQUES 45 tours"

MAKE LOVE NOT WAR... par THE OHIO EXPRESS... Etiquette BUDDAH
SI LE COEUR VOUS EN DIT... par GILLES DREU... STAR REVIEW... Arthur Conley... Etiquette ATLANTIC... DON'T FORGET TO REMEMBER... THE BEEL GEES... Etiquette Ateo.
TOL... ROBERT DIONNE... Etiquette Capitol.
JE MARCHÉ SEUL... TONY ROMAN... Etiquette Canusa.
DES BOTTES ROUGES DES RUSSIES... FranBoise Hardy... Etiquette Reprise.
PUERTO MONTE... Claude Philippe... Etiquette R.C.A. Victor.
RUN MIN' BLUE... THE DOORS... Etiquette Electra.
PUPALICK... BYRON LEE & THE DRAGONAIRES.
DADDY'S LITTLE MAN... O. C. Smith... Etiquette Columbia.

GAGNANTS

de la semaine

Marco Méthivier
St-Louis-de-Pintendre
Solange Vermette... Lévis
Diane Cantin... St-David, Lévis
Monique Fillon,
St-Claire, Dorchester
Pierre Girard... Montmorency
Madeleine Lafrancois
Château-Richer
Nicole Morasse,
St-Léonard, Portneuf
Denise Lambert... Charny
François Quirion,
St-Martin de Beauce
Denis Gingras,
St-Augustin, Portneuf

Flash sur..



"Charles Aznavour"

Il n'est plus question aujourd'hui de parler seulement d'AZNAVOUR comme d'un chanteur réaliste de charme qui a exceptionnellement réussi. La réussite d'AZNAVOUR dépasse le cadre de la chanson pour atteindre au niveau très rare du phénomène social. En ces temps de promotions vertigineuses et de déclin abrupts — où tant de voix ne chantent qu'un seul été — les renommées stables, que légitime le vrai talent, se comptent... Les phénomènes sociaux, eux, se comptent sur les doigts. Depuis JAMES DEAN — héros d'un nouveau désarroi romantique et martyr volontaire de la vitesse — combien d'artistes ont provoqué dans le cœur des foules cette déflagration tyrannique, cet engouement inconditionnel qui font table rase de leur échelle des valeurs présente pour imposer, à la place, la dictature librement consentie, acceptée, aimée... d'un visage ou d'une voix? BRIGITTE BARDOT, ELVIS PRESLEY, JOHNNY HALLYDAY, les BEATLES... Quand votre rythme de production supplante celui d'un TRENET — jusqu'ici le plus prolifique des auteurs de la planète, quand vous lancez sur le marché mondial une moyenne annuelle de 28

chansons, quand vous avez — à quarante ans — l'enthousiasme de l'adolescence et l'acharnement au travail d'un tout jeune homme, quand vous vendez plus de microsilicons que SINATRA sur un territoire cinq fois moins peuplé que le sien, quand vous possédez le génie de convertir votre talent de poète-compositeur en empire financier, vous faites à coup sûr partie de la constellation des phénomènes. Quand vos humbles parents ont fait l'Europe buissonnière, quand — né sur une terre d'exil, dans l'anonymat complet — vous projetez votre nom, en lettres de néon, sur les façades des music-halls de 17 pays, vous relevez d'un cas. Mais, quand vous imposez à des centaines de milliers d'individus la double révolution (de vocabulaire et de structure musicale) dont vous êtes le concepteur unique, quand vos chansons d'amour sont le supplément d'air que respirent des gens de toutes races, de toutes conditions sociales, de toutes obédiences politiques et de tous continents... quand vos angoisses et vos bonheurs s'attachent comme des croissants chez le boulanger de l'aurore, sans susciter une ombre de désordre, alors vous êtes un phénomène social.

QUINZE ANS VINGT ANS



devenue une amie intime et le chef d'orchestre Mantovani que Denis admire d'ailleurs énormément... Denis un grand bonhomme de près de 6 pieds est quelque peu impressionnant par sa taille et aussi par sa haute voix, mais on s'y trompe car il est toujours gai, surtout le matin où il aime bien nous taquiner. Il est très franc et s'écoute l'hypocrite... Très sociable, il adore le public... Dans ses moments libres il aime bicycletter... L'hiver prochain il se propose de faire du ski, alors mesdemoiselles à vous s'en faire également... vous pourriez ainsi le connaître, par hasard... Denis travaille de tout cœur à la promotion de notre station, et il ad... son travail... Nous espérons le compter encore longtemps au nombre des employés de CFLS.

TON OPINION?

Aimes-tu cette page? As-tu des suggestions pour l'améliorer?

Ecris à :

ACTION JEUNESSE

C. P. 2000, Lévis.

PALMARES

CANADIEN et FRANÇAIS

- 1—Le responsable (Vogue) Jacques Dutronc
- 2—Québécois... La Révolution française
- 3—Alleluia... (Jupiter) Donald Lautrec
- 4—A demain sur la Lune (Pathe) Adamo
- 5—Alors je chante (Phillips) Rika Zarai
- 6—Que je t'aime (Phillips) Johnny Halliday
- 7—Un grain de sable David A. Winter
- 8—Sur ma moto/15 enfants (Apolo) L'Espérance
- 9—Tous les oiseaux, tous les oiseaux
- 9—Tous les bateaux, tous les oiseaux (Columbia) Michel Polnareff
- 10—Dans ma Torpedo bleue (Jupiter) France Gall
- 11—Boum Boum c'est l'orage (Apex) J. Pascal
- 12—Je ne pense qu'à toi (D.S.P.) Bruce
- 13—Fernando (Carrere) Sheila
- 14—Quand et puis pourquoi (Barclay) Aznavour
- 15—Plus fort chaque jour (Bel-Air) Les Bel-Air

AMERICAIN

- 1—Commotion (Fantasy) Creedence Clearwater
- 2—Polk Sald Annie (Monument) Tony Joe White
- 3—I'll never fall in love again Tom Jones
- 4—I'm a better man E. Humperdinck
- 5—Soul Deep (Bell) The Box-Top
- 6—Honky tank woman (London) Rolling Stone
- 7—In the year 2525 (R.C.A.) Zager & Evans
- 8—Along came Jones (Monument) Ray Stevens
- 9—Put a little love in your heart J. Deshannon
- 10—Working on a groovy thing 5th Dimension
- 11—Jack & Gill (A.B.C.) Tommy Roe
- 12—Slow Action (Columbia) Bill Black's Combo
- 13—Your good thing (Capitol) Lou Rawl
- 14—In a moment (Yew) The Intrigues
- 15—I wonder if I care as much (DOT) Andy Kim

CONCOURS PALMARES

Devine quel disque sera en première position du palmarès canadien ou du palmarès américain la semaine prochaine, (un des deux, à ton goût). Parmi les bonnes réponses reçues, DIX GAGNANTS seront tirés au sort, cinq pour le palmarès canadien, et cinq pour le palmarès américain. Ces personnes recevront chacun un 45 tours figurant au nombre des 15 premières positions de la semaine. Complète le coupon de participation ci-dessous et envoie-le à :

Concours Palmarès, C.P. 2000, Lévis, P. Q.

(Ta lettre doit nous parvenir au plus tard le mardi)

La semaine prochaine, la première position du palmarès canadien ☐ du palmarès américain ☐

sera : (titre) (interprète)

Nom

Adresse

Ville Tél. :

Denis Lacombe, faisait partie de la première équipe qui travaillait à CFLS. alors même que notre station n'était pas encore en ondes... Denis préparait déjà l'ouverture de CFLS. Natif de Québec il y a fait ses études... Jeunes garçons Denis rêvait de devenir pilote d'avion, c'est-à-dire aviateur, mais un peu plus tard ayant le choix entre une carrière dans le hockey et son avenir, il dut peser le pour et le contre... Sachant qu'au hockey il ne pourrait jouer toute sa vie et que le port de lunettes lui ferait alors les portes du pilotage il se dirigea vers la radio... Il suivit des cours

au Collège de production Radio-T.V. Télé technique de Montréal ainsi qu'au Conservatoire Lasalle... Il a été à l'emploi du poste C.K.B.M. de Montmagny de 1959 à 1961 comme annonceur puis il occupa les mêmes fonctions au défunt poste C.J.L.R. de Québec jusqu'à son engagement au poste CFLS où il agit comme directeur des programmes et chef des annonceurs... Etre annonceur amène parfois à faire d'intéressantes rencontres lors d'entrevues, c'est ainsi que Denis a fait la connaissance de Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Jean Lesage, Daniel Johnson, Mathé Altéry qui est

L'Action financière

COTES DES BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO. — (P.C.) — Une poussée ascendante du marché entreprise mardi à l'éclat hier alors que les prix ont enregistré leurs plus fortes avances quotidiennes depuis le 1er août.

La fermeté enregistrée à Wall Street semble être le facteur principal.

L'indice des industrielles a grimpé de 2,42 à 176,91 et le volume d'actions échangées s'élevait à 2.287.000 comparative-ment à 2.012.000 mardi. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 295 contre 184.

L'effervescence provoquée par la vente à l'enchère de concessions de pétrole en Alaska n'a pas provoqué la hausse des stocks pétroliers inscrits à la Bourse de Toronto.

Les seules compagnies canadiennes représentées dans cette partie de l'Alaska, sont Home A, en hausse de 1/8 à 70 1/2, Home B, en baisse de 1/4 à 62 1/2, Western Decalta, en recul de 3/4 à 10, Ranger, en avance de 1/4 à 17, et Petrol, en hausse de quatre cents à \$2,14.

Les valeurs mobilières ont donné le pas aux industrielles alors que Victoria Wood a gagné 3/4 à 14 et Revenue 3/4 à \$4,05.

Inco a gagné 1/4 à 29 1/4, Falconbridge 1/4 à 133 1/4 et Stelco 1/4 à 23 1/2, tandis que Algoma Steel perdait 3/4 à 15 1/2.

Van Ness a majorité de 70 cents à \$4, Ronalds-Federated 1 à 20, tandis que Rothmans gagnait 3/4 à 17.

Les valeurs mobilières ont donné le pas aux industrielles alors que Victoria Wood a gagné 3/4 à 14 et Revenue 3/4 à \$4,05.

Inco a gagné 1/4 à 29 1/4, Falconbridge 1/4 à 133 1/4 et Stelco 1/4 à 23 1/2, tandis que Algoma Steel perdait 3/4 à 15 1/2.

Van Ness a majorité de 70 cents à \$4, Ronalds-Federated 1 à 20, tandis que Rothmans gagnait 3/4 à 17.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	form.
Revenue	250	420	375	405
Cygnus A	280	130	125	130
C Gold	240	30	25	30
Alco	220	110	105	110
Home A	180	70 1/2	68	70
Home B	160	62 1/2	60	62

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	form.
Petrol	300	212	210	214
Urbith	220	80	75	80
W De	200	10	10	10
Am Led	170	15	15	15
W De	160	80	80	80

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	form.
Abitibi	600	91	88	91
Abitibi 7 1/2	3	10	8	10
Alcan	500	130	125	130
Aldred 2 p	200	15	15	15
Aldred 3 p	200	15	15	15
Alcoa	200	15	15	15
Alcoa 7 1/2	200	15	15	15
Alcoa 8 1/2	200	15	15	15
Alcoa 9 1/2	200	15	15	15
Alcoa 10 1/2	200	15	15	15
Alcoa 11 1/2	200	15	15	15
Alcoa 12 1/2	200	15	15	15
Alcoa 13 1/2	200	15	15	15
Alcoa 14 1/2	200	15	15	15
Alcoa 15 1/2	200	15	15	15
Alcoa 16 1/2	200	15	15	15
Alcoa 17 1/2	200	15	15	15
Alcoa 18 1/2	200	15	15	15
Alcoa 19 1/2	200	15	15	15
Alcoa 20 1/2	200	15	15	15
Alcoa 21 1/2	200	15	15	15
Alcoa 22 1/2	200	15	15	15
Alcoa 23 1/2	200	15	15	15
Alcoa 24 1/2	200	15	15	15
Alcoa 25 1/2	200	15	15	15
Alcoa 26 1/2	200	15	15	15
Alcoa 27 1/2	200	15	15	15
Alcoa 28 1/2	200	15	15	15
Alcoa 29 1/2	200	15	15	15
Alcoa 30 1/2	200	15	15	15
Alcoa 31 1/2	200	15	15	15
Alcoa 32 1/2	200	15	15	15
Alcoa 33 1/2	200	15	15	15
Alcoa 34 1/2	200	15	15	15
Alcoa 35 1/2	200	15	15	15
Alcoa 36 1/2	200	15	15	15
Alcoa 37 1/2	200	15	15	15
Alcoa 38 1/2	200	15	15	15
Alcoa 39 1/2	200	15	15	15
Alcoa 40 1/2	200	15	15	15
Alcoa 41 1/2	200	15	15	15
Alcoa 42 1/2	200	15	15	15
Alcoa 43 1/2	200	15	15	15
Alcoa 44 1/2	200	15	15	15
Alcoa 45 1/2	200	15	15	15
Alcoa 46 1/2	200	15	15	15
Alcoa 47 1/2	200	15	15	15
Alcoa 48 1/2	200	15	15	15
Alcoa 49 1/2	200	15	15	15
Alcoa 50 1/2	200	15	15	15
Alcoa 51 1/2	200	15	15	15
Alcoa 52 1/2	200	15	15	15
Alcoa 53 1/2	200	15	15	15
Alcoa 54 1/2	200	15	15	15
Alcoa 55 1/2	200	15	15	15
Alcoa 56 1/2	200	15	15	15
Alcoa 57 1/2	200	15	15	15
Alcoa 58 1/2	200	15	15	15
Alcoa 59 1/2	200	15	15	15
Alcoa 60 1/2	200	15	15	15
Alcoa 61 1/2	200	15	15	15
Alcoa 62 1/2	200	15	15	15
Alcoa 63 1/2	200	15	15	15
Alcoa 64 1/2	200	15	15	15
Alcoa 65 1/2	200	15	15	15
Alcoa 66 1/2	200	15	15	15
Alcoa 67 1/2	200	15	15	15
Alcoa 68 1/2	200	15	15	15
Alcoa 69 1/2	200	15	15	15
Alcoa 70 1/2	200	15	15	15
Alcoa 71 1/2	200	15	15	15
Alcoa 72 1/2	200	15	15	15
Alcoa 73 1/2	200	15	15	15
Alcoa 74 1/2	200	15	15	15
Alcoa 75 1/2	200	15	15	15
Alcoa 76 1/2	200	15	15	15
Alcoa 77 1/2	200	15	15	15
Alcoa 78 1/2	200	15	15	15
Alcoa 79 1/2	200	15	15	15
Alcoa 80 1/2	200	15	15	15
Alcoa 81 1/2	200	15	15	15
Alcoa 82 1/2	200	15	15	15
Alcoa 83 1/2	200	15	15	15
Alcoa 84 1/2	200	15	15	15
Alcoa 85 1/2	200	15	15	15
Alcoa 86 1/2	200	15	15	15
Alcoa 87 1/2	200	15	15	15
Alcoa 88 1/2	200	15	15	15
Alcoa 89 1/2	200	15	15	15
Alcoa 90 1/2	200	15	15	15
Alcoa 91 1/2	200	15	15	15
Alcoa 92 1/2	200	15	15	15
Alcoa 93 1/2	200	15	15	15
Alcoa 94 1/2	200	15	15	15
Alcoa 95 1/2	200	15	15	15
Alcoa 96 1/2	200	15	15	15
Alcoa 97 1/2	200	15	15	15
Alcoa 98 1/2	200	15	15	15
Alcoa 99 1/2	200	15	15	15
Alcoa 100 1/2	200	15	15	15

Amérique

Tendance

MONTREAL. — (P.C.) — La Bourse de Montréal a enregistré une nette avance hier pour la deuxième journée consécutive. L'indice général a grimpé de 2,33 à 175,13.

Parmi les banques, Royale a avancé de 1/4 à 20 1/4, Commerce de 1/4 à 19 1/4, Toronto-Dominion de 1/4 à 19 1/4, Canadienne Nationale de 1/4 à 11, Nouvelle-Ecosse de 1/4 à 22 1/4 et Montréal de 1/4 à 15 1/4.

Dans les industrielles, Distillers-Seagrams a progressé de 1/4 à 52, Canadian Pacific, Société générale de Financement, International Nickel et Trans Canada Pipe Lines ont tous gagné 1/4 à 75, 84, 39 et 37 respectivement. Rothmans a gagné de 1/4 à 17, Labatt de 1/4 à 26 1/2 et Radio Engineering de 1/4 à 24.

Québec Téléphone, dans les services publics, a monté de 1/4 à 15 1/4 et B.C. Téléphone de 1/4 à 7 1/4.

Columbia Cellulose a progressé de 1/4 à 7 1/2 et MacMillan de 1/4 à 33 1/2.

Parmi les mines et pétroles, Hudson Bay Mining a gagné 1/4 à 8 1/2, Shell a monté de 1/4 à 28 1/2, Pacific Petroleum de 1/4 à 34 1/2 et Rio Algom de 1/4 à 19 1/2.

A la Bourse Canadienne, Inland Chemicals a perdu 75 cents à 4,00 et Furlong 1/4 à 7 1/2. Seel Placental a avancé de 1/4 à 12 1/2.

Dans les valeurs spéculatives, Opemiska a avancé de 1/4 à 12 1/2, Patino de 1/4 à 41, Castle Oil de 35 cents à 3,50 et Crusade de 25 cents à 3,55. Capri a grimpé de 11 cents à 1,15.

L'indice des banques a monté de 2,67 à 170,87, les industrielles de 2,41 à 182,43, les services publics de 1,85 à 147,22 et les papiers de .98 à 113,61.

L'indice des banques a monté de 2,67 à 170,87, les industrielles de 2,41 à 182,43, les services publics de 1,85 à 147,22 et les papiers de .98 à 113,61.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	form.
Revenue	250	420	375	405
Cygnus A	280	130	125	130
C Gold	240	30	25	30
Alco	220	110	105	110
Home A	180	70 1/2	68	70
Home B	160	62 1/2	60	62

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	form.
Petrol	300	212	210	214
Urbith	220	80	75	80
W De	200	10	10	10
Am Led	170	15	15	15
W De	160	80	80	80

COTATIONS INDUSTRIELLES

cept	743 13 1/2	12 13 1/2	West In d
Acc wcte	900 400	460 460	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Adhes	210 94 1/2	94 1/2	W Brcast
Ad			

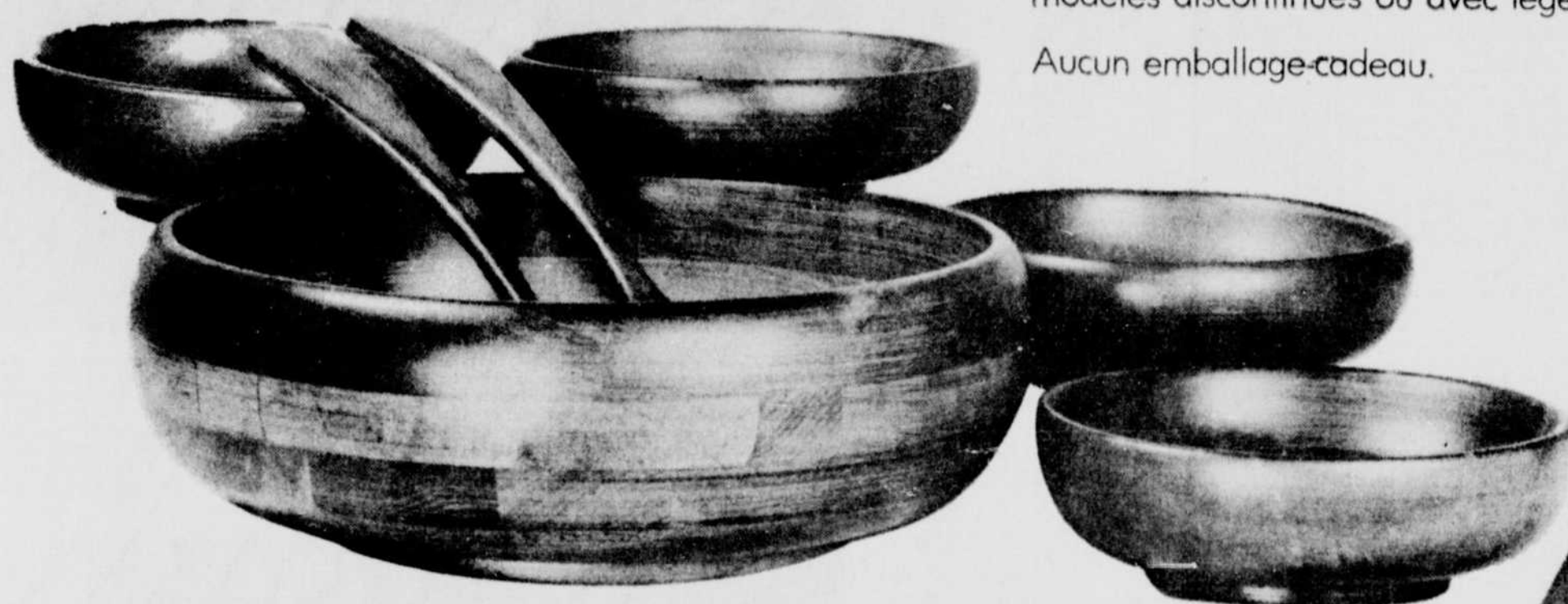


**en cours
jusqu'au
samedi 13
septembre
à St-Roch
et Place
Laurier.**

Grandes réductions de 50% à 75%
sur articles en bois BARIBOCRAFT

modèles discontinués ou avec légères imperfections.

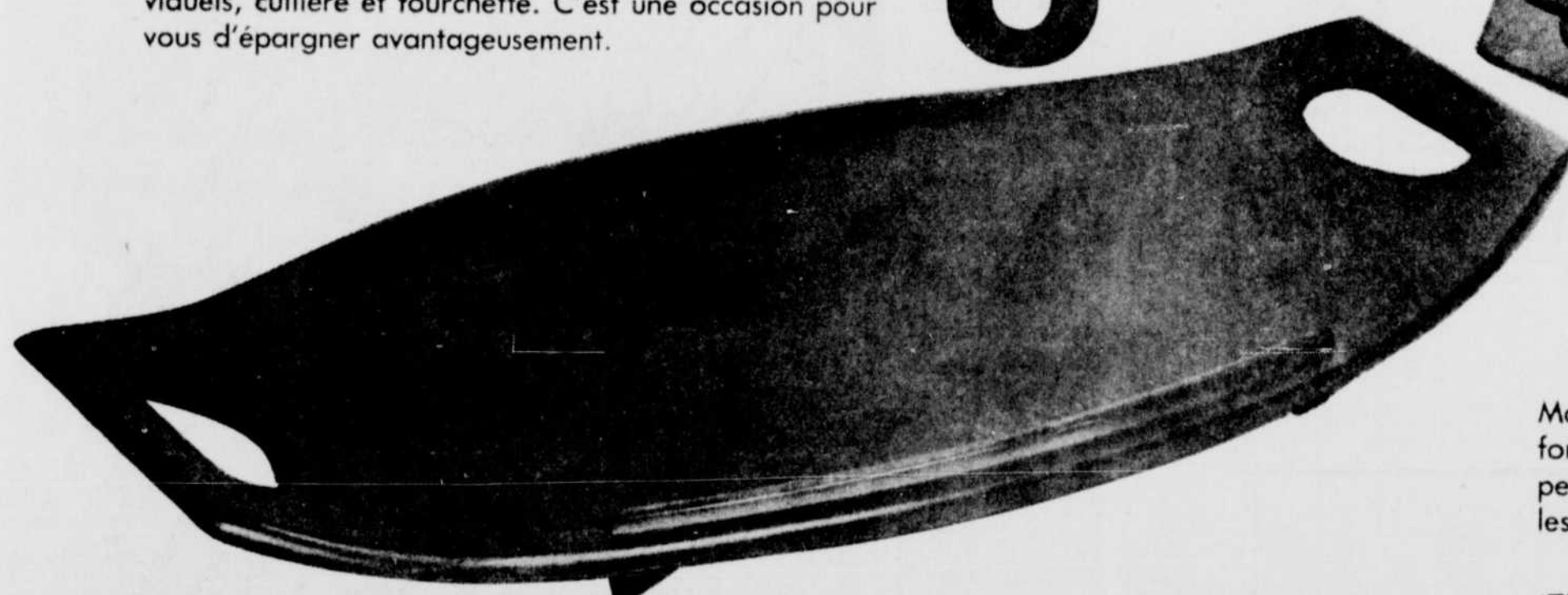
Aucun emballage-cadeau.



Ensemble à salade, 7 morceaux

Ensemble en bois dur laminé fini colonial de qualité comprenant le grand bol à salade, quatre plats individuels, cuillère et fourchette. C'est une occasion pour vous d'épargner avantageusement.

8 **50**
ens.



Plateau toute utilité

Modèle rectangulaire de $23\frac{1}{2} \times 11\frac{3}{4}$ " sur petits pieds de bois. Languettes sur le bord de l'assiette. Deux perforations permettent la manutention plus facile. En bois fini provincial satiné.

5 50



Planche à fromage

Modèle en bois fini canadien de forme très nouvelle 18 x 10 avec petit couteau. Très pratique pour servir les invités.

3⁵⁰

Le Syndicat de Québec Ltée, C.P. 1217, Québec 2

Quant.	Description	Prix
		Taxe 8%
		Total

Nom

Adresse
Compte de crédit ☐ C.O.D. ☐ Chèque ☐

ST-ROCH, 6e ETAGE. TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER TEL.: 656-1530



**Pratique ensemble
Corning Ware, 8 pièces**

Valeur de 18.95 pour
De très belle apparence, ensemble garanti du chaud au froid avec petits motifs en bleu sur fond blanc. L'ensemble se compose de la casserole de 56 onces, la casserole de 48 onces, la casserole de 32 onces avec couvercle, le support et la poignée en bakelite noir, s'adaptant aux trois casseroles.

13⁸⁸

LE *Syndicat* DE QUÉBEC

ST-ROCH, SOUS-SOL. TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER. TEL.: 656-1530 — AUCUNE COMMANDE POSTALE S.V.P.

OUVERT DEMAIN SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Proposée par le CEQ

Journalistes, enseignants et travailleurs réclament une Commission d'enquête sur l'information au Québec



J. Robert Coulombe

VOTRE CHIRO VOUS REpond ?

Q. Docteur, âgé de 56 ans, j'ai toujours mal aux épaules la nuit. Dans le jour, mes bras fonctionnent très bien, mais la nuit, je souffre terriblement. Est-ce les nerfs ou de l'arthrite?

R. Monsieur, d'après les détails de votre lettre, il semble que votre cou soit déficient. Il peut y avoir blocage au niveau du cou dans ce cas précis. Bonne chance.

Faites parvenir vos questions à :
CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 527-0235
(FACE AU MAGASIN POLLACK)

(par André Bellemare)

Québec (P.C.) — La Corporation des enseignants du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec souhaitent qu'une commission royale d'enquête sur l'information au Québec étudie la possibilité de mettre sur pied une Agence de presse québécoise.

C'est ce qu'a fait savoir, hier à la commission parlementaire sur la liberté de presse, M. Régis Vigneau, président du comité d'action politique de la CEQ, qui a soumis 14 travaux de recherche susceptibles de faire l'objet d'une étude de la part d'une éventuelle commission royale d'enquête sur l'information.

Parlant au nom des deux centrales syndicales, M. Vigneau répondait à l'invitation des membres de la commission parlementaire de dresser une liste de travaux de recherche pouvant être effectués par la dite commission royale d'enquête sur l'information.

Parlant au nom des deux centrales syndicales, M. Vigneau répondait à l'invitation des membres de la commission parlementaire de dresser une liste de travaux de recherche pouvant être effectués par la dite commission royale d'enquête sur l'information.

"A l'heure actuelle, dit-il, notre fenêtre sur le monde est une fenêtre soit canadienne, par la Canadian Press, soit une fenêtre américaine, par les agences de presse américaines, soit une fenêtre européenne, par les grandes agences de presse européennes."

AGENCE QUEBECOISE

"Serait-il bon que le Québec, par une façon ou une autre, se dote d'une agence de presse ?

"Nous ne nous prononçons pas sur le sujet. Evidemment, il est très complexe. Nous aimerions voir une commission d'enquête à fond ce problème d'une agence de presse", a poursuivi M. Vigneau.

Ce dernier a été amené à formuler ce souhait en notant que certains journaux quotidiens ou hebdomadaires ne possèdent pas les moyens financiers de compter sur leurs propres correspondants.

De ce fait, ces journaux se trouvent souvent dans un état de dépendance "qui nous apparaît, à nous, très grand et peut-être même dangereux vis-à-vis soit de certaines agences de presse, de certains services de presse du gouvernement, de certains syndicats ou entreprises".

L'enquête royale suggérée mesurerait, selon la CEQ et la FTQ, par une analyse de contenu l'état de dépendance de ces organes d'information.

COMMISSION NATIONALE

Par ailleurs, le député libéral de Gouin à l'Assemblée nationale et membre de la Commission parlementaire, M. Yves Michaud, a suggéré que la Commission parlementaire chargée d'étudier les aspects inhérents à la liberté de la presse soit dissoute afin de faire place à

une commission nationale d'enquête sur le problème. M. Michaud, lui-même journaliste de profession, a précisé que cette commission nationale d'enquête serait composée de représentants du public, des associations professionnelles de

journalistes, des propriétaires des moyens de communication et d'hommes de loi.

"L'institution par les autorités gouvernementales d'une commission nationale d'enquête se profile désormais comme une démarche essentielle à la bonne conduite des travaux que nous avons amorcés et à une recherche en profondeur des solutions qui assureront l'intégrité des intérêts, privés et collectifs, qui à divers titres animent les mécanismes de diffusion de l'information au Québec", a dit le député de Gouin.

MONOPOLES

Advenant l'institution d'une commission royale d'enquête sur l'information, la CEQ et la FTQ recommandent que les communiens enquêtent, notamment, sur la disparition des journaux survenue à la suite de l'augmentation des tarifs postaux, sur le phénomène de la concentration ou de monopole des hebdomadaires de province et analyse le contenu de l'information et des conditions de travail des journalistes à l'emploi de ces hebdo.

Le mémoire suggère également une étude approfondie sur les structures de pouvoir et de contrôle des diverses entreprises directement ou indirectement propriétaires de plus d'un organe d'information de manière à voir si elles peuvent constituer une menace à la liberté d'information.

A ce chapitre, la Fédération des journalistes du Québec, groupant 900 membres, a fait ressortir dans son mémoire la tendance du groupe Desmarais à établir un monopole ou un quasi-monopole de l'information dans certains secteurs ou régions.

"On remarque d'abord la disparition de la concurrence dans le secteur des grands hebdo d'information générale, souligne le mémoire.

"Le Petit-Journal et Photo-Journal, qui étaient les concurrents directs de La Patrie, sont maintenant contrôlés par le même homme.

"D'autre part, Perspective devient le seul supplément à la presse quotidienne de langue française.

"Dernière-Heure, qui avait pour vocation de concurrencer Dimanche-Matin, a été achetée par les propriétaires de ce dernier.

"On assiste, enfin, au rétablissement, à Sherbrooke, d'un quasi-monopole de l'information qui venait d'être brisé.

"En effet, La Tribune, CHLT, CHLT-FM et CHLT-TV sont aujourd'hui sous le contrôle du "holding" de M. Paul Desmarais".

La Fédération se demande jusqu'où ira le groupe Desmarais dans l'absorption d'entreprises de diffusion. Il est notoire que le groupe a tenté de faire l'acquisition du quotidien de Québec "Le Soleil".

"La rumeur a voulu, l'année dernière, qu'il ait étudié la possibilité d'acquiescer Télé-Métropole", poursuit le mémoire.

La FPJQ ajoute que ce danger semble maintenant écarté "mais pour combien de temps?".

"Serons-nous mis de nouveau en face d'un fait accompli ? Qui empêchera le groupe Desmarais d'acquiescer Actualité, Sept-Jours, ou Radio-Actuelle ? Il est déjà outrageant qu'il ait acquis les Distributions Eclair au beau

Une Régie sur la liberté de presse

par ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (P.C.) — La Fédération professionnelle des journalistes du Québec a préconisé, hier, l'institution d'une commission de la liberté de presse structurée à la manière d'une Régie.

Dans un mémoire soumis aux membres de la Commission parlementaire sur la liberté de presse, la Fédération, groupant 900 membres, ajoute que sa création devrait être précédée d'une étude sérieuse des domaines dans lesquels elle devrait intervenir, de ses modes d'intervention et des moyens de contrôle sur sa réglementation.

Le président de la FPJQ, M. Gilles Gariépy, a également suggéré la formation d'un conseil de presse tripartite chargé d'établir un code d'éthique professionnel chez les journalistes et de recevoir et donner suite aux doléances du public.

Par ailleurs, le Syndicat des journalistes de Montréal, comprenant 350 membres, s'est également dit favorable à la formation d'un tel conseil de presse composé de représentants du public, des journalistes et des employeurs.

ENQUÊTE

Le Syndicat a entériné, d'autre part, l'idée de la Corporation des enseignants du Québec et de la Fédération des travailleurs du Québec d'instituer une commission royale d'enquête sur l'information.

"Un peuple bien informé est un peuple libre. Or, le public québécois ne reçoit pas l'information à laquelle il a droit et dont il a absolument besoin", explique le mémoire.

Dans l'esprit de la FPJQ, un des rôles primordiaux d'une commission de la liberté de presse consisterait à empêcher l'établissement de monopole dans le domaine de l'information et à fournir une meilleure information aux citoyens.

Le mémoire a énuméré quelques-unes des tâches qui seraient dévolues à cette Commission :

- approuver tout transfert de propriété d'une entreprise de presse tombant sous sa juridiction;
- réglementer la distribution des publications tombant sous sa juridiction et distribuées sur le territoire québécois;
- réglementer la publicité dans les médias d'information afin de faire disparaître des pratiques qui pourraient mener à un monopole des revenus publicitaires et faire disparaître des entreprises de moindre envergure mais répondant à un besoin;
- étudier la suggestion du professeur Lavoie de créer une régie du papier-journal.

La Fédération précise que cette commission devrait avoir un statut qui la rende libre de toute influence politique. Elle ajoute que la nomination de ses membres devrait se faire selon un procédé qui assurerait leur honnêteté et leur compétence.

Son seul rôle serait de servir le bien commun et d'assurer le droit des citoyens à l'information.

Le mémoire de la Fédération était principalement axé sur le phénomène de la concentration des médias d'information au Québec.

Les auteurs ont demandé l'intervention de l'Etat, intervention que les journalistes ont toujours redoutée, mais qui deviendrait nécessaire, selon eux dans le contexte actuel, afin de préserver la liberté d'expression face à la concentration des médias d'information.

ROLE SUPPLÉMENT

Le rôle de l'Etat en pareil cas serait avant tout supplétif.

En proposant l'institution d'une Commission de la liberté de presse, la Fédération a rappelé qu'il existe ailleurs un organisme semblable dans le domaine de l'information qui a démontré qu'il a su assurer le droit du public à l'information sans donner lieu à l'ingérence gouvernementale.

Il s'agit du Conseil de radio-télévision canadienne dont le rôle est justement, — en donnant les permis, en délimitant des territoires, en édictant des normes de contenu, — d'assurer une meilleure information au public.

"La Commission devrait jouer un rôle correspondant, poursuit le mémoire, compte tenu des différences entre la radiodiffusion et la presse en général, mais sa juridiction devrait s'étendre à tous les médias d'information couverts par la compétence constitutionnelle du Québec."

Il existe une loi fédérale — "loi relative aux enquêtes sur les coalitions" — qui permet à l'Etat d'intervenir pour briser une situation de monopole ou de quasi-monopole régional ou national, de contrôle, ou de fusion, ce qui est contraire à l'intérêt public.

Or, la Fédération des journalistes a soutenu que le gouvernement provincial devrait tenter de se servir de cette loi "pour ramener la situation à la normale en corrigeant les abus qui se sont déjà produits et qu'une intervention positive du gouvernement québécois ne pourrait corriger".

Selon le mémoire, l'intervention des autorités provinciales s'impose dans trois cas : afin de respecter le droit du public à l'information ; il faut briser le monopole des hebdo du dimanche, celui des grands hebdo d'information générale et le quasi-monopole de l'information qui règne présentement à Sherbrooke.

Le Syndicat des journalistes de Montréal a également demandé la modification de l'article 36 du Code du travail.

Wabush Mines

Fin du conflit ouvrier ?

SEPT-ÎLES — (P.C.) — L'entente de principe intervenue hier, entre la partie

patronale et la partie syndicale, pourrait fort bien être suffisante pour mettre fin au conflit des 450 employés de la Wabush Mines, qui dure depuis le 7 mai.

C'est ce qu'a déclaré mercredi soir, dans une conversation téléphonique, M. Emile Boudreau, précisant que le médiateur Claude Bender avait énormément aidé les deux parties à en venir à un tel accord.

Les syndicats auront donc à se prononcer, cet après-midi, sur cette sorte de formule de règlements, dont les détails n'ont pu être dévoilés.

M. Bender, de Québec, a été désigné médiateur, samedi dernier, trois jours après l'interruption des pourparlers, les-

quels ont repris au début de la semaine.

Environ une douzaine de points demeuraient en litige, dont les primes de retour au travail, les bonis de transport et les conditions de travail.

Avant le début de l'accord de principe, le syndicat et les patrons s'étaient entendus sur les questions salariales, les régimes de pension et l'assurance-maladie.

Si les employés de l'usine de bouclage et des installations portuaires de Pointe-Noire terminent l'entente de principe qui leur sera proposée, ces derniers pourraient reprendre le travail au début de la semaine prochaine.

Pointe-Noire est située à quelque 325 milles au nord-est de Québec.

CHEZ HENRI TURCOTTE LTEE

JOURS D'AUBAINES

Quantités et qualités de
**MEUBLES ET APPAREILS
ELECTRO-MENAGERS**

sont maintenant marqués à
PRIX TRES REDUITS

pour faire place aux nouveaux modèles 1970

Rabais considérables sur mobiliers de chambre, cuisine et dinette, Chesterfields et divan-lit, fauteuils de repos de tous genres, lits continents, matelas à ressorts, lampes de table et de plancher, pupitres, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, radios-stereo, téléviseurs en noir et blanc ou en couleur.

Facilités de paiement pour convenir à votre budget
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER SI DESIRE



Membre de la Corporation
des marchands de meubles
du Québec

Tél. : 529-3365

STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS PRES DU MAGASIN

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incompréhensible? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz

Langues vivantes • Leçons pratiques

500, Grande-Allée, Québec. Tél. : 529-6161
152 Est, rue Racine, Chicoutimi.
Tél. : 549-7474
300, rue Sacré-Coeur, Alma. Tél. : 668-8888.

PAS BESOIN DE
MANGER COMME 4
POUR SOUSCRIRE \$4.00
A LA
PLUME ROUGE... LE 11 OCT.

UNE FOIS L'AN,
ÇA VAUT BIEN ÇA.



**COURSES
CE SOIR
745HRES**

ADMISSION \$1.25

PARC DE L'EXPOSITION
ESTRADA CHAUFFÉE

COURSES BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS
LISTE DE COURSES DE QUÉBEC INC.

PIT MARTIN CLOUE LES BLACK HAWKS AU PILORI

TORONTO (P.C.) — Pit Martin, qui a récolté 61 points au profit des Black Hawks de Chicago, de la LNH, la saison dernière, s'en est pris aux propriétaires, au directeur général Tommy Ivan, au pilote Billy Reay et aux joueurs de l'équipe, à l'exception de Stan Mikita, Ken Wharram, Dennis DeJordy et Pat Stapleton.

Selon lui, la seule préoccupation du président Bill Wirtz demeure les recettes récoltées aux guichets.

"Le problème à Chicago réside dans un manque total de direction de la part des propriétaires, du directeur général et du pilote, qui ne s'inquiètent de rien, ce qui incite les joueurs à faire de même.

"Le deuxième problème important est celui d'un conflit d'étoiles. Les Hawks comptent une étoile supérieure et une autre assez connue, si bien que le club ne songe qu'à les garder heureuses, la balance des joueurs n'ayant guère d'importance".

Martin a décidé de parler de cette situation avant la fin de la saison dernière.

"Mon nom ne compte guère et quelqu'un doit parler. Je connais de nombreux coéquipiers qui pourraient dire la même chose".

AUCUNE DISCIPLINE

Selon Martin, "il n'y a aucune discipline au sein du club. Les joueurs font ce qu'ils veulent. La direction est mauvaise. Plusieurs joueurs ne songent qu'à compter des buts, peu importe le nombre que leurs rivaux enregistrent quand ils sont sur la patinoire. En somme, l'esprit d'équipe brille par son absence".

Un joueur peut accuser un retard de 20 minutes sans en entendre parler et on a même donné la permission de fumer entre les périodes. L'enregistrement de buts vient en premier lieu.

"Plusieurs coéquipiers ne songent qu'aux buts et les défenseurs s'en ressentent beaucoup.

"Certains joueurs n'affichent aucune réaction après une victoire. En fait, ils sont même malheureux s'ils n'ont pas compté de buts. Par contre, après une défaite, ils sont heureux s'ils ont compté".

Martin a réalisé que sa sortie pourrait lui causer des difficultés, "mais, si les choses ne changent pas à Chicago cette saison, je veux être échangé".

"Je ne serais tout simplement pas intéressé à continuer ainsi".



Il risque la guillotine

Flash de la LNH dans la matinée

MONTREAL (P.C.) — La direction de la Ligue Nationale de hockey a convoqué des conférences de presse simultanées à New York et Montréal pour ce matin afin de faire connaître sa décision tant attendue au sujet d'une future expansion.

La LNH présentera les deux conférences au moyen d'un circuit fermé de télévision, ce qui serait une première dans le sport professionnel, entre le Forum de Montréal et le studio 46 de CBS à New York.

On croit que la LNH, qui a porté le nombre de ses clubs à 12 il y a trois ans, annoncera l'addition de deux nouveaux clubs et Vancouver aura la

première chance après avoir essuyé un refus la dernière fois. Baltimore, Buffalo et Cleveland sont au nombre des autres cités qui ont soumis une demande.

Le président Clarence Campbell, de la LNH, et David Molson, président des Canadiens de Montréal, seront les porte-parole de la ligue à Montréal tandis que William Jennings, de New York, et William Wirtz, de Chicago, la représenteront à New York.

Molson est membre du comité de l'expansion du circuit; Jennings, président du bureau des gouverneurs; et Wirtz, président du comité de l'expansion.

LES ALOUETTES SE FONT ENCORE ROTIR

MONTREAL (P.C.) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont mis fin hier soir à la domination de la Conférence de football de l'Est sur celle de l'Ouest en écrasant les Alouettes de Montréal 27-8 dans un match de la Ligue canadienne de football.

C'était le premier triomphe d'un club de l'Ouest sur un rival de l'Est cette saison.

Le meilleur joueur des vainqueurs a été le joueur Jack Abendach avec quatre placements et deux transformations à la suite des touches de Gordie Barwell et Silas McKinnie tandis que l'Alouette de l'Est complétait leur total avec un simple.

Le joueur Tom Cassese a réussi l'unique majeur des Alouettes vers la fin du match, converti par John Baker qui avait botté un simple sur une tentative de placement dans la 3e période.

Abendach a profité de sa poussée pour augmenter de 34 points son avance en tête des compteurs dans la CFC avec un total de 69.

Les Riders ont aussi augmenté leur avance à quatre points en tête du classement de l'Ouest avec un total de 14 tandis que les Alouettes demeurent dans la nasse dans l'Est avec deux matches nuls. Les Montréalais n'ont pas gagné un match depuis le 8 septembre 1968.

Ron Lancaster a évolué au quart pendant tout le match pour les Riders tandis que Sonny Wade cédait sa place à Carroll Williams chez les locaux vers la fin du 3e engagement.

En dépit du résultat final, les deux clubs ont récolté 16 pre-

miers essais chacun alors que les Alouettes accumulaient des gains de 314 verges contre 282 par les visiteurs.

Lancaster n'a complété que sept de ses 26 passes tandis que le duo Wade-Williams en complétait 15 sur 32.

Chaque club a réussi une interception, mais les Montréalais ont échappé le ballon cinq fois, le cédant à quatre reprises.

vestiaires

Le pilote Kay Dalton a blâmé sa ligne offensive à la suite du revers de 27-8 encaissé par les Alouettes de Montréal aux mains des Roughriders de la Saskatchewan dans la LCF hier soir.

Dans le 2e quart, les Alouettes ont été arrêtées à deux reprises à la ligne des buts des visiteurs qui menaient alors 10-0.

Selon Dalton, cette absence d'efficacité de la ligne offensive à ces deux occasions a été le point tournant du match.

Le pilote Eagle Keys, des Riders, a partagé cet avis en précisant que son coéquipier Wally Dempsey avait été le joueur-clé lors de ces deux exploits défensifs des meneurs de la CFC.

Par ailleurs, les deux entraîneurs convenaient également que la défensive des Alouettes était une des plus formidables du circuit.

"Ils frappent durement et ce fut certes notre partie la plus dure de la saison", a déclaré Keys, tandis que Dalton déclarait que "la défensive avait été vraiment bonne, notamment D'Amato", qui en était à son premier match canadien après avoir été remercié par les Jets de New York.

SOMMAIRE

Prémier quart: Sask. — Placement, Abendach du 18:23.

Deuxième quart: Sask. — Barwell, passe de neuf verges de Lancaster, converti Abendach du 17:15.

Troisième quart: Sask. — Placement, Abendach du 42:43.

Quatrième quart: Sask. — Simple, Ford du 43:39.

Sask. — Placement, Abendach du 17:15.

Sask. — Placement, Abendach du 30:33.

Montréal — Cassese, passe de 6 verges de Williams, converti Baker du 12:02.

Sask. — McKinnie, course de 13 verges, converti Abendach du 14:11.

Saskatchewan 27; Montréal 8.

TILDEN

rent-a-car

Nouveaux modèles 1969

A louer

AUCUNE COMPLICATION — BAS

PREX — GASOLINE GRATUITE —

DEPOT LEGER

ROMPRE & FRERE

DRIVE YOURSELF LITEE

1030, RUE ST-JEAN — TEL: 529-9978

Coquetel sportif

MONTREAL (P.C.) — Le voltigeur Adolfo Phillips, des Expos de Montréal, est demeuré à l'hôpital hier afin de subir des tests qui pourraient résulter en une opération pour un ulcère. Il n'a pas joué depuis un mois en raison de malaises à l'estomac.

LONDON (Reuters) — Un match de boxe entre Jimmy Ellis, champion de la WBA, et Henry Cooper, champion poids lourd européen, qui devait avoir lieu le 27 septembre, a été retardé hier au 25 octobre parce que le boxeur britannique s'est blessé au genou droit samedi, à l'entraînement.

Trois équipes de l'Américaine sur la glace dès aujourd'hui

WEST SPRINGFIELD — Trois clubs de la ligue Américaine de hockey commencent leur entraînement dès aujourd'hui en préparation de la saison 1969-70 qui débutera officiellement le 10 octobre. Il s'agit des Bisons de Buffalo, des Kings de Springfield et de la plus récente acquisition du circuit Butterfield, les Voyageurs de Montréal. Tous les clubs seront à l'entraînement le 27 septembre.

Les équipes ont prévu 40 parties hors-concours, dont 13 contre des équipes de la ligue Nationale et 12 contre d'autres clubs de l'Américaine.

Les Bisons, qui sont une filiale des Rangers de New York, s'entraînent avec eux à Kitchener. Les Voyageurs ont-ils évidemment leur entraînement en même temps que le Canadien au Forum, alors que Springfield constitue une portion des joueurs à l'entraîne-

ment avec les Kings de Los Angeles à Barrie.

Les Clippers de Baltimore ouvrent leurs pratiques dimanche prochain le 14 en compagnie des Penguins de Pittsburgh, à Brantford. Quant aux As de Québec, une filiale des

Flyers de Philadelphie, c'est au Colisée que commence lundi leur entraînement conjoint, jusqu'à ce qu'ils en soient chassés par un spectacle sur glace.

Les Reds de Providence s'entraînent également à domicile, à compter du 17 septembre.

Cleveland et Hershey se mettent à l'œuvre lundi le 22, les Barons à l'Université Bowling Green, dans l'Ohio, et les Bears dans la ville du chocolat où ils seront rejoints par les Flyers le 30 septembre. Rochester aura l'entraînement le plus tardif, soit vendredi le 26 à Stamford.

Stages pour arbitres et entraîneurs de hockey

Dans le cadre d'une politique globale de formation sportive, le Conseil Régional des Loisirs de Québec organise, en collaboration avec l'Association du Hockey Mineur du Québec, des stages pour instructeurs et arbitres de hockey.

Ces cours se tiendront simultanément les samedis 27 septembre et 4 octobre 1969 au Pavillon Wilbrod Bherer pour les cours théoriques et à l'Aréna de Québec pour les exercices sur glace.

Les principaux professeurs invités à dispenser leurs connaissances aux stagiaires sont des plus qualifiés pour faire un immense succès de ces deux (2) stages.

Instructeurs de hockey
Il s'agit pour les cours aux instructeurs de M. Jean-Charles Gravel, qui agit aussi comme directeur pédagogique du stage, de M. Jean-Yves Roy

et de M. Claude Guérrette, M. Gravel est instructeur de l'équipe du "Rouge et Or" de l'Université Laval, Jean-Yves Roy est un instructeur qualifié de l'A.H.M.Q. et Claude Guérrette est responsable du Service des Sports au Conseil Régional des Loisirs de Québec.

Ces cours comprendront neuf (9) heures de théorie et six (6) heures d'exercices sur glace. On y enseignera le patinage, les jeux de position, l'hygiène, la nutrition, l'organisation d'une équipe de hockey et les nouvelles structures de l'A.H.M.Q.

Arbitres de hockey

Quant aux cours d'arbitres, nous comptons principalement sur les services de M. Robert Forques, arbitre en chef du Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec et de l'A.H.M.Q. pour la région de

Québec de même que sur M. Jean Toutant, arbitre en chef de l'Association provinciale.

Les cours d'arbitres comprendront onze (11) heures de théorie et quatre (4) heures de pratique sur la glace. On traitera du comportement et de la responsabilité de l'arbitre, le code d'arbitrage, le patinage, les règlements du jeu y compris les plus compliqués.

Conditions d'admission pour les 2 stages

Tous les intéressés doivent être âgés d'au moins 18 ans et ils doivent s'inscrire avant le 19 septembre au Conseil Régional des Loisirs de Québec, 56, rue St-Pierre, suite 100, Québec 2e. Les frais d'inscription sont de \$10.00 et doivent accompagner l'inscription au tant pour les cours d'instructeurs que pour les cours d'arbitres.

Le Casting Club repart en chasse contre l'imprudence

Conscients de ses responsabilités vis-à-vis les sportifs québécois amateurs de chasse, le Casting Club de Québec a bien voulu coopérer avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ainsi qu'avec la Fédération à la mise sur pied d'un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu.

Au cours de la première saison, on a formé environ 40 instructeurs appartenant à différents clubs de la région métropolitaine, et permis à environ 350 membres de suivre les cours et subir avec succès

l'examen sur la sécurité dans le maniement des armes à feu.

Ces cours furent et sont donnés gratuitement. Le coût de location de salle, projecteurs, etc., entièrement défrayé par le club. Les accessoires tels que panneaux, films, papeterie, sont fournis par la Fédération de la Faune Québécoise.

L'effort devra être doublé et même plus pour atteindre une partie de l'objectif fixé. Toutefois, la région québécoise est l'une des plus avancées dans la réalisation du programme, grâce au sens de l'organisation du

président Fernand Coulombe.

Plusieurs hautes personnalités ont accepté d'être présentes à la première série des cours de sécurité données cette année. M. Loubier sera l'un de ceux qui subira l'examen et recevra (peut-être) sa carte de compétence.

Comme le sport de la chasse est bien ancré dans les coutumes sportives et que chaque année de nouveaux adeptes pratiquent ce sport, il était urgent qu'une telle mesure soit prise face à l'incertitude se reproduisant chaque année.



Voici quatre des principaux animateurs de la nouvelle campagne de sécurité lancée par le Casting Club de Québec. De gauche à droite: P.-H. Lavachue, secrétaire; Georges Martineau, instructeur en chef; Maurice Lavigne, représentant du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche et Fernand Coulombe, président du Casting Club. Pour obtenir son permis de chasse en 1971, il faudra une carte de compétence et la seule façon de l'obtenir, c'est de suivre votre cours de sécurité sur le maniement des armes à feu du Casting Club. C'est facile, simple et gratuit.

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom
Adresse Téléphone
Ville
Date de naissance Sexe
Retourner cette formule remplie à l'adresse suivante:
Casting Club de Québec, 290, rue Carillon Québec ou CP 2011.



Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

DES ELOGES UNANIMES

Onze des 13 golfeurs qui prendront part à compter de demain à la finale du circuit de golf Carling ont été appelés à donner leur opinion sur le parcours du Royal Québec où ils ont disputé une ronde amicale hier en compagnie des chroniqueurs sportifs et des directeurs du club.

"Ce sont les meilleurs verts que nous ayons rencontrés cette année, de dire Alvie Thompson, et le parcours en entier est en bien meilleure condition que l'an dernier. Tous auront une bonne chance d'obtenir un excellent pointage."

"J'aimerais jouer sur un parcours comme ça chaque semaine", de renchérir Bill Wakeham.

Moe Norman a appuyé son opinion du parcours lui-même sur une confiance que lui faisait George Knudson l'an dernier après avoir réussi 20 sous le par au tournoi de la C.P.G.A. "Si vous faites un bon coup, vous êtes récompensés, rapporta-t-il. Par contre, si vous jouez un mauvais coup, vous vous mettez en trouble. Il n'y a pas grand place pour la chance." Puis renchérissant, il cita Sam Snead qui se plaignait que les nouveaux parcours étaient beaucoup trop longs et ne mettaient en évidence que la force brutale et les coups roulés. "Le Royal Québec laisse beaucoup de place pour la finesse, conclut-il, et c'est ce qui fait du golf un sport intéressant."

Comme nous faisait remarquer Jacques Revelin après ce concert unanime d'éloges: "Il est malheureux qu'on n'ait pas eu de machine à enregistrer ces témoignages. On réalise bien que le Royal Québec n'a rien à envier aux autres clubs du Canada."

LA JEUNE GARDE

Les succès que remporte George Knudson et Al Balding sur le circuit américain peuvent amener bien des gens à penser que le golf canadien s'arrête là. La victoire de Bobby Cox dans le tournoi des professionnels canadiens a montré que la jeune garde suit très près derrière les deux grands noms et les dépasse occasionnellement. Si la bourse du tournoi qui se déroule au Royal Québec en fin de semaine était de \$100,000, ce serait facile de convaincre les amateurs d'y aller. Mais qu'on ne se méprenne pas. Même si le vainqueur hériterait de \$3,000 et non de \$30,000, il se jouerait du golf de haut calibre et avec le concours du beau temps, six coups en bas de la normale ne suffiraient pas à remporter la finale du circuit Carling.

Redolphe Huot, le vice-président de l'Association des golfeurs professionnels canadiens, a promis de mousser l'idée mise de l'avant par Ken Fulton d'organiser une équipe de la coupe Ryder qui pourrait rivaliser avec la formation britannique, au moins en sol canadien. Pour plusieurs joueurs que vous vertez à l'oeuvre à compter de vendredi, tout ce qui manque pour devenir un Knudson, c'est de pouvoir jouer 12 mois par année.

Québec est d'ailleurs renommé pour lancer de futurs champions. C'est au Royal Québec que Billy Casper a remporté son premier tournoi dans le circuit de la P.G.A. et comme Jimmy Demaret, qui agissait alors comme maître de cérémonie avait alors prédit, ainsi celui qui présentera le trophée Carling au champion dimanche pourra dire: "Retenez bien ce nom; vous en entendrez parler pendant longtemps."

EVITEZ LA FOULE

A l'automne 1971, tous les chasseurs devront avoir suivis les cours de sécurité sur le maniement des armes à feu, passé avec succès les examens et détenir la carte attestant ce fait.

Déjà depuis l'an dernier, la Fédération des Associations de chasse a formé des moniteurs et plusieurs séries de cours sont terminées, des centaines de cartes validées. Mais on prévoit une poussée de dernière minute l'année prochaine, si bien que 5,000 chasseurs auront besoin des cours et qu'on pourra en recevoir seulement 1,500 environ.

La série de cours est courte: seulement trois leçons réparties sur un peu plus d'une semaine. Il ne s'agit que d'un effort de bonne volonté pour se procurer dès maintenant l'indispensable carte et éviter des déceptions en 1971. Adressez-vous au club de chasse de votre choix, ou au Centre audio-visuel, sur la rue Bourlaimaque. L'important, c'est d'agir rapidement.

N'attendez pas au printemps: faites-le maintenant.

L'ANECDOTE DU JOUR

Vince Lombardi, le sévère gérant des Packers de Green Bay à leur époque de grandeur, avait de la difficulté à faire respecter le couvre-feu par Max McGee.

Au début d'une saison, il lui donna une bonne augmentation de salaire, mais il ajouta une clause prévoyant une amende de \$125 la première fois qu'il briserait le couvre-feu, amende qui doublerait à chaque offense par la suite.

Lombardi collecta les amendes de \$125, puis de \$250, pensant bien que son joueur ne risquerait pas les \$500 d'une troisième offense. Mais McGee fut encore pris en défaut. Lombardi le fit venir et lui dit: "Max, tu connais notre contrat. La prochaine fois où tu auras envie de briser le couvre-feu, pense-y comme il faut, car ça va te coûter \$1,000. Et, si alors tu décides que la sortie vaut ça, eh bien: appelle-moi et nous irons ensemble."

ICI ET LA

Vaughn Trapp a obtenu la meilleure ronde hier à Boischatel avec un 68, alors que Moe Norman jouait la plus rapide en trois heures à peine. — Le bilinguisme était à l'honneur en finale de Forest Hills. La paire gagnante était formée de Françoise Durr et de Darlene HARD. — Frank Fontaine a gagné une carabine en prix de présence au Casting Club et il est à dresser une liste prioritaire des objectifs à descendre.

Pour participer à la fête en l'honneur de Guy Dufour samedi à la salle Cambrail, on peut rejoindre Mike Griffin Jr (626-9759), Roland Lelièvre (681-3939) ou Marcel Paquet (661-2163). — Tommy Ivan semble avoir une touche spéciale pour les Canadiens français. Après Camille Henry, c'est Hubert Martin qui se joint à son "fan club".

DEMAIN SOIR à 8h. 30

LUTTE à la TOUR

515 Mgr Gauvreau

OUVERTURE — 20 minutes
Lionel Robert vs Lord Antony Stark

PRELIMINAIRE — 20 minutes
Leo Burke vs Hans Schmidt

SPECIAL DE LA SOIREE — 30 minutes
COMBAT PAR EQUIPES

Antonio Baillargeon vs Masqué No 1

Gino Brito vs Masqué No 2

SEMI-FINALE — 45 minutes
Frère Mongol vs Fidel Castillo

FINALE — 2 de 3 à finir
Frère Mongol vs Abdullah le Boucher

PRIX D'ADMISSION
Pour les enfants \$1.25 Entrée générale \$1.75
Sièges réservés \$2.25

N.B. Pour toutes informations, on pourra les obtenir en téléphonant au numéro 529-0524.

Les Royaux ont pris les devants 2-0



HIÉR

Ligue PROVINCIALE

Finale 4 de 7
Drummondville 3, Québec 2
(Drummondville mène 2-0)

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Montreal 1, New York 7
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

AUTOJOURNÉE

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

Ligue NATIONALE

Montréal 2, New York 3
Chicago 2, Philadelphia 6
St-Louis 11, Pittsburgh 2
St-Louis 2, Pittsburgh 7
Los Angeles 1, Houston 8
San Diego 2, Cincinnati 1
San Francisco 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE

Boston 7, Baltimore 5
New York 1, Washington 6
Detroit 4, Cleveland 1
San Diego 4, California 11
Minnesota 2, Chicago 3

par Réal LABBÉ

Enfin, la deuxième rencontre de la série finale 4 de 7 présentée hier soir au Stade municipal, et les Royaux de Drummondville ont pu repartir de Québec avec un gain de 3-2 et une avance de 2-0 dans la série. Selon le pilote de l'équipe locale, le long repos dû à la mauvaise température a certainement pu nuire à la performance des siers alors qu'ils n'ont pas su profiter des opportunités que leur équipe adverse leur offrait.

Comme prévu, Heron a fait confiance à son artilleur droitier Eduardo Acosta alors que John Noce s'en tenait lui aussi à son choix original, son as lanceur Dan Vossler.

MANQUE D'ARDEUR

L'ardeur au jeu des Indiens était certainement moindre que celle qui a caractérisé leur jeu excellent durant les séries quart-de-finale et semi-finale, mais on ressentait que la combativité revenait après que les Royaux eurent compté à trois reprises dans la troisième manche.

Eduardo Acosta a retrouvé son aplomb et la tenue offensive des Indiens a amélioré quel que peu sa production. Au cours des trois premières manches, Dan Vossler a limité les locaux à un seul coup sûr, réussi par Harvey Yancey et il retirait quatre frappeurs sur des prises. Un seul autre homme a atteint le premier coussin pour les Indiens, Everest Contramaestre, à la suite d'une erreur de l'arrêt-court Chuck Hughes à la troisième reprise.

MANCHE FATALE

Dan Vossler a obtenu un but sur balles comme premier frappeur de la troisième manche et un coup retenu sacrifié de Rich Emdar a permis au lanceur de se rendre au deuxième but. Le coup retenu est l'arme favorite du gérant John Noce, et il s'en sert avec science. Chuck Hughes a frappé un double pour faire enregistrer le premier du match. Raphaël Gonzalez fut atteint par un lancer d'Acosta et le même sort est arrivé à Jim Magnuson

qui portait à trois le nombre de coureurs sur les sentiers.

Une balle passée du receveur Lillas Poole à la suite d'un retrait au bâton d'Acosta a permis à Hughes de croiser le marbre et les deux autres coureurs avancèrent d'un but. Pendant que Bob Gear était au bâton, Acosta a mal dirigé un lancer et Gonzalez marqua ce qui devait s'avérer le point victorieux.

Gear fut ensuite gratifié d'un but sur balles et Ira McKnight fit le dernier retrait en frappant un roulant à l'arrêt-court.

LES INDIENS RIPOSTENT

Avec deux hommes de retirés à la quatrième manche, Harvey Yancey a frappé son deuxième coup sûr d'affilée et s'est rendu au deuxième à la suite d'une erreur de Jim Magnuson. Un simple de Lillas Poole lui a permis de réduire la marge à 3-1. Poole put atteindre le second sac à la suite d'un mauvais lancer et Larry Calton recevait un but sur balles. Reggie Thomas a mis fin à la manche en frappant une chandelle à Ton Calan.

Puis au début de la cinquième, Everest Contramaestre qui a évolué avec brio à l'arrêt-court, a cogné un simple pour avancer d'un but sur un coup retenu sacrifié du lanceur Eduardo Acosta. Contramaestre se rendait au troisième but quand Jose Silva frappa un roulant au deuxième but Callan et il comptait sur un simple de Chico Heron. Nazario recevait ensuite un but sur balles et Yancey était retiré sur trois prises pour terminer la manche.

INCAPABLES

Les locaux ont été incapables de combler le déficit d'un point et ils ont laissé un total de dix hommes sur les buts pour la rencontre. Ils ont particulièrement failli à la tâche dans la dernière reprise alors que deux coureurs étaient sur les sentiers avec un seul retrait. Heron et Nazario ont été retirés dans l'ordre ce qui permettait aux Royaux de se sauver avec un gain de 3-2.

CE SOIR

Heron fera appel ce soir à son homme de confiance, Luis

DeLeon pour tenter d'arracher un gain sur le terrain des Royaux. DeLeon a connu une mauvaise rencontre à Drummondville lors de la première partie de la série finale, mais il devrait être parfaitement reposé. Vendredi soir à Québec, Heron utilisera William DeLeon. Il est probable que Noce

enverra Larry Moore dans la mêlée ce soir.

SOMMAIRE

DRUMMONDVILLE

Emard, 3B 4 0 2 0 0 0
Hughes, AC 4 1 2 1 0 0
Gonzalez, CC 3 1 0 0 0 0
Magnuson, 1B 3 0 0 0 0 0
Heron, CF 3 0 1 0 0 0
Gear, CG 3 0 0 0 0 0
McKnight, R 4 0 2 0 0 0

Callan, 3B 4 0 0 0 0 0
Vossler, L 3 0 0 0 0 0
Totaux 31 8 7 1

QUEBEC

Silva, CC 4 0 0 0 0 0
Heron, 1B 1 1 0 0 0 0
Nazario, 3B 3 0 0 0 0 0
Yancey, CD 4 1 2 0 0 0
Calton, R 4 0 1 1 0 0
Cabrera, R 2 1 0 0 0 0
Thomas, CG 4 0 0 0 0 0

FPL: par McAndrew, M. Jones — L.E. McAndrew — Bask: Wegener — BIP: Brand — Temps: 2h.22.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL

Cline, CC 3 0 0 0 0 0
Morlon, L 0 0 0 0 0 0
Fairy, 1B 4 0 0 0 0 0
Collins, FU 1 0 1 0 0 0
Hermoso, 2B 4 0 0 0 0 0
Gosger, CG 3 0 0 0 0 0
Staub, 1B 3 0 1 0 0 0
M. Jones, CG 3 0 0 0 0 0
Wine, AC 3 0 0 0 0 0
Harrison, 1B 2 0 0 0 0 0
McGinn, L 0 0 0 0 0 0
Fairly, FU - CC 2 0 0 0 0 0
Total 38 1 10 3

NEW YORK

Agge, CC 3 1 0 0 0 0
Garrett, 3B 4 1 1 1 0 0
Staub, 1B 4 1 1 1 0 0
Gosger, CG - CD 0 0 0 0 0 0
Wine, AC 4 1 1 1 0 0
Boswell, 2B 4 1 3 1 0 0
Weis, 2B 0 0 0 0 0 0
Clendenon, 1B 2 0 0 0 0 0
Kranepool, FU - 1B 2 0 0 0 0 0
Grote, R 4 0 1 0 0 0
Harrison, AC 3 1 0 0 0 0
Ryan, L 3 1 0 0 0 0
Total 33 7 10 3

FPL: par McAndrew, M. Jones — L.E. McAndrew — Bask: Wegener — BIP: Brand — Temps: 2h.22.

LANCIEURS

Reed 2-3 4 5 5 9 2 3
McGinn 2-3 2 1 1 1 0 1
Morton 2 1 0 0 1 1 1
Staub 1 1 0 0 1 0 1
Sembera 1 1 0 0 1 0 1
Ryan 9 3 1 1 4 11

FPL: par Reed, Agge — L.E. Reed, Shuster — Temps: 2h.22 — Assistance: 23,512.

PITTSBURGH (PA) — Les Cardinals de Saint-Louis ont vaincu hier les Pirates de Pittsburgh par 11-2 et 2-1, dans un programme double de la ligue Nationale de baseball.

Ces deux triomphes ont permis aux Cardinals de passer au troisième rang devant les Pirates dans la Division Est de la ligue.

Première partie :

St-Louis 003 231 200—11 1 1
Pittsburgh 000 002 000—2 6 0

Gibson et McCarver; Blass, Brosseau 4, Dal Canton 5, Mangione 6, Hartenstein 8 et Sarquillen. G-Gibson 17-11. P-Blass 14-9.

Deuxième partie :

St-Louis 200 000 000—2 4 1
Pittsburgh 000 010—1 6 1

Torrez 8-4 Hoerner 7 Grant 9 et McCarver, Bellinsky 0-2 Gibson 1 Blass 7 Hartenstein 9 et May. Cir: Pitts-May 6.

ATLANTA (PA) — Hank Aaron a amorcé une poussée de trois points avec son 40e circuit de la saison et le 550e de sa carrière hier soir en conduisant les Braves d'Atlanta à un

gain de 8-4 sur les Giants de San Francisco.

En dépit du revers, les Giants ont conservé le premier rang dans la division Ouest de la ligue Nationale, car Cincinnati a aussi perdu son match.

Le circuit d'Aaron lui a permis d'égaliser le record de Willie Mays qui a cogné 40 circuits ou plus au cours de six saisons dans la LN.

San Fran. 000 004 000—4 8 2
Atlanta 000 320 30x—8 9 2

Bryant 3-2 Herbel 4 Bolin 6 McMahon 7 et Dietz, Jarvis 11-10 Doyle 6 Upshaw 6 et Didier. Cir: Atl-H. Aaron 4 Carty 12.

HOUSTON (PA) — Denis Menke a couronné une poussée de quatre points avec un double de la jère manche hier soir, puis Jim Wynn a cogné un circuit de deux points en conduisant les Astros de Houston à un gain de 8-1 sur les Dodgers de Los Angeles qu'ils ont rejoints au 4e rang de la division Ouest de la ligue Nationale.

Denny Lemaster a limité les Dodgers à six coups sûrs tandis que les Astros en récolitaient 10 aux dépens de Don Sutton.

L. Ang. 000 100 000—1 6 0
Houston 400 022 00x—8 10 0

Sutton 13-15 McBean 5 Foster 6 Moeller 8 et Torborg. Lemaster 11-14 et Edwards. Cir: LA-Wills 4. Hous-Wynn 31.

CINCINNATI (PA) — Les Padres de San Diego ont profité d'un triple de Roberto Pena à une erreur de Woodie Woodward dans la 7e manche hier soir pour triompher des Reds de Cincinnati 2-1.

Kirby 5-18 et Cannizzaro. Cloninger 9-16 Granger 8 et Bench. Cir: SD Morales 1.

PHILADELPHIE (PA) — Les erratiques Cubs de Chicago ont cédé le premier rang dans la division Est de la ligue Nationale pour la première fois de la saison hier soir en encaissant un revers de 6-2 aux mains des Phillies de Philadelphie.

Cette 7e défaite successive des Cubs, combiné à un gain des Mets de New York aux dépens des Expos de Montréal dans la première partie d'un programme double, les a relégués au 2e rang.

Chicago 000 101 000—2 3 0
Philadelphie 100 100 13x—6 9 1

Holtzman 16-10 Regan 8 Aguirre 8 et Hundley. Wise 13-11 et Ryan. Cir: Phi-Watkins 4.

CHICAGO (PA) — Don Pavletich a produit deux points avec un circuit et un simple en conduisant les White Sox de Chicago à un gain de 3-2 aux dépens des Twins de Minneapolis hier soir.

Minn. 000 000 101—2 11 0
Chicago 100 001 01x—3 8 1

Jerry Kenney a suivi Hall avec un simple pour le seul

point des Yankees, que Bosman a limités à deux coups sûrs.

New York 000 000 010—1 2 1
Washington 100 140 00x—6 9 1

Stottlenyire 18-13 Burbach 6 Hamilton 7 et Munson. Bosman 12-5 et Casanova. Cir: Was-McMullen 16 Howard 46.

BALTIMORE (PA) — Don Buford a couronné une poussée de six points dans la 4e manche hier soir avec son 10e circuit de la saison et les Orioles de Baltimore ont finalement vaincu les Red Sox de Boston 8-7.

Les Orioles ont ainsi réduit à cinq victoires le chiffre magique qui leur assurera le championnat dans la division Est de la ligue Américaine.

Boston 111 103 000—7 14 3
Baltimore 100 600 10x—8 10 1

Nagy, Wagner 0-1 et Moses. Palmer, Beene 4 Leonhard 5 Severinsen 1-6 Watt 9 et Hendricks. Cir: Bos-O'Brien 10. Yastrzemski 36. Balt-Buford 10.

OAKLAND (PA) — Wayne Comer a produit trois points en claquant un circuit et un simple et la recrue Dan Walton a cogné un triple qui a permis à deux coéquipiers de croiser le marbre, alors que les Pilotes de Seattle ont vaincu les Athletics d'Oakland par 9-4, dans une partie de la ligue Américaine de baseball.

Seattle 203 000 301—9 16 2
Oakland 000 102 100—4 9 1

Brabender 12-12 Segui 7 et McNertney; Dobson 14-12, Fingers 7, Lachemann 7 et Roof, Haney 7. Cir: Sea-Comer 13. Oak-Webster 1.

CLEVELAND (PA) — Mickey Lolich a affichée une tenue de cinq coups sûrs, a produit un point avec un triple et en a compté un autre en conduisant les Tigers de Detroit à un gain de 4-1 sur les Indiens de Cleveland hier soir.

</

Huit ambleurs de 3 ans en piste pour \$8,100.00

Le circuit de l'Association des Eleveurs Standardbred du Québec sera à l'honneur à la Piste de Québec ce soir. L'occasion sera la présentation d'une nouvelle tranche de la série pour ambleurs de trois ans.

Huit chevaux ont été inscrits pour se disputer la bourse de \$8,100.00. Cette attraction spéciale sera présentée en cinquième course.

Comme d'habitude, les écuries Miron auront une solide représentation avec une entrée formée de Lachance Mir et Vanguard Mir. Ces deux coursiers ne manquent pas d'opposition, cependant ils auront fort à faire pour justifier le choix du handicapeur Raynald Toupin.

Les amateurs devront tout particulièrement surveiller Jasco Mir, un cheval que l'on classe comme l'ambaine de l'année. Yvon Gamache sera sur le sulky pour conduire le protégé de Claude Raymond et Georges Blouin, de Québec. Jasco Mir qui a gagné en 203.3, à Richelieu le 27 juillet, a pu prendre un seul départ depuis son arrivée à Québec et s'est classé troisième.

Ruth Tar qui s'était signalée dans la série Capitale fera un retour dans la Cité de Champlain. On remarque également la présence de Dart Mir, Fly Test, Jean Richelieu et Sunshine Express. Ce dernier est une addition de toute dernière heure. L'inscription ayant été envoyée par la poste et étant arrivée à Québec avec quelques heures de retard. Malgré tout, le secrétaire Guy Cloutier a eu la permission de l'ajouter.

Nous pourrions avoir le meilleur mille de l'année si le beau temps revient, a commenté le gérant-général Claude Brisette. Les participants de cette course ont démontré qu'ils avaient de la vitesse.

Ce 78^e programme de l'année sera complété par neuf épreuves bien balancées. L'action ne devrait pas manquer en huitième séquence alors que Wing Ding King aura à faire face à Huntington Boy, Nelson, Gamu, Sam S Sam et Dale Ringo.

Une bonne classe de trotteurs fera l'objet de la septième course. Réal Coutu qui vient d'arriver de Trois-Rivières se promet bien de l'emporter avec Merv Hanover, battu de justesse par Ace's Pride à son premier départ à Québec le 2 septembre.

Reynald Morency est arrivé de Jonquière, avec deux protégés du sportif Roland Hébert. C'est ainsi qu'il prendra le départ avec Cash Frisco (quatrième course), puis avec Worth Betting dans la neuvième.

Le premier départ est prévu pour 7 heures 45, un guichet de pari-double étant à la disposition des amateurs dès 4 heures 30 de l'après-midi.

JEUDI SOIR, 11 septembre

- COURSE No 1 — 1.45 hres p.m.**
TROTT
BOURSE: \$500.
1—Flemington Key (pas nommé) 7
2—Ged Acworth (P. Sauvé) 5
3—J. T. Hennessy (A. Doré) 6
4—Chipswood (pas nommé) 5/2
5—Nancy Root (M. Cournoyer) 9
6—Champ Moray (F. Robitaille) 7/2
7—The Sentry (J. Cyrène) 4
8—Sugarfoot Lad (E. Bradette) 3
- COURSE No 2 — 1.50 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Integrant C. (A. Jean) 3
2—Candy Mir (N. Tremblay) 3
3—Charmant Bec (pas nommé) 9/2
4—Duke Melburn (F. Robitaille) 8
5—Princess Mir (Y. Catellier) 6
6—Green River Jane (G. Filion) 7/2
7—Lori Johnston (M. Brousseau) 4
8—Style Guide (Y. Pelchat) 7
Eligible: Prince E. Gratian (J. Cyrène)

- COURSE No 3 — 2.25 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Perry Wick (Y. Catellier) 5/2
2—Defender Mir (R. Bouthillier) 9/2
3—Rideau Star (J. Cyrène) 7
4—McPeck (W. Lapine) 3
5—Mistook (G. Mallard) 4
6—Champion Way (P. Côté) 8
7—Sunrise Ale (pas nommé) 10
8—Juc Bri (A. Jean) 5
Eligible: Little Current (R. Montroy)
- COURSE No 4 — 2.50 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Cash Frisco (R. Morency) 10
2—Eliminator (J. Cyrène) 8
3—Two Mountains Dab (Alex. Page) 5
4—Margaret Cash (L. Duquette) 8
5—E. J. Adios (pas nommé) 9/2
6—Jack Tar (P. Lachance) 7
7—Richard (Y. Pelchat) 4
8—Fly Test (J. Cyrène) 6
Eligibles: Galt Way Expression (J. Lefebvre)

- COURSE No 5 — 3.10 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Lachance Mir (P. Lachance) 2
2—Eliminator (J. Cyrène) 10
3—Dart Mir (C. Poulin) 10
4—Ruth Tar (R. Savigneau) 3
5—Jasco Mir (Y. Gamache) 6
6—Fly Test (J. Cyrène) 5
7—Jean Richelieu (D. Laroche) 5
- COURSE No 6 — 3.50 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Vibrant Mir (P. Lachance) 5/2
2—Coffee Mir (M. Cournoyer) 3
3—Silver Champ (E. White) 6
4—Wee Mir (J. Jodoin) 3
5—Two Mountains Vie (pas nommé) 6
6—Two Mountains Babe (R. Grandmaison) 7
7—Merv Hanover (R. Coutu) 10
Eligibles: Dale Wil (F. Bourque)

- COURSE No 7 — 3.55 hres p.m.**
TROTT
BOURSE: \$500.
1—André Kirk (J. Giguère) 9/2
2—Frosty Tip (Y. Catellier) 7/2
3—Mr. Pop (M. Aubin) 6
4—Paris Lad (E. Bradette) 8
5—Major Law (G. Bergeron) 10
6—Merv Hanover (R. Coutu) 5/2
7—Bill Scotch (M. Cournoyer) 5
8—Front Page Mir (P.-E. Alsin) 4
Eligible: Crystal Fire (F. Bire)
- COURSE No 8 — 4.15 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Wing Ding King (Y. Catellier) 2
2—Huntington Boy (A. Aubin) 4
3—Nelson (P. Robitaille) 5
4—Gamu (J. Quessy) 7
5—Sam S Sam (P. Sauvé) 6
6—Dale Ringo (C. Poulin) 8

- COURSE No 9 — 4.35 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Indian Vio (R. Bouthillier) 6
2—Cloverland Knight (P. Robitaille) 5/2
3—Worth Betting (R. Morency) 8
4—Two Mountains Vane (P. Gil) 6
5—Gart Scott (J. Cyrène) 5
6—Honest Frost (M. Giguère) 9/2
7—Sally Mae (Y. Catellier) 5/2
8—Snowman Pero (P. Noël) 3
Eligibles: Sally Mae (C. Denault)
- COURSE No 10 — 4.55 hres p.m.**
AMBLE
BOURSE: \$500.
1—Mud Run (Y. Gamache) 5/2
2—Tino Brooke (Y. Pelchat) 5/2
3—Master Lou (J. Gervais) 3
4—Mazie Pointe (G. Kérouac) 4
5—Elsie Sator (R. Lachance) 10
6—Keyguard (M. Cournoyer) 8
7—Admiral Herbert (J. Cyrène) 3
8—Miss Beatrice (E. Aubin) 9/2
Eligible: Reddon (A. Jean)



Nos FAVORIS

Programme pour JEUDI, 11 SEPTEMBRE 1969

- COURSE No 1 —** Fernand Robitaille a connu une bonne saison à Québec et l'un de ses nouveaux protégés, ICHAMP MORAY, lui permettra de terminer ce meeting avec force. CHIRSEED a fait une excellente dernière course et sera dans la lutte.
- COURSE No 2 —** INTRIGANT C est revenue dans la classe où elle a ramassé tout son argent. Ce soir, elle sera difficile à battre de la 1ère position. Avec un peu de chance, PRINCESS MIR pourrait causer une surprise.
- COURSE No 3 —** DUC BRI a effectué un retour en piste en fin de semaine et il nous a assez impressionné pour lui donner notre vote ce soir. Toutefois, PERKY WICK demeure le cheval à battre ici.
- COURSE No 4 —** MARGARET CASH devrait sans doute hériter du rôle de favori dans cette 4ème course du programme d'aujourd'hui. RICHARD prend le départ avec une mauvaise position de départ mais ne se comptera pas battu d'avance. Prenez 4-7-5 pour la quinella.
- COURSE No 5 —** Il sera très difficile d'enlever les porte-couriers des Écuries Miron du premier rang dans la classe fermée pour 3 ans des Éleveurs. En effet, LACHANCE MIR ou VANGUARD MIR devraient finalement l'emporter sur JASCO MIR qui a profité d'un court repos.
- COURSE No 6 —** Même s'il a été battu comme favori à son dernier départ, RUSHING BROOKE jouera ce rôle aujourd'hui. La plus forte opposition devrait venir de TWO MOUNTAINS BABE qui cherche sa forme encore.
- COURSE No 7 —** Nous avons bien aimé la dernière de MERV HANOVER et nous croyons qu'il réussira à parader dans le cercle des vainqueurs ce soir. FRONT PAGE MIR est handicapé de la dernière position mais sera un rival à surveiller. Prenez 6-8-2 pour la quinella.
- COURSE No 8 —** WING DING KING n'a pas donné le rendement de l'an dernier mais il demeure quand même un excellent cheval de courses. Il le prouvera en battant CAMU, un cheval de 3 ans, qui s'est amélioré depuis quelque temps.
- COURSE No 9 —** SADIE MAC est au sommet de sa condition présentement et l'expérience de Yvon Catellier lui servira à remporter la victoire. CLOVELAND KNIGHT sera un adversaire qu'il faut respecter.
- COURSE No 10 —** TINO BROOKE prend le départ dans une classe inférieure et il sera intéressant de voir s'il peut retrouver le chemin de la victoire. ADMIRAL HERBERT et Jean Cyrène pourraient donner du fil à retordre au No 2. Renvoyez 2-7, 7-2 pour le pari exact.

MEILLEUR CHOIX: RUSHING BROOKE (6^e course)
LONG SHOT: MAJOR LAW

On va se mettre à table pour fêter Ferguson et Coco Laboy

John Ferguson, le fougueux ailier gauche des Canadiens de Montréal, sera honoré lundi, le 8 octobre par le "Syracuse Lodge of the Knights of Phythias".

Les membres de cette organisation ont décidé de rendre hommage à John comme étant le joueur qui a le plus inspiré ses coéquipiers au cours de la saison 1968-69.

Coco Laboy, qui demeure un sérieux candidat au titre de recrue de l'année dans la Ligue Nationale, sera accueilli au Le Centaure de Blue Bonnets par l'excellent maître d'hôtel, René Villard, bien connu des amateurs de courses, qui fréquentera régulièrement l'hippodrome du boulevard Décarie.

Les réservations à ce dîner peuvent être faites auprès du président du Club des Amis du Baseball, Fred Spada, à 878-2658.

Le sang chaud s'est refroidi

CASERTE (AFP) — Le calme est revenu à Caserte. L'activité reprend lentement, tant dans les magasins que dans les bureaux de la ville, théâtre, lundi et mardi, de violentes échauffourées qui avaient éclaté entre manifestants, portant contre la rélegation de leur équipe de soccer, en scène de violence et forces de l'ordre.

Hier matin, environ quatre cents supporters de l'équipe locale, massés devant le siège du club, ont attendu l'arrivée du président qui les a invités à se disperser et à ne plus manifester.

Des morceaux de bois, de fer, des ordures, des barricades, jonchaient encore la chaussée dans les rues du centre.

La circulation des trains, interrompue à plusieurs reprises au cours des deux journées d'émeutes, a repris normalement.

Le boxeur américain, Freddie Little, a conservé son titre mondial des poids super-welters, en battant son challenger, le Japonais Hisac Minami, par k.o. au 2ème round d'un combat prévu en 15 reprises.



UN MONGOL A LA FOIS DANS L'ARENE

C'est devant une foule de personnes surchauffées, mécontentes et désabusées qu'a pris fin la fin de la lutte vendred' dernier à La Tour. Les lutteurs se sont tellement malmenés à coups de chaîne, de main de fer et de tout ce que l'on peut imaginer que les spectateurs se sont ruer vers les arènes afin de maîtriser les plus récalcitrants. Le sang a coulé à flots et aucune décision n'a pu être rendue, car même les arbitres étaient couverts hors les câbles. Il y a longtemps que les amateurs n'avaient pas assisté à de tel spectacle, mettant aux prises les frères Mongol contre Abdullah et Castillo.

En face de la situation, le promoteur Allen Mitchell s'est rendu dans les chambres

des lutteurs et a réussi à convaincre les frères Mongol de se diviser afin de rencontrer individuellement Abdullah et Castillo. Alors, les frères de lutte pourront voir cette semaine une finale entre Mongol mesurant six pieds quatre pouces et pesant 325 livres face au dur Abdullah. A elle seule, cette finale vaudra le prix d'admission.

La semi-finale de manœuvre pas de piquant elle aussi, car avec des participants comme l'autre frère Mongol et Castillo, tout laisse présager que les assistants en verront de toutes les couleurs. La encore c'est la rudesse qui règnera en souveraine et on se demande bien de quelle façon se terminera cette rencontre depuis longtemps attendue.

Comme "spécial" de la soirée, ce sera une rencontre par équipes, et les frères Masques ne s'en sont sortis des bois alors qu'ils auront comme adversaires Antonio Baillargeon et Gino Brito. Ceux et celles qui connaissent les rouages de la lutte seront servis à souhait.

Deux autres rencontres seront également au programme, et comme on peut le constater, ce ne seront pas les moindres. Schmidt, Burke, Robert et Stark déployeront tout leur savoir faire afin d'intéresser au plus haut point les amateurs sur les lieux. On désire aviser les intéressés qu'ils devront faire leur réservation le plus tôt possible. Pour toutes informations ils pourront les obtenir en téléphonant au numéro 29-0524.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

- | | | |
|----------------------|---------------------|---------------------------|
| 3 WCAX-TV BURLINGTON | 4 CFMT-TV QUEBEC | 5 CKMI-TV QUEBEC |
| 7 CHLT-TV SHEARROOKE | 8 WMTW-TV MT WASH. | 10 CFTM-TV MONTREAL |
| 11 CBVT-TV QUEBEC | 12 CFCF-TV MONTREAL | 13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES |

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - JEUDI

- P.M.**
- 12.00 3—Where The Heart Is (*)
7—Minirama
8—Bewitched
10—Première édition
12—Rompers Realities
12.05 12—Les actualités
12.15 12—Actualité — Editorial
10—L'école du bonheur (*)
12—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search For Tomorrow (*)
12—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (*)
10—Eternel amour
12—Magie Tom (*)
12.45 12—Matinée estivale se poursuit
7—C'est mon opinion
12.50 7—Mid-Sport
1.00 3—One O'Clock Weather
7—Appelle-O-4
7—Vive les femmes (*)
8—Dream House (*)
10—Voie de femmes (*)
12—Cinéma: "La peau d'un autre" (5) — E.U. 1954. Drame réalisé et interprété par Jack Webb, avec Janet Leigh. — Au temps de la prohibition, un chef d'orchestre refuse de payer tribut à un gangster. — Histoire attachante. Bonne musique. Climat de violence et de meurtres.
- 1.03 12—Marriage Confidential
3—Across The Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
12—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
12—Au bout du fil
7—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
12—In Town (*)
1.50 3—Prelude
2.00 3—Love In A Many Splendored Thing (*)
12—Entre nous
7—Luncheon Date, Part 1
7—Sur deux notes
8—The Newlywed Game (*)
10—Ciné-Vendredi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
7—Luncheon Date, Part 2
7—A communiquer
8—Dating Game (*)
10—Ni oui ni non (*)
12—Perry's Probe (*)
2.45 7—Cercle de couture Singer
3.00 3—Secret Storm (*)
7—Thirtieth From Winnipeg
7—Femme d'aujourd'hui

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX
TRANSMIS PAR CABLE
ET DES POSTES

- Clark Gable et Robert Ryan. Le chef d'une expédition de bétail s'associe deux aventuriers qui s'étaient attaqués à lui.
- 13—Les grands Films (*)
3—The Prisoner (*)
6—Bill Crosby Show (*)
12—It's Happening (*)
8.30 12—Dean Martin Presents: The Goldiggers (*)
9.00 3—Thursday Night Movie (*)
6—Elle et lui (*)
6—Bonanza (*)
8—Oral Roberts (*)
10—Vrai de vrai (*)
9.30 6—Ca prend un voleur (*)
7—Mission impossible
10—Vaudeville (*)
10.00 6—Judd For The Defense (*)
8—It Takes A Thief (*)
10.30 6—Panoramonde
7—Dossiers U.N.I.C.E.F.
10—Le 10 vous informe (*)
11.00 3—Channel 3 Night Beat
8—Heure Exquise: "L'affaire de la 99^e Rue" (5) — E.U. 1953. Film policier de P. Karlson, avec John Payne et Evelyn Keyes. — Un ancien boxeur réussit à faire arrêter le meurtrier de son épouse. — Violences.
- 11.18 12—Pulse (*)
11.20 7—Viewpoint
7—Dernière édition
12—Les actualités
11.25 6—After II: "Queen Of Babylon"
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
11.40 12—Nouvelles du sport
11.45 12—Ciné-Solr
12—Pajama Playhouse
- A.M.**
- 12.23 6—Musique Marc Legrand
12.30 12—Dernière édition
12.35 10—Permeture
12.40 6—Fin des émissions
12.45 6—Fin des émissions
1.00 2—Sign Off
1.06 6—Postlude
1.15 13—Nouvelles anglaises
1.33 13—Fin des émissions
- DEMAIN - VENDREDI**
- A.M.**
- 6.00 3—Test Pattern
7.00 3—CBS Morning News (*)
6—Mire et musique

- 7.15 13—Mire et musique
7.30 7—Les Léve-Tôt
7.45 13—Sentinelles de l'air
7.50 6—Musique Marc Legrand
8.00 3—Morning Report
8—Dessins animés
8—News
8.30 3—Captain Kangaroo (*)
13—Patelin matin
8—Farm & Home (*)
8.50 6—Madame est servie (*)
7—Cousins-Cousines
7—Cartoon Capers
10—Mire et musique
8.45 10—36-24-36 (*)
9.00 3—Mike Douglas (*)
8—Morning Movie
10—Miro-Matin (*)
13—Mire et musique
9.30 6—En matinée: "Dolores, la femme errante" (5) — Arg 1950. Mélodrame de B. Perjo avec Imperio Argentina et Enrique Diodado. Les malheurs de Dolores dont la vie est empoisonnée depuis la mort de son amant. Belle photographie. Esprit de vengeance.
- 10.00 3—Lucy Show (*)
6—Bonanza (*)
7—Roman de la science (*)
10—Madame est servie (*)
13—Roman de la science
10.28 6—Opening
10.30 3—Beverly Hillsbillies (*)
6—Friendly Giant
7—En mouvement
12—En mouvement
10.45 6—Chez Hélène
7—Monsieur Surprise (*)
13—Monsieur Surprise (*)
11.00 3—Andy Griffith (*)
6—Bonheur du jour (*)
7—Mr. Dress Up
7—La souris verte
8—Of Lands And Seas (*)
10—Le dernier des Mohicans
11.15 7—Théâtre des petits (*)
12—Cinéma: "Hôtel du rendez-vous" (6) — Italie 1955. Mélodrame de S. Grieco, avec Gaby André et Gérard Landry. Les mésaventures amoureuses de deux sœurs éplorées du même homme. Milieu dépravé.
- 11.26 13—A vous la parole
10.30 3—Love Of Life (*)
6—Palmarès
7—L'extravagante Lucie
10—Rin-Tin-Tin
12—University Of The Air
11.45 12—Matinée estivale
11.55 6—CBC-TV News
12.00 3—Where The Heart Is (*)
7—Minirama
8—Bewitched
10—Première édition
12—Rompers Realities
12.05 13—Les actualités
12.15 6—Actualité — Editorial
12.20 3—CBS News (*)
12.25 3—Search For Tomorrow (*)
12—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (*)
10—Eternel amour
12—Magie Tom (*)
12.45 12—Matinée estivale se poursuit
7—C'est mon opinion
12.50 7—Mid-Sport
1.00 3—One O'Clock Weather
7—Appelle-O-4
7—Vive les femmes (*)
8—Dream House (*)
10—Voie de femmes (*)
12—Cinéma: "La peau d'un autre" (5) — E.U. 1954. Drame réalisé et interprété par Jack Webb, avec Janet Leigh. — Au temps de la prohibition, un chef d'orchestre refuse de payer tribut à un gangster. — Histoire attachante. Bonne musique. Climat de violence et de meurtres.
- 1.03 12—Marriage Confidential
3—Across The Fence
1.15 3—Channel 3 Presents
12—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
12—Au bout du fil
7—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
12—In Town (*)
1.50 3—Prelude
2.00 3—Love In A Many Splendored Thing (*)
12—Entre nous
7—Luncheon Date, Part 1
7—Sur deux notes
8—The Newlywed Game (*)
10—Ciné-Vendredi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
7—Luncheon Date, Part 2
7—A communiquer
8—Dating Game (*)
10—Ni oui ni non (*)
12—Perry's Probe (*)
2.45 7—Cercle de couture Singer
3.00 3—Secret Storm (*)
7—Thirtieth From Winnipeg
7—Femme d'aujourd'hui

- 12—Cinéma: "Jeunesse perdue" (5) — Italie 1947. — Drame social de P. Germi, avec Carla Del Poggio et Massimo Girotti. — Le fils d'un professeur d'université se fait le chef d'une bande de malfaiteurs. Meurtres. Violences.
- 1.03 12—Marriage Confidential
1.15 13—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
12—Au bout du fil
7—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
12—In Town (*)
1.50 3—Prelude
2.00 3—Love In A Many Splendored Thing (*)
12—Entre nous
7—Luncheon Date, Part 1
7—Sur deux notes
8—The Newlywed Game (*)
10—Ciné-Vendredi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
7—Luncheon Date, Part 2
7—Les pères Girard
8—The Dating Game (*)
10—Qui ou non (*)
12—Perry's Probe (*)
3.00 3—Secret Storm (*)
7—Thirty From Halifax
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
10—Femme d'aujourd'hui
12—People In Conflict (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge Of Night (*)
6—Hé, les Gars!
7—The Edge Of Night (*)
8—One Life To Live (*)
10.30 10—Le 10 vous informe (*)
11.00 3—Channel 3 Night Beat
6—Panoramonde
6—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—11 O'Clock Report
10—Cinéma
12—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Pulse (*)
11.18 6—Viewpoint
11.20 7—Dernière édition
12—Les actualités
11.25 6—Editorial
11.27 6—After II: "Desert Hell"
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
8—Heure Exquise: "Braves amours" (6) — Italie 1959. — Comédie de C. Mastrolucchi, avec Miehèle Morgan et Vittorio de Sica. De nombreuses idylles se nouent à une station de sports d'hiver. Milieu frétillé. Amours clandestines.
- 11.40 12—Cinéma: "Une vie" — Etude de mœurs d'Alexandre Astruc, avec Maria Schell, Christian Marquand et Pascale Petit, d'après Maupassant. Une jeune châtelaine vit paisiblement en Normandie. Elle rencontre un jeune homme, noceur, taciturne et cynique, qui devient son époux. Elle découvre bientôt que son mari la trompe. Elle continue cependant à l'aimer, espérant un jour, lui rendre la pareille. (Français 1958).
- 11.45 12—Pajama Playhouse (*)
- A.M.**
- 12.30 10—Dernière édition
12.35 10—Permeture
12.40 6—Postlude
1.00 3—Sign Off
1.10 6—Musique Marc Legrand
1.15 12—Fin des émissions
1.20 13—Fin des émissions
1.33 12—Fin des émissions

- 12—Cinéma: "Le port des pirates" (6) — E.U. 1951. — Film d'aventures de E. Ludwig, avec Jeff Chandler et Evelyn Keyes. Un scaphandrier accepte de transporter en fraude de l'or trouvé au fond des mers.
- 7—Sans cachotterie
8—Let's Make A Deal (*)
10—En Première (*)
12—Sœur volante (*)
12—Country Music Hall (*)
8.00 8—Laugh-In (*)
7—Donald LaTrec "chaud"
8—Special—What The Cheering Was All About (*)
12—Donald LaTrec "chaud"
12—The Friday Night Movie (*)
13—Donald LaTrec "chaud"
8.30 3—Gomer Pyle (*)
7—Long métrage (*)
10—Les règles du jeu (*)
13—Cinéma Kraft
3—Friday Night Movie (*)
Adam Twlove (*)
8—"Seventh Down"
8—Judd For The Defense (*)
10—Secret bien gardé (*)
9.15 6—Nous deux (*)
9.30 6—Vrai de vrai (*)
6—Friday Night Movies: "Thirteenth Letter"
10—Défective
10—Secret bien gardé (*)
10.00 6—Noir sur blanc
7—Format 60
8—Dick Cavett Shaw (*)
10—Québec sait chanter (*)
10—Format 30
12—The FBI (*)
13—Format 60
10—Le 10 vous informe (*)
3—Channel 3 Night Beat
6—Panoramonde
6—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—11 O'Clock Report
10—Cinéma
12—Téléjournal
12—The National News (*)
13—Pulse (*)
11.18 6—Viewpoint
11.20 7—Dernière édition
12—Les actualités
11.25 6—Editorial
11.27 6—After II: "Desert Hell"
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
8—Heure Exquise: "Braves amours" (6) — Italie 1959. — Comédie de C. Mastrolucchi, avec Miehèle Morgan et Vittorio de Sica. De nombreuses idylles se nouent à une station de sports d'hiver. Milieu frétillé. Amours clandestines.
- 11.40 12—Cinéma: "Une vie" — Etude de mœurs d'Alexandre Astruc, avec Maria Schell, Christian Marquand et Pascale Petit, d'après Maupassant. Une jeune châtelaine vit paisiblement en Normandie. Elle rencontre un jeune homme, noceur, taciturne et cynique, qui devient son époux. Elle découvre bientôt que son mari la trompe. Elle continue cependant à l'aimer, espérant un jour, lui rendre la pareille. (Français 1958).
- 11.45 12—Pajama Playhouse (*)
- A.M.**
- 12.30 10—Dernière édition
12.35 10—Permeture
12.40 6—Postlude
1.00 3—Sign Off
1.10 6—Musique Marc Legrand
1.15 12—Fin des émissions
1.20 13—Fin des émissions
1.33 12—Fin des émissions

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spectrales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: Un homme, une femme (4) à 1.15. Premier amour, version internationale (—) à 1.10. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Premier amour, version internationale à 2.00, 5.30 et 9.20 h. Un homme, une femme à 3.45, 7.27. Fin à 11.00 h.

CANARDIERE. — Continue de 1.10 à 11.00. Princesse d'un jour (E-S) (couleurs) à 1.10, 4.25, 7.40. Le miracle de l'amour, la partie (6) (couleurs) à 2.40, 6.00, 9.15. Fin à 11.00 h.

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Spectacles complets à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Valérie (6) à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 et 9.30 h. (semaine).

CARTIER. — Sur semaine: Pas folles les mignonnes (—) à 8.15 et 9.40. Will Penny le solitaire (4) à 7.30. Fin à 11.10. Samedi et dimanche: Will Penny le solitaire à 1.00, 4.25, 7.50. Pas folles les mignonnes à 3.00, 6.15 et 9.45 h. Fin à 11.10 h.

EMPIRE. — If (2) (couleurs) à 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.10. Fin à 11.00. (semaine).

IMPERIAL. — Sur semaine: A corps perdu (6) à 8.00. Le voleur (2) à 7.45. L'affaire de la station (—) à 9.45. Fin à 11.30. Samedi et dimanche: A corps perdu à 12.45, 9.22. Le voleur à 2.24 et 8.11. L'affaire de la station à 4.30 et 10.07. Fin à 11.30 h.

LAURET. — Sur semaine: Pas folles les mignonnes (—) à 8.15 et 9.40. Will Penny le solitaire (4) à 7.30. Fin à 11.10. Samedi et dimanche: Will Penny le solitaire à 1.00, 4.25 et 7.50 h. Pas folles les mignonnes à 3.00, 6.15 et 9.45 h. Fin à 11.10 h.

LE BIJOU. — Chaque chose en son temps (—) à 6.00 et 9.35 h. Chantage au meurtre (—) à 7.35. Fin à 11.15 h.

LA VIE INTIME D'UN COUPLE

COULEURS

Miracle de l'amour

2^{EME} PARTIE

les partenaires sexuels

CANARDIERE

Princesse d'un jour

Centre d'infos CANARDIERE — (416) 857-1111

Invitation à la danse...

AUBERGE DE LA COLLINE
Danse de soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.

BAL TABARIN
Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.

BARIL D'HUITRE
Ce soir à 10h30, 12h30: Guilda et ses Variétés '69. Orchestre Adalbert Pouliot.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.

CHATEAU BONNE-ENTENTE
Club "Le Barachois", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de détente.

CHATEAU FRONTENAC
Danse avec orchestre. Discothèque.

CHATEAU LAC BEAUPOUR
Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".

CHEZ GERARD
Ce soir danse avec discothèque.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Artiste invité cette semaine: STEPHANE et ses musiciens. Danse avec l'ensemble de Jacques Auger.

CLUB NAPOLI
Tous les soirs, danse avec le Trio Azzurro, à partir de 8h30 p.m.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spacifique" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roché.

HOLIDAY INN
Ce soir: "Les caves de l'abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le Trio Holiday.

HOTEL CAROL
Danse avec l'orchestre "Blue Stars".

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

LA DILIGENCE
Au guitar-bar; Florient Lambert, danse.

LE BARILLET
Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

L'ITALIA
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

MANOIR ST-CASTIN
Danse avec Wlad Ferrari au piano-bar. (Tous les soirs excepté les dimanche et lundi).

MOTEL CARDINAL
Danse tous les soirs avec orchestre de choix.

MOTEL CARILLON
Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.

MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar. Le Rendez-vous: Orchestre Rob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.

MOTEL UNIVERSEL
Danse tous les soirs avec orchestre.

RESTAURANT LA CLOCHE D'OR
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Jany.

RESTAURANT LE CAILLOU
Ce soir: Chantons en cœur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble Ariso.

RESTAURANT LE VOO DOO
Danse tous les soirs, avec orchestre et artistes invités. Ce soir: Les Soeurs Leslie.

Arts et Spectacles en bref

Vois de tableaux de maîtres

PARIS (A.F.P.) — Cinq toiles de maître, des miniatures et une collection de 35 pièces d'ivoire ont été dérobées dans la nuit de mardi dans un appartement de la Place de la Madeleine, un des lieux les plus connus de Paris.

Le voleur a emporté un Mignard, deux Fragonard et un Greuze. Il a dû placer les toiles volées dans une valise, et quitter le lieu de son méfait au moment où la voie publique était la plus fréquentée.

Les policiers les mêmes qui recherchent les voleurs de bijoux de l'hôtel Bristol ont ouvert une enquête.

Accusations d'obscénité retirées

TORONTO (P.C.) — La Couronne a retiré mercredi les accusations d'obscénité portées devant un tribunal provincial contre les cinémas Odeon, la compagnie de distribution Universal et M. Vaughan Harrison, gérant du cinéma Don Mills Theatre, pour avoir présenté le long métrage "Can Hieronymus Merkin Ever Forget Mercy Humppe and Find True Happiness?" (Hieronymus Merkin arrivera-t-il à oublier Mercy Humppe et à trouver le vrai bonheur?).

Comme le film avait été accepté par le Bureau de censure de l'Ontario, le procureur adjoint de la Couronne a affirmé au tribunal qu'il serait "foncièrement injuste de poursuivre cette cause".

La pellicule avait été saisie en juin dernier.

Stephen Leacock sur timbre

OTTAWA (P.C.) — Un des plus célèbres humoristes canadiens, Stephen Leacock, auteur de Sunshine Sketches of a Little Town (Croquis ensoleillés d'une petite ville) sera le sujet d'un timbre commémoratif de six cents, qui sera émis le 12 novembre, a annoncé mardi le ministère des Postes.

Leacock, né en Angleterre en 1869, arriva très jeune au Canada puis, à l'université McGill, il fut le premier à occuper la chaire de science politique, poste qu'il garda 32 ans. Il mourut en 1944, à Toronto, le 28 mars.

Sur le timbre polychrome tiré à 34.000.000 d'exemplaires Leacock aura comme toile de fond la ville fictive de Mariposa qu'il a rendue célèbre dans son oeuvre.

Frederick Varley est décédé

TORONTO (P.C.) — L'artiste Frederick Horsman Varley, l'un des premiers membres du "Groupe des Sept", est décédé lundi soir dans un hôpital.

Âgé de 88 ans, sa santé était chancelante depuis plusieurs années. Originaire de Sheffield, Angleterre, Fred Varley, dont les oeuvres favorites portaient une signature en relief et l'empreinte de son ponce, était venu au Canada en 1912.

Comme moyen de subsistance, il fit du dessin commercial. Mais son intérêt, comme ceux de A. Y. Jackson, Arthur Lismer et Lawren Harris qui, en 1920, devaient former le fameux "Groupe des Sept", se portait sur son environnement qu'il voulait reproduire sur toile.

Varley, comme tous les autres de son groupe, réussit à surmonter les critiques d'un milieu artistique qui n'était pas encore prêt à accepter l'art canadien comme Art.

M. Varley, qui menait une vie retirée à Unionville, Ont., laisse sa femme, deux fils et une fille. Un autre de ses fils, John, âgé de 58 ans, est décédé à Vancouver la semaine dernière.

Music-hall à la Place des Arts

MONTREAL (P.C.) — Le music-hall québécois sera de nouveau présenté à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, après une absence de quatre ans.

Les représentations auront lieu du 9 au 12 octobre, mettant en vedette des interprètes connus à la scène et à la télévision. Au programme sont inscrits les noms de la chanteuse Christine Chartrand, le fantaisiste Jacques Desrosiers, l'auteur-compositeur Marc Gellinas, le chanteur Fernand Gignac, l'animateur Claude Landré, les Copalins et Danielle Oulmet qui tient le rôle-titre du long métrage québécois "Valérie".

Les artistes présenteront leurs numéros dans un décor conçu par le peintre Jean-Paul Mousseau.

Un ensemble instrumental de 15 musiciens sera sous la direction de Georges et Rod Tremblay.

Au cours d'une conférence de presse à la Place des Arts, les producteurs Hélène Stevens, Denyse Raymond et Claude Deschamps ont annoncé ce nouveau spectacle de variétés comme un music-hall québécois au goût du public et à prix populaire.

Après le vol des bijoux

PARIS (A.F.P.) — Les mesures extrêmes de discrétion observées hier matin à l'hôtel Bristol témoignent de l'importance du vol de bijoux commis la nuit dernière dans le grand Palais parisien.

La victime de ce vol, Mme Simone Karoff est une personnalité très connue dans le monde des arts, tant en Europe qu'en Amérique du Nord. Elle est propriétaire de plusieurs galeries de peintures aux Etats-Unis, notamment de la plus importante de New York.

Mme Karoff vient souvent en France pour y acheter des tableaux. Entre deux voyages elle vit en Floride dans une luxueuse villa de Palm Beach.

Hier soir Mme Karoff avait quitté la "suite" qu'elle occupe au sixième étage du Bristol vers 20 h.30 en compagnie d'un ami.

C'est en rentrant ce matin vers 2 h.15 qu'elle a constaté que la mallette contenant ses bijoux avait été forcée.

D'après les premiers éléments d'enquête il semble que le voleur se soit introduit dans l'appartement en passant par les toits. Il se serait laissé glisser sur le balcon-terrasse de l'appartement dans lequel il aurait pénétré en forçant la porte-fenêtre. La mallette contenait trois colliers de grands prix, des perles et d'autres bijoux. L'ensemble est estimé à \$1.500.000.

SOMPTUEUX PALACE

Depuis la constatation du vol, Mme Karoff s'est retirée dans sa suite. En ouvrant prudemment sa porte de quelques centimètres, elle répond sèchement: "Je ne peux recevoir que les policiers ou les détectives, je suis désolée".

Elle apparaît ainsi, dans l'entrebaillement, vêtue d'une robe de chambre rose, le visage jeune, légèrement fardé et enveloppé d'une souple chevelure blonde.

Dans le hall du Palace, aux somptueux tapis d'Orient, jetés sur le marbre clair, et orné d'une tapisserie des Gobelins, des policiers en civil s'entretenaient avec des membres de la direction, s'enquérant depuis plusieurs heures du moindre détail sur le fonctionnement du Palace.

Le Bristol est l'un des six grands Palaces parisiens où descendent régulièrement vedettes et personnalités. Il est situé rue du Faubourg St-Honoré, à une cinquantaine de mètres du Palais de l'Élysée.

Rock'n roll envahit Toronto

TORONTO (P.C.) — Le rock'n roll envahira Toronto avec fracas, samedi prochain. On peut déjà en entendre les échos. Comme le déclare le maître de cérémonies Kim Fowley: "Le Rock'n Roll Revival va vous remuer jusqu'au fond de l'âme et vous aurez envie de sauter et de bondir".

Fowley, qui mesure six pieds cinq pouces, a fait un peu de tout: disques, édition de musique et poésie. A 39 ans, il vient d'entrer pour le rock'n roll.

Le festival, qui aura lieu au Varsity Arena, mettra en vedette Bo Diddley, Chuck Berry, Jerry Lee Lewis et Gene Vincent. Des nouveaux venus comme le Chicago Transit Authority, Cat Mother et All Night Newsboys sont également au programme.

Un porte-parole de la police a déclaré mardi qu'on ne s'attend pas à du désordre, malgré les excès qui ont été commis dans d'autres festivals du rock, récemment.

Il n'en reste pas moins qu'une cinquantaine de policiers ont été désignés pour surveiller les abords du stade, pendant les 11 heures que durera le festival.

Gavin Maxell est mort

INVERNESS (Reuter) — Gavin Maxwell, auteur du livre "Ring of Bright Water", un succès de librairie, est mort dans un hôpital d'Inverness, en Ecosse. Il était âgé de 54 ans.

Cet écrivain, qui s'était fait connaître par ses ouvrages traitant des animaux, avait également été portraitiste durant plusieurs années.

Ses nombreux voyages l'avaient notamment inspiré pour des oeuvres portant sur la région nord-ouest de la Sicile, et la vie du milieu arabe en Irak.

Pour cet auteur, le succès populaire ne vint que tard dans sa vie, avec la publication de "Ring of Bright Water", en 1960.

Ce livre relate ses aventures provoquées par la présence de deux loutrés, alors qu'il se trouvait dans une maison isolée des îles occidentales d'Ecosse.

Film attaquant le gouvernement grec actuel

"Z" provoque de violents incidents dans les salles de cinéma de Paris

PARIS (A.F.P.) — La projection du film "Z" du réalisateur français Costa Gavras, musique de Mikis Theodorakis et qui, retraçant les circonstances de l'assassinat du député grec de gauche Lambrakis, constitue une violente attaque contre le gouvernement actuel d'Athènes, a été marquée hier soir par des incidents dans plusieurs salles parisiennes. Des engins fumigènes ont été lancés, mais entraînant l'interruption de la projection pendant près d'une heure dans quatre cinémas et définitivement dans une salle des grands boulevards.

Le film "Z" (en grec "il est vivant") avait de son côté provoqué dès l'annonce de son tournage en Algérie, remous et protestations. Un rapatrié, ancien propriétaire d'un cinéma algérois avait même demandé la saisie du film, soutenant qu'il avait été réalisé grâce à des fonds provenant des spoliations au moment de l'indépendance de l'Algérie. Cela n'avait pas empêché l'oeuvre de Costa Gavras de représenter la France au Festival de Cannes et d'obtenir à l'unanimité le "Prix du Jury".

Jean-Louis Trintignant, interprète de l'opiniâtre et intégré magistrat en quête de la vérité, recevait pour sa part le grand prix d'interprétation. Le jeu d'Yves Montand (le député) et d'Irène Papas, recueillait également de vifs éloges. "Z" était ensuite présenté au festival de Moscou après quelques péripéties. Le réalisateur Costa Gavras et les comédiens décidaient de ne pas projeter "Z" au festival tant que le représentant du "régime des colonels" y participerait. La délégation grecque et le film officiel d'Athènes étaient alors retirés de la manifestation.

"Z" poursuit en France une carrière brillante, figurant dans les premières places du Box-Office de la fréquentation.

Ces actions ont été immédiatement revendiquées par un mystérieux et nouveau "comité pour la liberté d'expression du spectacle" qui annonce son intention de "perturber fréquemment" "Z" tant qu'une menace pèsera sur le film "Les bérêts verts" et que les salles de spectacle serviront de lieu de propagande unilatérale.

Ces incidents constituent une nouvelle étape dans la "petite guerre des films" qui oppose certains mouvements de gauche et d'extrême droite. La projection en France du film "Les bérêts verts", produit, interprété et coréalisé par John Wayne, considéré comme une anthologie, une justification de la guerre du Vietnam ainsi qu'une exaltation des troupes de choc.

Un film canadien est applaudi à Venise

"Prologue", un long métrage produit par l'Office national du film a été acclamé par les critiques au 30^e festival de Venise qui vient de prendre fin. L'intérêt que suscita "Prologue" après une première présentation fut tel que le film fut invité à un second visionnement pour le plus grand plaisir du public du festival.

Réalisé par Robin Spry, jeune cinéaste canadien de 29 ans, "Prologue" décrit le drame d'un groupe de jeunes à la recherche d'une nouvelle orientation individuelle et sociale. Centré sur la convention du parti démocrate de Chicago en 1968, le film fait comprendre ce qui motive l'agitation manifestée par la jeunesse internationale.

Les critiques italiens, français et américains ont souligné la valeur de "Prologue". A Rome, IL MESSAGGERO publie: "... un film de contestation sur la folie humaine... Aucune trace négative dans son clair message de rébellion contre le système... A le mérite d'être une anthologie complète des tendances du mouvement rebelle et de ses tenants... Bonnes notes donc et louanges pour cette rare apparition canadienne à un concours de longs métrages". Tandis qu'en France, LE MONDE écrit: "... Le grand intérêt de ce film — au demeurant réalisé avec tant de sincérité, tant de cœur qu'il paraît être la profession de foi d'une certaine jeunesse — c'est qu'il explique le sens du mouvement et de la théorie hippies. Cela de la manière la plus naturelle, la plus vraie, la plus libre et, ce qui est capital, la moins folklorique... Si simple est son argument qu'à résumer le film on risque de le simplifier. Ce qui serait dommage, car, au-delà de son caractère humaniste et des scènes qui évoquent avec justesse la solidarité, l'amour, la tendresse, il aborde, au second degré, des problèmes plus complexes et montre, à travers les aspirations de la jeunesse, un monde menacé par les contradictions, les conflits, les crises". Et que VARIETY (Etats-Unis) commente: "... Robin Spry démontre une tendresse et une compréhension affective à l'égard de la jeunesse marginale".

TIC-TAC-TO L'OBJET MYSTÉRIEUR

Exclusif à l'ACTION pour Québec et la région

LES REGLES DU JEU

Identifiez chaque dessin, dont vous trouverez le nom en anglais ou la définition en français dans une colonne voisine. Faites une croix, tout comme au Tic-Tac-To, sur chaque dessin ainsi identifié, et rayez le nom ou la définition qui s'y rapporte. Quand tous les noms anglais et toutes les définitions françaises de la colonne auront ainsi été éliminés, vous constaterez qu'il vous reste un certain nombre de dessins en surplus et qui se suivent toujours, soit horizontalement, soit verticalement, soit diagonalement. Ce sont ces dessins qui vous permettront de trouver L'OBJET MYSTÉRIEUR.

L'OBJET MYSTÉRIEUR

C'est le clou du jeu! Vous devez, tout d'abord, trouver le mot anglais identifiant chaque dessin qui reste. La première lettre de chaque mot anglais sert à former le nom anglais de l'objet mystérieux.

TIC-TAC-TO BI-GLOTTE

NUMÉRO 48

OBJET MYSTÉRIEUR: Repas

NOM ANGLAIS NOM FRANÇAIS

(VOIR RÉGLEMENTS EN PAGE 3)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

LES JEUX DE TIC-TAC-TO bi-glotte BILINGUES

Avec la permission de l'auteur, ce jeu bilingue a été extrait des brochures mensuelles TIC-TAC-TO Bi-Glotte en vente dans tous les kiosques à journaux.

LA FAMILLE TETEBECHE

C'est l'une des plus belles coupes que j'ai jamais faites.

Faites-vous différencier que je prenne une photo?

Je vais la placer dans ma collection.

Il doit avoir un album de photo assez ennuyeux!

par Chic Young

Les petites annonces

Lisez et utilisez

Résultats surprenants

L'Action

Tel.: 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907. L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10c

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Châteauguay, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Noyahat, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Émile, Ste-Foy, St-Romuald, Silley, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 5.00	3 " 5.00
1 " 2.00	1 " 2.00

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

35 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 5.00	3 " 5.00
1 " 2.00	1 " 2.00

Livraison par le poste dans le province de Québec :

\$18.00 par année	6 mois \$9.50
3 " 5.00	3 " 5.00
1 " 2.00	1 " 2.00

Dans les autres provinces du Canada :

\$27.00 par année	6 mois \$14.00
3 " 7.50	3 " 7.50
1 " 3.00	1 " 3.00

ETATS-UNIS

\$36.00 par année	6 mois \$18.00
3 " 9.00	3 " 9.00
1 " 3.00	1 " 3.00

PAYS ÉTRANGERS

\$50.00 par année	6 mois \$25.00
3 " 13.00	3 " 13.00
1 " 4.50	1 " 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUÉBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM :
ADRESSE :

TARIF DES PETITES ANNONCES

Pénalités, prochains mariages, décès, services funéraires, grand-messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour services rendus.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSÉE Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne contenant un titre.

Année au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 25 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

Insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 0.7 cent la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Toutes les annonces provenant de la campagne et réclamant un salaire, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par le poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans notre responsabilité.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour leur service les avis de décès qu'on veut leur publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentielle ou commerciale, dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Lefebvre, notaires, 30, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637.

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale, André Lepage, courtier, 40, rue Desjardins, Québec. Tél.: 525-6042.

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, acheteurs les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 625-4198.

Asphalte

TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estime gratuit. Desrochers & Frère. Tél.: 527-9200.

A vendre — Divers

FIANCES, occasion formidable, vendrais aménagement complet, mobilier, trousseau, cause rupture, pour conditions. Pour informations, M. FRANÇOIS, Tél.: 522-1102.

COFFRES-FORTS pour maisons privées et bureaux. Grande quantité en main pour livraison rapide. Gros coffre-fort avec chambre forte, en parfaite condition. Monarch. Tél.: 522-3306.

CROTEAU LIMITEE CENTRE D'ECONOMIE 175, ST-JOSEPH EST 525-8155

MEUBLES et appareils électriques, centres des finances, acheteurs vos meubles comptant, vendeurs meubles neufs sans comptant, finitions au taux bancaire. 13956-18-8 (lms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabous, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier-Est. Tél.: 525-6402.

A vendre — Divers

POLYON polypropylène, laine Plantes (en gros), 317, 51e Rue, Québec, St-Rodrigue. Tél.: 523-9630.

ENCHÈRES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue St-PAUL. — TEL.: 692-0317.

CENTRE SINGER. VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de \$19.95. Pour réparation et location, s'adresser: 324, rue St-Joseph 522-9128.

HENRI TURCOTTE LEE VENTE MEUBLES NEUFS. Vente-liquidation de meubles et appareils ménagers neufs, modèle 1969. Rabais substantiel sur mobiliers de chambre, de cuisine, de toilette, chésterfield, divans-lits, fauteuils de tout genre, lampes de table et de plancher, lits confortables, sommiers alèses, matelas à ressorts, lits superposés, commodes, bureaux de chambre, pupitres, cuisiniers électriques, réfrigérateurs, téléviseurs, fourneaux à l'huile. Bas prix garantis. Facilités de paiement, jusqu'à 36 mois pour payer. S'adresser: Henri Turcotte Ltee, 330, de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.

AMEUBLEMENT A VENDRE : 2 sets de chambre, set de salle à dîner, etc. Cause de décès. Tél.: 527-6991. Après 6 heures.

BAS-CULOTTES. ACHETEZ vos bas-culottes au prix de gros, aussi détail. — Pour informations, Tél.: 529-2803.

MACHINES à coudre SINGER sur mesure, remises à neuf, s'adresser: Singer, Place Laurier, Ste-Foy, Tél.: 691-4021.

Brûleurs à l'huile. NETTOYAGE de brûleurs et fournaux, vente, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeurs des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breuze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service Rapide L. Parent, 198, 3e Avenue, Québec. Tél.: 524-8990.

Brûleurs à l'huile. 14066-25-8 (lms) 35-A

Brûleurs à l'huile

EUGENE DESROCHES & FILS LTEE. VENTE, installation et nettoyage de brûleurs à l'huile. Fournisse genre pot. Ajustement de carburateurs, huile à poêle. Service 24 heures pour huile à poêle. S'adresser à: 509, Ouest, St-Vallier. — Tél.: 525-4946 ou 525-4919.

Chevaux à vendre

CHEVAL de travail à vendre, pesant 1600 livres. Aussi prendrais chevaux en pension. S'adresser à Willie Paré, 139, rue du Calvaire, Ste-Brigitte de Laval, R.R. 1, Co. Montmorency. Tél.: 825-2807.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.

E. LACOUTURE INC. 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Asses exclusives: OLIVETTI, A. Vente et service, location machine à additionner. Aménagement de bureaux. 14302-9-9 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLE. MENT Inc. 529-2944. Location \$7.50 par mois ou \$18.00 pour 3 mois. Réparations, vendons, machines de toutes marques, rubans, carbones, fournitures. 14071-25-8 (lms) 60

Commerces à vendre

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, dépancheurs ou tout autre commerce, aussi commerces de demandes. Consultez COURTAGE IMMOBILIER Y. G. GEMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.

Ecoles

ECOLE BLUTEAU

Cours commercial, jour, soir, 5e à 12e années. Programme et certificat Ministère de l'Éducation ou Commercial abrégé. Position assurée, 473, Canadienne. 524-3215.

COURS D'ORGANES, piano, guitare, aussi location d'instruments, musique, Manège Côte Music, 460, 3e Avenue, 522-6478.

Pensionnat, La Meulière — 6e à 12e années. (625-3571) — Lac Etchemin (Dorchester). 14335-8-9 (4 mois) 81

Ecole de danse

YVON MARTEL ENR.

COURS privés, cours en groupes, soirée de pratique, salle climatisée, 704, RUE ST-JEAN, QUÉBEC. Tél.: 523-3592.

Entrepôts à louer

STE-BRIGITTE DE LAVAL — 1500 pieds, chauffé, plancher tuile. Tél.: 525-2807.

ENTREPOT à louer situé à 3 milles de Ste-Foy, 6,000 pieds de planchers, pour usage d'entrepôt. Tél.: 635-6911, ou 655-9455.

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15ième Rue, Québec. Tél.: 522-1222.

Femmes, filles deman.

VEUVE ou personne seule cherchant bon chez-soi demandé pour famille à adultes, bon salaire selon compétence et conditions. Ecrire: Centre 340, 3 Place Jean Talon, Québec 2.

Hommes demandés

REPRESENTANTS, VENDEURS

Compagnie Internationale requiert les services de représentants. A temps plein ou partiel, très gros revenu, \$10,000.00 à \$15,000.00 par année. Si intéressés et sérieux, téléphoner pour rendez-vous entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m. Tél.: 842-0759.

Hommes, femmes dem.

COUPLE sérieux, honnête, sans enfants, 40 ans et plus. Connaissance adultes, bon salaire selon compétence et conditions. Ecrire: Centre 340, 3 Place Jean Talon, Québec 2.

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social, professionnelle, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, H.V. Tél.: 529-1251.

Hôtels à vendre

HOTEL A VENDRE — Directement du propriétaire. Aubaine. Licence possible. Acompte \$20,000.00. Prix raisonnable. Vente rapide. Région Beauport — Trois-Rivières. Ecrire: Casier Postal 339, 3, Place Jean Talon, Québec. 14442-11-9 (6 fs) 110

Ecoles

Devenez ELECTROLOGISTE

dans un laps de temps relativement court

COURS JOUR ET SOIR

La destruction des poils superflus ouvre la voie à une nouvelle profession, agréable et rémunératrice. Appliquée à une grande expansion. L'Épilation permanente par électrolyse vous assurera un avenir enviable dans la localité de votre choix.

ECOLE D'ELECTROLYSE ONYX ENR.

donnant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées

530 ST-JEAN — QUÉBEC — TEL.: 524-8220

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacremont et Limoilou. Courtage immobilier, Yves Germain. Tél.: 529-8121.

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER

FIDUCIE des choses populaires contre nous la vente de vos propriétés ou commerces, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet, Tél.: 529-0557.

Instruments de musique

P. CAGNE & FRÈRE

302, DUROCHER, QUÉBEC

Orgues

Electrophone

Choix:

complet

d'accordéons

de toutes

marques

"GAGNE"

etc., etc.

Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.

Tél.: 525-6601

14293-8-9 (L. J. s. au 4-10) 115

Logements à louer

BANLIEUE

BANLIEUE, Giffard, près école, site idéal. Reufs. 4 pièces, entrée large et sèche. 3 pièces, meublé, draperies incluses. Eau chaude, chauffage électrique, électricité, buanderie commune, stationnement, prix, conciergerie, tapis. Tél.: 661-5266 ou 663-9029. S'adresser: 2745, St-David, Apt 9, Giffard. 14165-29-8 (1 ms) 118

Maisons à vendre

ST-ROCH — 3 logements — 2 de 5 pièces — 1 de 4 pièces plus salles de bain. Tout relié à neuf. Catin St-Vallier Est et de l'Est. S'adresser à 140 de la Reine. Tél.: 524-5022.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

"ATTENTION!"

MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Pantalons, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, lingerie de maison, chaussures, chaussures. Demandez catalogues gratuits. Satisfaction garantie ou argent remboursé. LA CIE ASSM INC., 842, St-Joseph est, Québec. 13950-21-8 (1 ms) Mises sèches

Matériaux construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, bois de toutes espèces, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIERRE, 200, Québec. Tél.: 682-1911.

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, rhumatisme, maladies vénériennes, médecine générale, maladie infectieuse. 885, Est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél.: 524-4051.

Menusiers — Ouvriers

MENUSIERS DE BOUTIQUE DEMANDES

S'adresser: Frassalier Inc, 32 boulevard Rochette, Beauport. 14368-9-9 (5 fs) 143

Réparations de laveuses

SERVICE AUTORISÉ

des compagnies McClary, Eddy, Beatty, Connor, Thor, Tappan.

QUÉBEC SERVICE DE LAVESSES INC.

213, 3e Avenue Québec — 529-8479

13602-24/7 (mar. j. s. au 20/9) 188-A

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire roulottes, location, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél.: 527-0749.

14075-19-8 (1 ms) 192-A, J.N.O.

Roulotte à louer — Accommodation 6 personnes. Tél.: 623-9752.

14010-15-8 (1 mois) 192A

ROULOTTE à vendre ou à louer en Floride, 28 pds, 1967 pyramide Sham rock, toute équipée, radio, T.V., réfrigérateur, chambre de bain, douche, eau réchauffée, chauffage à air chaud et à l'électricité, 2200, rue. Elle est localisée, belle, agréable, avants. Elle est localisée, belle, agréable, avants. Elle est localisée, belle, agréable, avants.

14202-26-8 (mar. j. s. au 23-10) 204

AVIS AUX FUMEURS

3,000 lbs tabac en feuilles mélangé, doux, 3 dans 1, \$0.60 lb. Tabac à pipes, coupé naturel en boîte de carton \$1.45. Tabac à cigarettes, Virginie, 25 cigarettes pour \$0.75, 4000 tubes à cigarettes \$1.00. Cigarettes Tremblay King Size \$4.35 le carton. Joseph Tremblay, 245 ouest, rue St-Vallier, Québec.

14202-26-8 (mar. j. s. au 23-10) 204

Terrains à vendre

ANCIENNE-LORETTE Chemin St-Denis, Terrain 70 x 95. Prix d'abandon. M. Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352.

14408-11-9 (1 ms) 210

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près école, école, différentes grandeurs, 10% constant, 1% par mois. Pour informations, s'adresser à: M. Odilon Hamel, 628-0558.

13693-31/7 (L. J. s. au 26/9) 210

ANIMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIÉCES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

RINFRET AUTO

VENDEUR VOLKSWAGEN

1966 Volkswagen, moteur neuf, 1965 Viva; 1964 Métro; 1964 Viva; 50 rue Delisle, Rond-point, Lévis. Tél.: 833-2133.

14002-14-8 (1 ms) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1968 Volvo 142-S; 1967 Cougar; 1967 Chevrolet 1967 Barracuda; 1966 Valiant; 1966 Canadienne, Volvo, 1965 Plymouth Hard Top; 1962 Chrysler; 1962 Rambler, \$95.00 — TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec — TEL.: 522-2793.

14346-6-9 (1 mois) A.V.

Wolswagen 1968, 30,000 milles, état de neuf, prix à discuter. Tél.: 651-6381.

14411-9-9 (6 fs) A.V.

1963 Mercury Monterey, Hard Top, 4 portes, bonne mécanique, très bon prix. Tél.: 653-5601.

14438-10-9 (3 fs) A.V.

Chevy II 1963, 4 portes, radio, silencieux neuf, toutes les pièces de rechange, \$455.00. Tél.: 667-1861. Aubaine pour étudiants.

14424-10-9 (6 fs) A.V.

Plan spécial POUR ÉTUDIANTS

(finissant)

Volkswagen '69

TAXES

COMME COMPTANT!

\$25.00 PAR MOIS

Appelez, nous irons vous chercher

JOS. LAHOUD

AUTO

34, Dorchester - 529-9051

14113-21-8 (1 ms) A.V.

DATSUN ALQUETTE AUTOMOBILES INC. Vente-Service, 332, avenue St-Sacremont, Québec. Tél.: 683-2967.

14259-2-9 (1 ms) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudson Autos Enr., 1400,

VILLE DE VANIER APPEL D'OFFRES

Des soumissions sous enveloppes scellées, portant à l'extérieur mention du contenu (Soumission travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie) seront reçues par le soussigné, Roger Gauvin, greffier de la ville de Vanier, au bureau de la corporation à 313, ave. Bélanger, Vanier, jusqu'à quatre (4) heures p.m., le lundi 22 septembre 1969.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, en présence des intéressés, à compter de quatre (4) heures p.m., dans la Salle du Conseil, à 313, ave. Bélanger, Vanier.

Ces soumissions sont pour des travaux d'égouts sur le boulevard Pierre-Bertrand et des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur l'avenue Pruneau.

Une copie des plans, devis et documents de soumission peut être obtenue en s'adressant au bureau de M. Pierre Langlais, ingénieur-conseil, 2835 Chemin Gomin, Ste-Foy, en versant la somme de vingt dollars (\$20.00). Ce montant n'est pas remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté et tiré sur une banque canadienne à charte ou sur une caisse populaire, pour un montant représentant dix pour cent (10%) de la soumission.

La Ville de Vanier ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation envers les soumissionnaires qui ont été admis.

Donné à Vanier, le 10e jour de septembre 1969.

LE GREFFIER,

ROGER GAUVIN, O.M.A.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

Appel d'offres No 35

La Commission Scolaire Régionale Chauveau recevra jusqu'à 4:30 heures p.m., le 30 septembre 1969, à 158, Boul. des Etudiants, Loretteville (local 129), des offres sous enveloppes scellées pour l'entretien ménager de l'école polyvalente de Neufchâtel.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire, lequel joindra un bon de garantie ou un chèque visé de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre ou à tout autre montant décreté par la commission scolaire. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la commission scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire.

L'enveloppe scellée contenant la soumission portera les mots: "COMMISSION, RE: ACHAT DE..." et elle sera adressée comme suit: La Commission Scolaire Régionale Chauveau 158, Boul. des Etudiants, Loretteville.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu le 30 septembre 1969, à 8:00 heures p.m., à la salle des sessions (local 128), 158, Boul. des Etudiants, Loretteville.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve cependant le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

ROGER PLEAU,

secrétaire-administrateur

La Lune a connu la même naissance que la Terre

HOUSTON (P.A.) — La Lune a connu les douleurs violentes de la naissance et l'âge tendre presque en même temps que la Terre, mais elle est bien vite morte et est devenue, depuis, "un lieu paisible et très calme". C'est du moins ce que croient les savants du Laboratoire de réception lunaire.

Fondée sur l'examen des roches et des poussières ramassées sur Terre par Apollo-11, cette conclusion a été divulguée au cours d'interviews, au moment où les savants se préparent à livrer à d'autres savants qui feront de nouvelles analyses, une partie de la matière lunaire dont ils disposent.

Lundi prochain, au cours d'une conférence de presse, la NASA fera connaître officiellement les résultats de ses travaux sur les roches lunaires.

D'ici là, voici, selon les savants du centre spatial, les principaux éléments que la mission d'Apollo-11 a permis de connaître:

1. Rien n'indique qu'il existe une vie sur la Lune.

2. Au cours d'expérience nombreuses et approfondies, la matière lunaire a été mise au contact des formes de vie terrestres: végétaux, poissons, souris, oiseaux et, à l'occasion, êtres humains — mais rien n'a permis d'établir que le sol lunaire continue des germes ou des éléments pathogènes. Il n'a pas non plus été établi que ce sol peut avoir des effets toxiques sur les créatures terrestres.

3. L'examen de roches et de la poussière révèle que la Lune a pris forme presque en même temps que la Terre, soit, il y a trois milliards d'années.

4. A l'instar de la Terre, la Lune s'est réchauffée après sa formation; mais, tandis que la Terre continuait d'évoluer et de créer de la vie, la Lune, après 500 millions d'années, est morte.

TROIS THEORIES

Quoiqu'il en soit, Apollo-11 n'a pas réussi à trancher le débat entre les savants quant aux origines de la Lune.

Avant la mission d'Apollo-11 trois théories s'affrontaient:

1. La Lune a été lancée en orbite à partir de l'océan Pacifique.

2. La Lune est une planète sœur de la Terre, née en même temps qu'elle et dans les mêmes circonstances.

3. La Lune s'est formée ailleurs dans le système solaire et est devenue, par la suite, prisonnière du centre de gravité terrestre.

Or, l'examen des échantillons ramassés par Apollo-11 n'a permis de confirmer ou d'infirmer aucune de ces trois théories.

Explosion nucléaire au Colorado

GRAND VALLEY, Colo. (PA) — Une explosion nucléaire a été déclenchée à plus d'un mille et demi sous la plaine des Rocheuses du Colorado, mercredi, dans le but de libérer de vastes réserves de gaz naturel enfouies dans des formations gresseuses.

Les hommes de science devront attendre six mois avant de savoir si leur expérience a réussi. Pour le moment, la Commission de l'énergie atomique affirme que des explosions nucléaires du genre pourraient libérer des quantités incroyables de gaz naturel — soit environ 317 trillions de pieds cubes — emprisonnés dans des formations de roc à travers tout l'Ouest américain.

La Commission a précisé qu'une vérification des radiations établie au lieu de la détonation quelques instants à peine après l'explosion indiquait qu'aucune radiation ne s'échappait.

Un porte-parole a ajouté que, même si de petites fuites surviennent plus tard, toutes les vérifications effectuées jusqu'ici démontraient qu'il n'y aurait pas d'échappées massives.

Le projet Rulison, cette explosion deux fois plus puissante que la bombe atomique lancée sur Hiroshima, a causé des secousses sismiques dans un rayon de 50 milles.

Le coût du projet Rulison a été évalué à \$7,000,000 et la somme a été déboursée par la CEA et la compagnie Austral Oil, de Houston, qui compte que quelque 60,000,000 de pieds cubes de gaz naturel seront libérés grâce à l'explosion.

Les 35 familles qui vivent dans un rayon de cinq milles du lieu d'explosion avaient été avisées d'évacuer leur domicile au moment de l'explosion mais plusieurs ont préféré rester sur place, ayant à s'occuper de leur bétail et de leurs vergers, pour lesquels ils craignaient des percussions.

Retour après 12 ans d'absence

TORONTO (P.C.) — Un soprano canadien que le Times de Londres a décrit comme étant "au bord d'une carrière internationale" est rentré d'Angleterre après 12 ans d'absence.

Il s'agit de Milla Andrew, originaire de Vancouver, venue à Toronto chanter le rôle de Rosalinde dans La Chauve-souris au centre O'Keefe.

Elle a dû, pour se faire, refuser l'offre de chanter le même rôle avec l'opéra Sadlers Wells à Londres, où elle l'a joué une cinquantaine de fois.

Ce rôle, dit-elle, lui a ouvert bien des portes ces 13 dernières années de sa carrière.

Milla a chanté Rosalinde lors de ses débuts à Toronto vers 1955, de même que comme premier rôle à l'opéra de Radio-Canada avec l'opéra national du pays de Galles et comme premier rôle à l'opéra de Sadlers Wells.

Depuis un an elle étudie les critiques britanniques par son interprétation de rôles allant du colorature de Donizetti au drame de Verdi, en passant par l'opéra de Wagner. Mais la cantatrice affirme que la seule voix ne suffit pas à faire une carrière à l'opéra. "Il faut encore du courage, de la chance et de l'énergie".

Elle dit avoir eu la chance de sa vie à Londres en janvier 1966, lorsqu'on lui demanda de chanter Madame Butterfly au Sadlers Wells à huit heures d'avis.

Elle joue le rôle sans avoir vu le décor ni répété avec l'orchestre, mais son interprétation lui valut une ovation et un contrat.

Après ce rôle, elle chanta aux festivals de Camden et Glyndebourne, de nouveau au Sadlers Wells et enfin à Covent Garden.

C'est en 1957 qu'elle avait chanté la dernière fois au Canada, dans le rôle de la sorcière de Hansel et Gretel, à Toronto.

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des Périodes Solunaires est tiré des Tables Solunaires de Richard Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse est indiqué en caractère gras et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractères ordinaires. Basez-vous sur l'heure avancée de l'Est. Reproduction interdite: The Register and Tribune Syndicate

Date	Jour	mineures	Majeures	mineures	Majeures
13	Samédi	6:15	—	6:35	12:25
14	Dimanche	6:55	12:45	7:30	1:15
15	Lundi	7:50	1:40	8:20	2:05
16	Mardi	8:45	2:35	9:15	3:00
17	Mardi	9:40	3:30	10:10	4:00
18	Jeudi	10:45	4:35	11:20	5:05
19	Vendredi	11:50	5:40	—	6:10
20	Samedi	12:25	6:30	12:45	7:05

SERVICES SPÉCIAUX

MONUMENTS funéraires, vente, réparation, nettoyage, lettrage au cimetière. Villeneuve & Frère, manufacturier, 150, Canarue-est. Tél.: 523-5394 ou 523-7482.

14306 4-9 (1 ms) 5-5.

Deux morts

NEUVILLE (PC) — Deux personnes ont perdu la vie tôt hier matin quand deux automobiles se sont heurtées de plein fouet sur la route No. 2, à Neuville, dans le comté de Portneuf, à une dizaine de milles à l'ouest de la capitale.

Les victimes ont été identifiées comme étant MM. Lucien Carrier, âgé de 39 ans, de Charny, et Gérard Tardif, de Neuville.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ des salons mortuaires Kirouac & Fils, à l'Isletville, à 2 heures 45, pour l'église de l'Islet et de là au cimetière paroissial.

10-9 (2 fs)

BOISSINOT — A Lévis, le 9 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Juliette Lévesque, épouse de feu M. Alfred Boissinot, mère de Alfred, Marie (Mme Marc De Villi), sœur de Olivette, Madeleine (Mme Raoul Normand), Claire (Mme Lorne Montminy), Joseph, Charles, Philippe. Elle demeurait au 69, St-Gilbert.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 9 heures 45 pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial.

10-9 (2 fs)

CARRIER — A Neuville, le 10 septembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Lucien Carrier, restaurateur, époux de Mme Priscille Carrier. Fils de M. et Mme Napoléon Carrier. Père de Bertrand, Jeanne et Raymond Nolin, Mario Carrier, frère de Rita (Mme Richard Sévigny), Benoît, Maurice, Jeannette, Carmen (Mme Georges Brulotte), Réal, Rodrigue, Rosaire, Ronald, André. Il demeurait à 1601, 13e Avenue-Est, Charny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, 920, 9e Avenue, Charny, à 2 heures 55, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

11-9 (3 fs)

CHOUMINARD — A Montmagny, le 9 septembre 1969, est décédée subitement dame Germaine Tremblay, épouse de M. Alexandre Chouminard C.R. Mère de Jacques, Marcelle (Mme Jean-Louis Morin), Sœur de Pierre, Denis, Marie, Marie (Mme Paul Dutil), Bernier (Mme Guy Blouin), Marie-Paul (Mme J. Mongenais), Sœur de (Mme A. Chevalier). Elle demeurait au 79, St-Louis, Montmagny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, de la Fabrique, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

11-9 (2 fs)

COTE — A Châteaufort-Richer, le 8 septembre 1969, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédée dame Cécile Côté, épouse de M. Luc Côté, mère du docteur et Mme Aurélie Côté (Georgette Tremblay), M. et Mme Jean-Marie Côté (Antoinette Lagacé), M. et Mme Paul-Henri Côté (Jacqueline Laurent), M. et Mme André Côté (Pierrette Boulet), M. et Mme Philippe Côté (Noëlle Emond), Catherine, Gertrude, Georgette, M. et Mme Jean-Paul Gagnon (Ghislain), Sr Monique Côté des Soeurs du Perpetuel Secours, sœur de Mme Alex. Chamberland (Marie), M. Alfred Gravel, M. et Mme Arthur Gravel, Mme Arthur Huot (Anna), abbé Louis-Philippe Gravel, M. et Mme Paul-Emile Gravel, M. Edouard Mercier. Elle demeurait au 7807, avenue Royale, Châteaufort-Richer.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence de la Coopérative des Frères funéraires, 7851, Avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Châteaufort-Richer et de là au cimetière paroissial.

10-9 (2 fs)

DORVAL — A Lévis, le 8 septembre 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Alain Dorval, fils de M. Victor Maheux, demeurant à 158, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, rue St-Joseph, Lauzon, à 3 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne-d'Arc et de là au cimetière de Lauzon.

11-9 (2 fs)

DUVAL — A l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de la Pocatière, le 9 septembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Alphonse Duval, ex-commerçant, époux de feu Mme Eva Pelletier. Père de Marcelle (Mme Arthur Plourde), Madeleine (Mme Maurice Hudon), Candide (Mme Jean-Paul Hudon), Denis, Gustave, Rita, Nicole, Odette.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Caron, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière paroissial.

11-9 (1 fs)

LE MÉTÉO — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides, St-Maurice et Cantons de l'Est: Nuageux avec périodes ensoleillées et possibilité d'une averse durant l'après-midi. Frais. Vents légers devenant de l'ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal 45 et 65, à Ottawa 40 et 65, à Québec 40 et 60, à Ste-Agathe et à Sherbrooke 35 et 60, à La Tuque 35 et 55.

Aperçu pour vendredi: Beau et frais.

Pour les régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé: Ciel variable avec quelques averses dispersées. Frais. Minimum et maximum aujourd'hui à Chicoutimi 40 et 55, à Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé 45 et 55.

Aperçu pour vendredi: Beau et frais.

La météo — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides, St-Maurice et Cantons de l'Est: Nuageux avec périodes ensoleillées et possibilité d'une averse durant l'après-midi. Frais. Vents légers devenant de l'ouest de 15 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal 45 et 65, à Ottawa 40 et 65, à Québec 40 et 60, à Ste-Agathe et à Sherbrooke 35 et 60, à La Tuque 35 et 55.

Aperçu pour vendredi: Beau et frais.

Pour les régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé: Ciel variable avec quelques averses dispersées. Frais. Minimum et maximum aujourd'hui à Chicoutimi 40 et 55, à Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé 45 et 55.

Aperçu pour vendredi: Beau et frais.

LES ECHECS — Au 7e tournoi de l'Est du Canada, Gilles Angers et Serge Lacroix ont joué une partie qui fera couler beaucoup d'encre. Les blancs sacrifient une pièce pour un pion contre un adversaire qui a développé son jeu normalement. Le sacrifice est-il valable dans ces conditions? On le croirait, à voir le Roi noir se promener d'un bout à l'autre de l'échiquier. Voyons plutôt la partie:

Blancs: Angers (21-21)
Noirs: Lacroix (3-2)
Partie Espagnole

1. e4, e5; 2. Cf3, Cc6; 3. Fb5, Cg7; 4. d4, e:d4; 5. O-O; 6. Fd4, b5; 7. Fb3, Ca5; 8. Ff7, R:f7; 9. c3, Cg6; 10. Cg5, Rg8; 11. f4, d5; 12. f5, h6; 13. Cf3, Cb4; 14. Cc5, d:e4; 15. Dh5, Df6; 16. Cg4, Dd8; 17. f6, Fg4; 18. Dg4, d:c3; 19. D:e4, Fc5; 20. Rh1, e5; 21. g3, Rf7; 22. g:h4, c:b2; 23. F:b2, Cc4; 24. h5, C:b2; 25. Dg6, Re6; 26. f7:d, Rd7; 27. Cc3, Fd6; 28. Df5, Re6; 29. Dd5, Rb6; 30. Dd4, Rb7; 31. Cc4, Cc4; 32. Tab1, Cb6; 33. Tbd1, De7; 34. Cd6:d, c:d6; 35. Td1, Dc7; 36. Df6, Cd5; 37. Dg7, Ta8; 38. Tc1, Dd7; 39. Dd4, Cf4; 40. a4, Ra8; 41. Tf2, Db7; 42. Abandonne. En effet, les blancs perdent la Tour à e1 après: 42. Rg1, Ch3; 43. Tf1, Dh1; 44. Re2 — Les blancs ont-ils joué un coup faible? Etait-il déjà bien il était fatal qu'ils perdent? Qu'en pensent les lecteurs?

N.100969 PHN

Nécrologie

BELANGER — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 8 septembre 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Marguerite Bourgault, épouse de M. Phidèle Belanger, mère de Paul, Clément, Lise (Mme Neville Duteuil), Léon, Jocelyn, Réjean, Pauline, Roch, Sœur de Lucie (Mme Maurice Gagnon), Armandine, Lionel, Charles-Émile, Victor, Marc-Aurèle.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ des salons mortuaires Kirouac & Fils, à l'Isletville, à 2 heures 45, pour l'église de l'Islet et de là au cimetière paroissial.

10-9 (2 fs)

BOISSINOT — A Lévis, le 9 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Juliette Lévesque, épouse de feu M. Alfred Boissinot, mère de Alfred, Marie (Mme Marc De Villi), sœur de Olivette, Madeleine (Mme Raoul Normand), Claire (Mme Lorne Montminy), Joseph, Charles, Philippe. Elle demeurait au 69, St-Gilbert.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 9 heures 45 pour l'église de Lauzon, et de là au cimetière paroissial.

10-9 (2 fs)

CARRIER — A Neuville, le 10 septembre 1969, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Lucien Carrier, restaurateur, époux de Mme Priscille Carrier. Fils de M. et Mme Napoléon Carrier. Père de Bertrand, Jeanne et Raymond Nolin, Mario Carrier, frère de Rita (Mme Richard Sévigny), Benoît, Maurice, Jeannette, Carmen (Mme Georges Brulotte), Réal, Rodrigue, Rosaire, Ronald, André. Il demeurait à 1601, 13e Avenue-Est, Charny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des salons Claude Marcoux Ltée, 920, 9e Avenue, Charny, à 2 heures 55, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial.

11-9 (3 fs)

CHOUMINARD — A Montmagny, le 9 septembre 1969, est décédée subitement dame Germaine Tremblay, épouse de M. Alexandre Chouminard C.R. Mère de Jacques, Marcelle (Mme Jean-Louis Morin), Sœur de Pierre, Denis, Marie, Marie (Mme Paul Dutil), Bernier (Mme Guy Blouin), Marie-Paul (Mme J. Mongenais), Sœur de (Mme A. Chevalier). Elle demeurait au 79, St-Louis, Montmagny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, de la Fabrique, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

11-9 (2 fs)

COTE — A Châteaufort-Richer, le 8 septembre 1969, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédée dame Cécile Côté, épouse de M. Luc Côté, mère du docteur et Mme Aurélie Côté (Georgette Tremblay), M. et Mme Jean-Marie Côté (Antoinette Lagacé), M. et Mme Paul-Henri Côté (Jacqueline Laurent), M. et Mme André Côté (Pierrette Boulet), M. et Mme Philippe Côté (Noëlle Emond), Catherine, Gertrude, Georgette, M. et Mme Jean-Paul Gagnon (Ghislain), Sr Monique Côté des Soeurs du Perpetuel Secours, sœur de Mme Alex. Chamberland (Marie), M. Alfred Gravel, M. et Mme Arthur Gravel, Mme Arthur Huot (Anna), abbé Louis-Philippe Gravel, M. et Mme Paul-Emile Gravel, M. Edouard Mercier. Elle demeurait au 7807, avenue Royale, Châteaufort-Richer.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence de la Coopérative des Frères funéraires, 7851, Avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Châteaufort-Richer et de là au cimetière paroissial.

10-9 (2 fs)

DORVAL — A Lévis, le 8 septembre 1969, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Alain Dorval, fils de M. Victor Maheux, demeurant à 158, rue St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, rue St-Joseph, Lauzon, à 3 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne-d'Arc et de là au cimetière de Lauzon.

11-9 (2 fs)

DUVAL — A l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de la Pocatière, le 9 septembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Alphonse Duval, ex-commerçant, époux de feu Mme Eva Pelletier. Père de Marcelle (Mme Arthur Plourde), Madeleine (Mme Maurice Hudon), Candide (Mme Jean-Paul Hudon), Denis, Gustave, Rita, Nicole, Odette.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Caron, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal et de là au cimetière paroissial.

11-9 (1 fs)

COULET — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 septembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. J.-H. Pierre Coulet, rentier, époux de dame Albertine L'Italien, père de Isabelle (Mme Maurice Lessard), Il demeurait à 210, St-Laurent, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 920, 9e Avenue, Charny, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Jeanne-d'Arc et de là au cimetière St-David.

9-9 (3 fs)

GUIMONT — A l'Hôpital Notre-Dame de Charny, le 8 septembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Yvonne St-Onge, épouse de feu M. Eugène Gu

L'actualité internationale

Irlande ! Irlande !

BELFAST (AFP) — De l'envoyé spécial de l'AFP, Boni de Torhout) — Trente cinq mille habitants de Belfast se sont réunis mercredi après-midi, pendant 2 heures, pour crier ensemble "Irlande, Irlande", oubliant leurs querelles religieuses et politiques. Ce n'était pas la grande réconciliation souhaitée, mais le match international de football Irlande du Nord - U.R.S.S., comptant pour la Coupe du Monde, qui a provoqué cette rare unanimité.

Les travaillistes en avance

LONDRES (A.F.P.) — Un sondage d'opinion publié ce matin par le Daily Mail indique que pour la première fois depuis mai dernier, l'avance des conservateurs sur les travaillistes s'est accrue de 3%. Le sondage donne aux conservateurs un avantage de 18,8% sur le labour contre 15,5%. Il y a trois semaines. Ce gain de popularité des conservateurs est attribué aux critiques très vives dont le gouvernement a été l'objet au récent congrès du TUC et à l'importance croissante du Marché commun dans les préoccupations des Britanniques.

En cas d'élection générale anticipée, les personnes interrogées auraient voté de la façon suivante :
Travailliste : 32,7% (contre 34,4 le 21 août)
Conservateur : 51,5% (contre 49,9)
Liberal : 10,4% (contre 11,9)
Divers : 1,9% (contre 1,8)
Sans opinion : 3,3% (contre 2).

Limitation des armes stratégiques

WASHINGTON (A.F.P.) — Washington a été averti officiellement de source soviétique que le Kremlin répondrait affirmativement à la proposition du président Nixon de relancer les pourparlers américano-soviétiques sur une limitation des armes stratégiques, approuvée de source autorisée dans la capitale américaine.

On s'attend qu'une réponse officielle sera remise par M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, attendu dimanche à New York pour la session d'automne de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, se rend de son côté à New York lundi pour la même raison et l'on s'attend qu'il rencontre son homologue soviétique dans le courant de la semaine.

C'est en juin dernier que M. Nixon avait fait savoir que les Etats-Unis étaient prêts à ouvrir les pourparlers après le 31 juillet. Aucune réponse soviétique n'avait été donnée jusqu'ici.

Les lieux de rencontre possibles pour l'éventuelle rencontre pourraient être Genève, Vienne ou Helsinki.

Le roi Hussein à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie est arrivé hier à Beyrouth pour une visite officielle de trois jours au Liban. Il a été accueilli à l'aéroport par le président de la République libanaise, M. Charles Helou.

Les conversations officielles doivent commencer demain matin au Palais de Beiteddine, résidence d'été du président de la République libanaise. Elles porteront principalement, indique-t-on dans les milieux informés, sur la position du Liban à l'égard du "Front Oriental" (Jordanie, Syrie, Irak) dont le renforcement a été discuté au cours du "petit sommet" du Caire. Le Liban est en effet resté jusqu'à présent à l'écart de tous les pourparlers militaires entre les gouvernements arabes. Les conséquences politiques du raid israélien de mardi seront également évoquées.

Bila, que la question des relations des autorités libanaises avec les commandos palestiniens soit l'une de celles qui préoccupent le plus les dirigeants libanais, il ne semble pas qu'elle doive faire l'objet de conversations approfondies entre les deux chefs d'Etat.

Gowon est prêt à négocier

LAGOS (A.F.P.) — Le Nigeria est prêt à négocier avec le Biafra "sans conditions préalables" a déclaré mercredi soir le général Yakubu Gowon, chef de l'Etat fédéral nigérian. Le général Gowon revenait d'Addis-Abeba où il a assisté au sommet de la conférence de l'OUA.

Le chef d'Etat nigérian a proposé la réunion "immédiate" d'une conférence et a dit que le Biafra devrait y envoyer une délégation munie "des pleins pouvoirs". "Qu'ils s'y rendent et qu'ils abattent leur jeu" a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait si son pays accepterait de négocier avec le Biafra sans que celui-ci renonce à la sécession.

Le général Gowon a décrit le sommet comme un "succès" et a affirmé que le vote de la résolution sur le conflit entre le Nigeria et le Biafra (36 voix pour et cinq abstentions) montrait que la solidarité de l'OUA "a commencé à exister". D'autre part, le chef d'Etat a déclaré que ses entretiens avec les délégations des pays qui ont reconnu le Biafra (Tanzanie, Gabon et Zambie) avaient été "très fructueux et utiles".

"Nous ne pouvons pas être d'accord sur tous les points" a conclu le général Gowon, mais le "dialogue" a été important.

Le sort des Juifs détenus

JERUSALEM (AFP) — Dans certains milieux diplomatiques, on a émis mercredi l'idée que les deux citoyens israéliens détenus à Damas, après le détournement de leur avion par un commando palestinien, seront remis en liberté au début de la semaine prochaine. Tous les autres passagers, y compris quatre israéliennes, ont été libérés.

Cette idée vient du fait que le nouvel aéroport international de Damas sera inauguré le 15 septembre, en présence des plus importantes personnalités de l'aviation internationale, et que le gouvernement syrien préférera certainement que l'affaire soit close, même si elle ne se solde pas par un échange de prisonniers.

VOYAGEUR BILINGUE DEMANDE

Pour visiter industries et grossistes.

TERRITOIRES : Québec, Chicoutimi, Lac St-Jean, Côte Nord, Gaspésie, Trois-Rivières, Cantons de l'Est. Automobile fournie plus dépenses, salaire et boni.

Ecrire, donnant Curriculum Vitae à :

Casier 330, L'ACTION.

PROGRAMMEUR

Nous sommes à la recherche d'un programmeur possédant au moins deux ans d'expérience dans la programmation utilisant les langages "Assembler" ou "Cobol". Expérience dans l'utilisation des systèmes d'exploitation DOS ou OS — un avantage.

Notre ensemble électronique est formé d'un ordinateur IBM/360 avec 64K de mémoire primaire à disques et à bandes magnétiques.

Rémunération basée sur la formation, l'expérience et les aptitudes. Avantages sociaux très généreux. Lieu de travail : Lévis.

Seuls les candidats qualifiés sont priés d'écrire et de donner résumé complet et salaire désiré. Discretion assurée.

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

a/s Directeur du Personnel

100 Est Route Trans-Canada

Lévis

Appel de Pékin à l'unité communiste

En luttant contre le révisionnisme

PEKIN (A.F.P.) — La Chine a déjà répondu à l'appel du président Ho Chi-Minh, récemment disparu, en faveur de l'unité du mouvement communiste international et de la réconciliation des partis frères divisés, par un autre appel lancé aux véritables marxistes-léninistes du monde entier pour qu'ils rompent avec le révisionnisme et créent de nouveaux partis authentiquement révolutionnaires en rébellion contre les partis dont la direction a été "usurpée par les révisionnistes".

Tel est le commentaire des observateurs de Pékin en prenant connaissance du testament politique du président Ho Chi-Minh. Si on note à Pékin que le testament réaffirme la nécessité d'une ligne dure dans la poursuite de la guerre de façon à satisfaire la Chine, on retient surtout le passage concernant l'unité du mouvement communiste mondial. En effet, à peu près au moment où le testament a été lu au cours de la cérémonie funéraire, l'agence officielle Chine nouvelle a diffusé un violent article qui constitue une véritable déclaration de guerre aux partis communistes pro-soviétiques.

L'article est attribué à un certain Hung Hai-Wen, militaire de la flotte de la mer de Chine orientale, mais il est impossible, étant donné la nature de la presse chinoise, et notamment le statut de l'agence Chine nouvelle, que les opinions émises par le signataire n'engagent que celui-ci et ne soient pas le reflet d'une thèse officielle. L'article vient d'ailleurs à l'appui de l'intention que certains prêtent au maïsisme de constituer une nouvelle internationale et de réunir une conférence des partis marxistes-léninistes révolutionnaires.

"Il faut rompre totalement avec le révisionnisme et il faut mener une lutte résolue contre lui, déclare l'article. La lutte entre la révolution et la contre-révolution, entre le marxisme-léninisme et le révisionnisme est le résultat inévitable de la lutte des classes. Partout où il y a des réactionnaires et des révisionnistes qui oppriment et exploitent le peuple, il y aura certainement des forces marxistes-léninistes qui se déclareront en lutte contre eux".

L'époque, la révolution et les peuples exigent qu'à l'intérieur des "partis communistes dégénérés" dont la direction a été usurpée par les révisionnistes renégats et reconstitués de véritables partis révolutionnaires prolétaires.

Attaque contre l'URSS

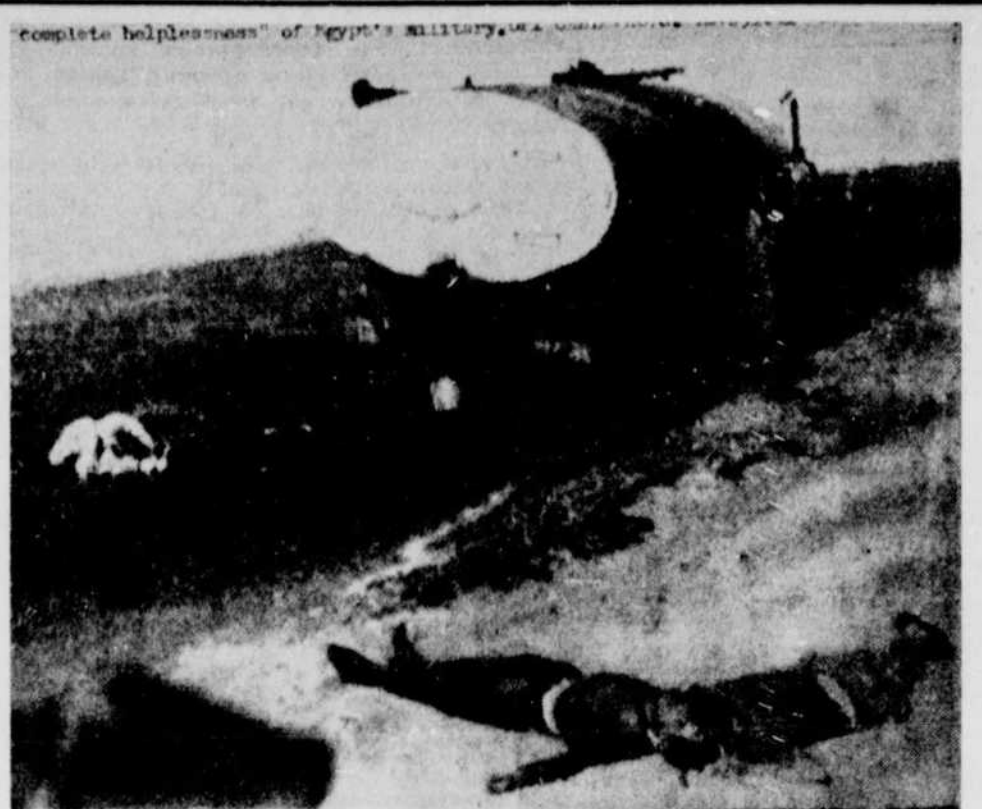
L'article accuse "la clique ré-négate révisionniste soviétique" d'avoir adopté une attitude hostile au mouvement communiste international et d'être carrément tombée dans le social-imperialisme et le social-fascisme.

"Cette bande de renégats et de traîtres sert de complice à l'imperialisme pour saboter partout les luttes révolutionnaires" dit l'article qui retourne contre le révisionnisme les accusations portées contre les marxistes-révolutionnaires d'être des éléments hostiles au communisme et de

fractionner le mouvement international.

"N'est-ce pas la clique révisionniste soviétique qui a restauré le capitalisme dans le premier Etat socialiste? N'est-ce pas cette bande de renégats et de traîtres qui a formé une sainte alliance avec l'imperialisme américain et la réaction et a commis toutes sortes de conspirations contre la Chine, le communisme, les peuples et la révolution? Quels droits ont aujourd'hui Breinev et compagnie de parler de l'unité? Leur seul droit est de comparaître au banc des accusés devant la cour de l'histoire", poursuit l'article.

L'article contient également un passage qui peut être interprété comme une allusion voilée à la création d'une nouvelle internationale: "Notre grand leader, le président Mao et le parti communiste chinois qui a le président Mao pour chef et le vice-président Lin Biao pour chef-adjoint, ont conduit le peuple chinois à mener une lutte résolue aux côtés du parti du travail albanais ayant à sa tête le grand marxiste-léniniste, Enver Hodja et les marxistes-léninistes du monde entier, le contre-révolutionnisme moderne ayant pour centre la clique renégate des révisionnistes soviétiques".



● Quelque part en Egypte, les corps de trois Egyptiens tués lors de l'attaque israélienne de mardi dernier. (Téléphoto UPI)

Le Caire commente l'attaque israélienne

"Une opération de publicité"

LE CAIRE (A.F.P.) — Israël a lancé une "opération de publicité", a déclaré hier après-midi un porte-parole militaire égyptien. Selon lui, les forces israéliennes, se sont éloignées du front et ont préféré s'attaquer à des postes de gardes-côtes et de gardes-frontières qui ne sont équipés que de petits appareils télégraphiques.

Le poste de gardes-côtes le plus important ne groupait pas plus de dix hommes, et certaines positions étaient même inoccupées au moment de l'attaque israélienne, a ajouté le porte-parole, qui a souligné que les gardes-côtes avaient reçu l'ordre de se retirer en cas d'attaque. Aucune perte n'a d'ailleurs été enregistrée dans les effectifs de ces postes, a-t-il fait remarquer.

En revanche, a affirmé le porte-parole, des avions israéliens ont attaqué un autobus civil transportant des ouvriers, et une voiture ou avaient pris places trois pêcheurs.

Le seul objectif militaire égyptien visé par le raid d'hier a été un poste

de défense anti-aérienne doté de fusées Sol-Air, dont la garnison a réussi à abattre trois avions israéliens, a indiqué ensuite le porte-parole.

Le but d'Israël, a-t-il dit, est d'obliger l'armée égyptienne à disperser les postes qu'elle tient actuellement sur le front. Mais a-t-il conclu, les Egyptiens ne tomberont pas dans ce piège.

DECLARATION DE MME MEIR

"L'opération de mardi n'a pas été une opération de représailles", a déclaré Mme Golda Meir, président du Conseil, dans une interview radio-télévisée à l'occasion de la nouvelle année juive. "Nous voulons atteindre deux objectifs : premièrement, faire comprendre aux Arabes que cela ne peut pas continuer ainsi, que nous ne pouvons pas envisager que des femmes et des enfants soient tués de notre côté, de la frontière, alors que la paix et la tranquillité régneraient de l'autre côté. Deuxièmement, leur faire comprendre que nous pouvons frapper de manière plus efficace qu'eux".

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE



AVIS DE CONVOCATION

Tous les assurés de la Société des Artisans résidant dans le territoire de la régionale Québec-Charlevoix-Portneuf sont priés, ainsi que leurs épouses, d'assister à l'assemblée générale annuelle de leur locale qui se tiendra comme suit. Le programme de ces assemblées comporte une séance d'information, un compte rendu d'activités de la Société sur le plan local, l'élection des officiers pour l'année 1969-70 et une réception pour tous les participants.

QUEBEC ET ENVIRONS

- Lundi, 15 septembre, 8h. 15 p.m.
Hôtel Au Vatel, Charlesbourg
8980, boul. Henri-Bourassa
(Me René Paré, président général, sera l'invité d'honneur à cette assemblée)
- Lundi, 29 septembre, 8 heures p.m.
Salle Lévis du Motel Universel
2500, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.
- Dimanche, 12 octobre, midi
Salle Jacques-Cartier
Château Frontenac, Québec

CHARLEVOIX

- Vendredi, 19 septembre, 8h. p.m.
Salle Dominique-Savoie - Saint-Urbain
- Dimanche, 21 septembre, 6h. p.m.
Café Saint-Jean - Baie Saint-Paul
- Lundi, 22 septembre, 8 heures p.m.
Collège de La Malbaie
- Mardi, 23 septembre, 8 heures p.m.
Salle publique de Saint-Siméon.

PORTNEUF

Me René Paré, président général de La Société des Artisans, présidera à la fondation d'une nouvelle locale groupant tous les assurés du comté de Portneuf, agence 40. Cette fondation aura lieu le lundi, 22 septembre, 8 heures p.m. à l'Auditorium de la Polyvalente de Donnacona, rue de l'Eglise. Tous les assurés de La Société des Artisans du comté de Portneuf sont cordialement invités, accompagnés, à l'assemblée générale annuelle de leur nouvelle locale et à la réception qui suivra.

BUREAU REGIONAL — AGENCE 10

2030, boul. Père Lelièvre
Québec 8 — Tél. : 681-7379

BUREAU — AGENCE 40

2073, rue Branly, Sainte-Foy
Québec 10 — Tél. : 683-1931

CALENDRIER

JEUDI, 11 SEPTEMBRE 1969

SS. Prote et Hyacinthe, martyrs

Les marées de jeudi le 11 sept.

Basses: 1.15 a.m. — 1.45 p.m.

Hautes: 6.15 a.m. — 6.35 p.m.

Demain :

St. Nom de Marie

SOLEIL: Lever: 5.34

Coucher: 6.38

LUNE: Lever: 6.16

Coucher: 6.40

Les marées de vendredi le 12

Basses: 1.50 a.m. — 2.15 p.m.

Hautes: 6.50 a.m. — 7.00 p.m.

PHASES de la lune en SEPTEMBRE

Dernier quartier le 3, à 11 h. 58 a.m.

Nouvelle lune le 11, à 3 h. 56 a.m.

Premier quartier le 18, à 9 h. 25 p.m.

Pleine lune le 25, à 3 h. 31 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.